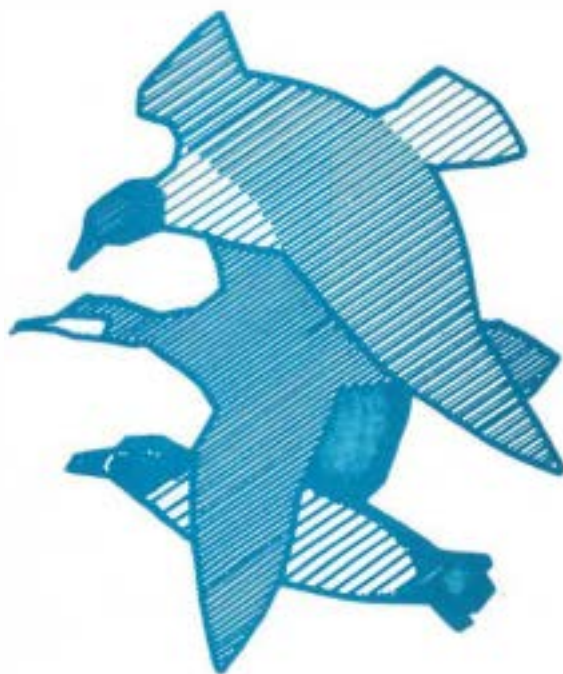


**SOCIETE POUR  
L'ETUDE ET LA  
PROTECTION  
DE LA NATURE  
EN BRETAGNE**

**RAPPORT D'ACTIVITE**



**1984**

**S. E. P. N. B.**  
**Rapport d' Activité**  
**1984**

**S.E.P.N.B. - Secrétariat - Administration**  
**186, rue Anatole France**  
**B.P. 32**  
**29276 BREST Cedex**  
**Tél : (98) 49.07.18**

## SENSIBILISER....

**L'eau est une ressource vitale  
et irremplaçable  
Il faut la garder pure  
et l'économiser**

Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

### **CHASSEURS...**

**Ne tirez jamais sur un animal imparfaitement reconnu !**

Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

### **PRÉSERVONS LES DUNES**

Les dunes nous protègent naturellement de la mer. Milieu mouvant, le tapis végétal est fixe. Protégeons les dunes en préservant le tapis végétal : pas de circulation automobile, pas de « moto verte », pas de camping, pas d'extraction de sable...

Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

**La nature est un monde  
en équilibre !  
Il n'y a ni espèce utile  
ni espèce nuisible !**

Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

**L'eau est une  
ressource vitale  
et irremplaçable  
Il faut la garder pure  
et l'économiser**

S.E.P.N.B.

### **CHASSEURS...**

**Ne tirez jamais  
sur un animal  
imparfaitement reconnu !**

S.E.P.N.B.

**Aimer la nature  
c'est la respecter**

S.E.P.N.B.

**La nature est un  
monde en équilibre  
Il n'y a ni espèce  
utile  
ni espèce nuisible**

S.E.P.N.B.

Ouest-France 751

7-11-84

**Protéger la nature aujourd'hui  
c'est aussi préserver  
l'économie de demain !**

Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

**ouest  
france** 

## ATTENTION NATURE ! PETIT MODE D'EMPLOI A L'USAGE DES VACANCIERS

Les lacs, les plages, les marais salants, sont le lieu de vie de multiples espèces, animales ou végétales. Leur richesse n'a d'égale que leur fragilité. C'est pourquoi le S.E.P.N.B. (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne), invite chacun à observer quelques consignes très simples, « pour le respect de notre bien commun à tous ».

• **Amis, touristes, pêcheurs à pied, plaisanciers, photographes, ornithologues...**

Soyez les bienvenus sur nos grèves et dans les marais, mais respectez notre bien commun :

• **Pêcheurs à pied :** limitez votre équipement à ce que vous pouvez consommer. Ne récoltez pas des animaux trop petits que vous jetterez ensuite.

• **Si vous retournez des pierres, remettez-les à leur place, dans leur position initiale.** Elles abritent des milliers d'insectes nécessaires à l'équilibre naturel du rivage.

• **Plaisanciers :** la mer n'est pas une poubelle, ramenez vos déchets au port. Certains lots abritent des oiseaux protégés qui y nichent. Respectez-les.

• **Photographes-ornithologues :** dans les marais, respectez le travail des paludiers, ne pénétrez pas sur les saïnes.

De nombreux oiseaux nichent en certains points du marais, ne perturbez pas leur nidification. Respectez les réserves. Ne stationnez pas à proximité des nids, une photo peut entraver une couvée. La perturbation créée par votre présence peut provoquer le refroidissement des œufs, la fuite des poussins ou la prédation des godaïdes et des corbeilles qui profiteront de ce dérangement pour piller les couvées.

Tenez vos amis les chiens en laisse, ne les laissez pas divaguer sur les marais et les lacs.

Si vous désirez observer les oiseaux du littoral, le S.E.P.N.B. qui gère la quasi totalité des Réserves du littoral breton, vous offre cette possibilité avec la visite guidée de 3 réserves ornithologiques ouvertes au public :

— Roch Kersiel en Belle-Ile (Morbihan) ;

— Cap Sizun (Finistère), 30 000 visiteurs par an ;

— Cap Fréhel (Côtes-du-Nord).

• **Pique-niqueurs :** vous êtes les bienvenus sur ce sable : attention, il s'agit peut-être d'une dune, mais sachez que c'est l'une des dernières de Bretagne. Ménagez-la !

Les autres dunes ?... elles ont disparu, érodées par les canchères ou querfilières de résidences secondaires.

Si vous en rendez compte, vous contribuerez peut-être à obliger celle-ci.

### COMMENT L'ÉVITER ?

Il n'y circule pas en voiture... Laissez-le au repos de la dune. A pied, vous ne dérangez pas le mince tapis végétal qui retient le sable et vous pouvez respirer les parfums de la dune.

Marchez sans pas plané... Elles retiennent le sable. Ne laissez pas vos enfants défricher la végétation par jeu ; quelques touffes arrachées et le sable apparaît, très vite emporté par le vent ou la mer... des coulées se forment, s'agrandissent, le haut de la plage se désagrège.

Si vous aimez les fleurs, plutôt que de les cueillir, photographiez-les et laissez-les à la contemplation de tous.

Il n'y jetez pas vos déchets... la dune n'est pas une décharge publique ; regardez les emballages plastiques qui s'accumulent d'année en année... A ce rythme, nous serons bientôt submergés. Portez vos déchets dans les poubelles.

Le S.E.P.N.B. est une association régie par la loi de 1901, et reconnue d'utilité publique. Elle s'occupe notamment de la gestion des réserves biologiques bretonnes (sur 40 à ce jour, dont 11 en Presqu'île Guennadeise). Vous pouvez l'aider en signalant vos observations ornithologiques (oiseaux bagués, blessés, malades, etc...) et pour tout ce qui concerne la protection des milieux naturels, à l'adresse suivante : Jacques Hédou, Parc Animalier, Saint-Malo-de-Guenec, M. 45.51.18.

Echo de la Presqu'île  
Ile de Montserrat

20/11/76



FAIRE CONNAITRE 000

# découvrez les dunes

FAUNE  
FLORE  
PROTECTION

*à plouhinec*

4 SORTIES GUIDEES  
LES 23 ET 30 JUILLET  
6 ET 13 AOUT

RENDEZ-VOUS  
PLACE DE L'EGLISE A 9H30

prévoir un pique-nique

PRIX : adultes 15 f.  
étudiants, enfants 7 f.

retour vers 17 h



SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE  
ET LA PROTECTION DE LA NATURE  
EN BRETAGNE



EXPLIQUER ,  
ARGUMENTER ,  
CONVAINCRE ...

## Chasse et protection de la nature

### Un accord à l'amiable à Saint-Renan

OF 26.11.84

QUIMPER. — On sait que l'introduction de nouvelles espèces (animales ou végétales) dans la nature est susceptible de bouleverser le milieu. Récemment, la S.E.P.N.B. a appris qu'il existait quelques silvilagus (lapin américain) dans un élevage dépendant de la société de chasse de Saint-Renan. Estimant qu'il y avait danger pour l'espèce locale, la société de protection de la nature décida de se constituer partie civile.

Dans un communiqué commun de la S.E.P.N.B. et de la société de chasse de Saint-Renan (la plus importante du Finistère) on apprend que « une réunion de concertation a alors eu lieu entre les responsables des deux associations, réunion qui s'est déroulée dans un climat constructif et à l'issue de laquelle la société de chasse de St-Renan a décidé de ne pas donner suite à son projet et la S.E.P.N.B. de retirer sa plainte. Les deux associations ont également convenu qu'au-delà de cette affaire, chasseurs et protecteurs avaient de nombreux intérêts communs, l'exerci-

**ce de l'activité cynégétique ne pouvant se faire que dans une nature saine et bien gérée. »**

Un accord très inhabituel et qui pourrait bien avoir valeur d'exemple.

SE FAIRE RECONNAÎTRE...



H. 475  
 Breiz, evidout, neg a garantez  
 Ruz eva an enema gweri ar ruzed !  
 Evid da vianlou a eñvestad,  
 Dili 'krenigant' eh all levaned  
 Roh Vur

O Breizh, que d'amour pour toi  
 Gens l'âme pure des breïdes !  
 Pour toutes les splendeurs que tu prodigues,  
 A toi seuls, ils dédient leurs odes.

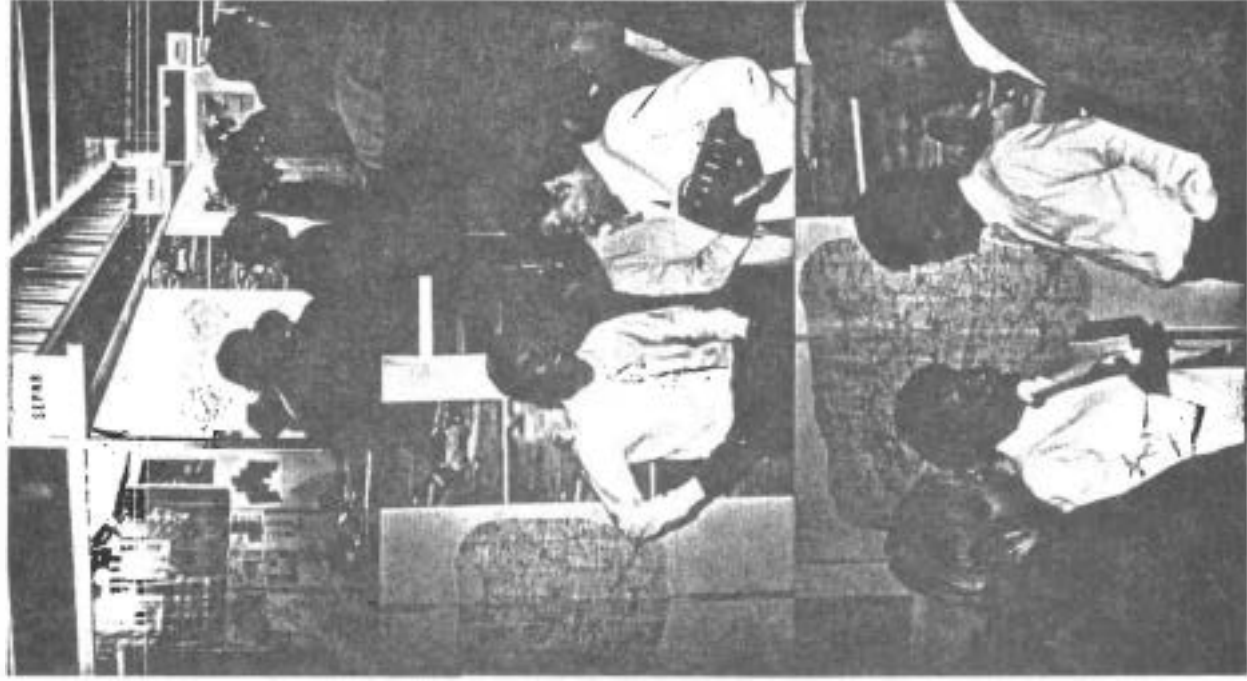
Cher Ami,  
 Recevez pour vous  
 votre famille et la  
 SEPAB les meilleurs  
 vœux de Bonne Année 1920  
 de la part de moi et  
 de la Commune de  
 TREMAUZEAN, qui vous  
 remercie encore une  
 fois ainsi que vos  
 collègues de vos conseils  
 et de votre appui si  
 efficace.

J.P.S.



RECEVU LE 10 JANVIER 1920  
 M. LE MAIRE DE TREMAUZEAN  
 M. LE MAIRE DE TREMAUZEAN

JN  
STAND  
aux R.I.E.N.A.  
de ROYAN  
et la visite  
de Mme BOUCHARD  
Ministre de l'Environnement



## SOMMAIRE

|                     |                                                                               |              |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Chapitre I</b>   | <b>- L'Association, structure et fonctionnement</b>                           | <b>p.10</b>  |
|                     | I. les sections locales                                                       | p.12         |
|                     | II. les adhérents                                                             | p.13         |
|                     | III. le Conseil d'administration et le bureau                                 | p.15         |
|                     | IV. les personnels                                                            | p.17         |
|                     | V. les moyens                                                                 | p.19         |
| <b>Chapitre II</b>  | <b>- L'activité régionale</b>                                                 | <b>p.22</b>  |
|                     | I. les réserves de Bretagne                                                   | p.24         |
|                     | II. l'animation - formation                                                   | p.32         |
|                     | III. les études                                                               | p.52         |
|                     | IV. le Conservatoire botanique de Brest                                       | p.56         |
|                     | V. les actions de protection de la nature.<br>Communiqués de presse           | p.60<br>p.66 |
|                     | VI. le domaine de Bois-Joubert (L.Atl.)                                       | p.78         |
|                     | VII. affaires juridiques                                                      | p.84         |
|                     | VIII. Editions - Centre de documentation -<br>Circulation Expositions         | p.88         |
|                     | IX. Manifestations régionales - Expositions<br>Participation à des colloques  | p.96         |
|                     | X. Le rôle social de la SEPNB                                                 | p.100        |
|                     | XI. La SEPNB et le tissu associatif régional et<br>national                   | p.104        |
|                     | XII. La participation institutionnelle et l'action<br>sur le niveau national. | p.108        |
| <b>Chapitre III</b> | <b>- L'Activité des sections</b>                                              | <b>p.112</b> |
|                     | I. Section Nord-Finistère                                                     | p.114        |
|                     | II. Section Quimper-Pays Bigouden/Section Cap Sizun                           | p.122        |
|                     | III. Section Monts d'Arrée                                                    | p.130        |
|                     | IV. Section Concarneau                                                        | p.134        |
|                     | V. Section Vannes                                                             | p.138        |
|                     | VI. Section Lorient                                                           | p.144        |
|                     | VII. Section Ploërmel                                                         | p.152        |
|                     | VIII. Section Nantes                                                          | p.160        |
|                     | IX. Section St Nazaire                                                        | p.170        |
|                     | X. Section Rennes                                                             | p.184        |
| <b>Chapitre IV</b>  | <b>- Compte-rendu de l'Assemblée générale de Nantes</b>                       | <b>p.196</b> |

## **CHAPITRE I**

**L' Association,**

**structure et fonctionnement**

## **L'Association, structure et fonctionnement**

### **I. Les sections locales**

Le siège régional et administratif de la SEPNE demeure à BREST

S.E.P.N.B.  
186, rue Anatole France  
B.P. 32  
29276 BREST Cedex  
Tél. (98) 49.07.18

L'Association est représentée au niveau de chaque département par un délégué départemental et une section départementale, ainsi que par des sections locales ou "section de pays".

**Finistère :** Section Nord-Finistère et groupe local "Beva e Gwitalmeze"  
Section Monts d'Arrée  
Section Presqu'île de Crozon  
Section Quimper-Pays Bigouden  
Section Cap Sizun  
Section Concarneau

**Morbihan :** Section Vannes (section départementale)  
Section Lorient  
Section Ploermel

**Ille-et-Vilaine:** Section Rennes (section départementale)

**Loire-Atlantique:** Section Nantes (section départementale)  
Section Saint Nazaire

**Côtes-du-Nord :** absence, actuellement, de section structurée. Des correspondants ici et là, une section locale en création à St Jacut de la Mer

Les adresses et permanences de chaque section sont indiquées dans le chapitre II, au paragraphe correspondant au bilan d'activité de la section.

## II. Les adhérents

En fin d'année 1984, nous dénombrons en ne tenant compte que des situations à jour financièrement :

|                                                 |                |
|-------------------------------------------------|----------------|
| Adhérents                                       | : 1837         |
| Abonnés Penn ar Bed                             | : 1884         |
| Echanges<br>et services gratuits<br>de la revue | : 169<br>: 163 |

### \* Associations adhérentes à la S.E.P.N.B.:

A.R.C.C. du Marais (44)  
A.F.P.E.E. La Forest Landerneau (29)  
A.S.P.R.O.L.I.B. St Malo (35)  
Association ORSAY-Nature (91)  
Association d'animation et gestion du Centre Social Rennes (35)  
Association de Défense de l'Ile Clémentine (44)  
Association Environnement et Avenir de Saffré (44)  
Association Les Amis de la Nature Ercé en Lamée (35)  
Association des Etudiants des classes préparatoires aux Grandes  
Ecoles Rennes (35)  
Association Renouveau Fouesnant (29)  
Mayenne Nature Environnement (53)  
PRO.SI.MAR Environnement (44)  
Association pour la Protection de l'Aven et du Belon (A.P.A.B.)(29)  
Fédération Départementale des Chasseurs Vannes (56)  
Fédération départementale des Associations de Pêche du Morbihan  
St Avé (56)  
Club Nature de la Chapelle sur Erdre (44)

IMPORTANT : Les membres de ces associations adhérentes ne sont pas comptabilisés dans le nombre des adhérents indiqué pour la SEPNB, chaque association adhérente comptant pour une unité.



• La SEPNB est membre de

Association Bretonne des Relais et Itinéraires (A.B.R.I.)

Centre de Recherches Ornithologiques et d'Etudes du Milieu Insulaire  
(C.R.O.E.M.I)

Assises permanentes de l'Environnement en Bretagne (A.P.E.B.)

Fédération Régionale des Associations de Protection de l'Environnement  
en Pays de Loire (F.R.A.P.E.L)

Fédération des Sociétés de Protection de la Nature (F.F.S.P.N.)

Fondation "Sauvons l'Avenir" (F.S.A.)

### III - Conseil d' Administration

+ Composition du Conseil d'Administration issu de l' Assemblée  
générale de Nantes

|                      |                                                                                                                   |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BEAUFRETON Pascal    | - Médecin - 1, Bd Gaston Doumergue 44200 NANTES                                                                   |
| BIORET Frédérique    | - Etudiant- 2, rue des Bouleaux 44600 ST NAZAIRE                                                                  |
| BONO Gabriel         | - Contrôleur laitier- Le Lesnot La Chapelle Caro<br>56460 SERENT                                                  |
| CLEMENT Bernard      | - Assistant - Laboratoire d' Ecologie Végétale<br>Faculté des Sciences Campus de<br>Beaulieu - 35037 RENNES CEDEX |
| DEMAURE Jean-Claude  | - Assistant - 115, rue des Hauts Pavés -44000 NANTES                                                              |
| GARNIER Michel       | - Professeur- 56, rue J.B. Marcet-44000 NANTES                                                                    |
| GILSON Thierry       | - Architecte- 29 Bd A.Carrel - 35000 RENNES                                                                       |
| GUERIN Odile         | - Chargéede mission- 53 bis, rte des Plages 22560<br>TREBEURDEN                                                   |
| HILY Anne            | - Biologiste - 40, rue Voltaire- 29200 BREST                                                                      |
| JONIN Max            | - Maître Assistant - L'Ormeau - 29212 PLABENNEC                                                                   |
| JULLIEN Raymond      | - Professeur - Apt 444, Cité Radieuse Corbusier<br>44000 REZE                                                     |
| LE DEMEZET Maurice   | - Professeur - 1, rue Le Gréco - 29200 BREST                                                                      |
| LE DUC Jean Patrick  | - Assistant - Muséum -Labo.d'Evolution des<br>Systèmes 36, rue G. St Hilaire<br>75231 PARIS Cedex05               |
| LE GAL Yves          | - Directeur - Laboratoire Maritime- Allée des Grands<br>Sables - Le Cabellou -29110 CONCARNEAU                    |
| LE GARFF Bernard     | - Maître Assistant - Laboratoire Biologie Animale<br>Av. Général Leclerc 35042 RENNES                             |
| LE PAPE Louis        | - Pharmacien retraité - Keinvor - Porz Carn - 29132<br>PENMARCH                                                   |
| L' HER Maurice       | - Chercheur - 19, rue Goya - 29200 BREST                                                                          |
| LE PENNEC Marcel     | - Assistant - La Vallée - Penfeld - 29243 BOHARS                                                                  |
| MONNAT Jean-Yves     | - Maître Assistant - 7, rue Le Gréco - 29200 BREST                                                                |
| MOURRAIN M.Françoise | - Documentaliste - Rés.Gwened 2 Bt G 56000 VANNES                                                                 |
| PRIGENT Philippe     | - Etudiant médecine - 1, av. Charrier -56290 PORT<br>LOUIS                                                        |
| SALAUN Jean          | - Ingénieur - Le Stang - 29224 LOGONNA DAOULAS                                                                    |
| TARDIF Stéphane      | - Etudiant - 72, rue F.Buisson - 44600 ST NAZAIRE                                                                 |
| DANAIS Michel        | - Chargé d'Etudes - 65, quai A. Briand 35000 RENNES                                                               |

+ le C.A. de la SEPNB s'est réuni aux dates suivantes :

12 février  
17 mars  
14 avril  
20 mai  
1 juillet  
7 octobre  
25 novembre

Les comptes rendus de ses réunions sont diffusés à toutes les sections.

+ Composition du Bureau :

Président : SALAUN Jean  
Vices-Présidents: DEMAURE Jean-Claude  
MONNAT Jean-Yves  
DANAIS Michel  
Secrétaire Général: JONIN Max  
Secrétaires adjoints: Anne HILY  
LE DEMEZET Maurice  
Trésorier : LE DEMEZET Maurice  
Trésorier adjoint: L'HER Maurice  
Rédacteur : LE PENNEC Marcel

+ Le Bureau s'est réuni les 6 Juin  
20 Septembre  
13 Novembre  
13 décembre

sans compter les nombreuses consultations téléphoniques.

AINSI, il y a eu environ une réunion mensuelle du C.A. ou du Bureau de l'Association en 1984.

#### IV - Les Personnels

##### SIEGE ADMINISTRATIF

Secrétariat : Marie MANAC'H  
Comptabilité : Nicole KELHETTER  
(mi-temps)  
Permanent : Philippe VINCENT  
Stages-Audiovisuel :  
Documentation : Janine SALAUN- MARTIN  
Animation : Eric GRANDSERRE  
Photothèque :

Le siège administratif est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Le centre de documentation est ouvert aux mêmes heures mais depuis octobre la documentaliste n'est présente que les mardi et jeudi après-midi.

##### RESERVES NATURELLES

Coordination-Responsabilité : Alain THOMAS  
Animateur-ornithologue-garde  
de la Réserve Michel-Hervé  
JULIEN : René BOZEC  
Animateurs saisonniers : Pierre LE FLOC'H  
Marie-Noëlle LAGADEC  
Lionel LAMBERT

##### CELLULE ANIMATION-FORMATION

Animateur permanent : Bruno BARGAIN / Finistère  
Yves CHEPEAU / Loire-Atlantique  
(SEPNB + FRAPEL)  
Brigitte VADIER/ Morbihan

+ Animateurs à temps partiels \*

## ETUDES

Etudiant en thèse de Doctorat : Lionel LAFONTAINE (Blaireau)  
Chargé d'études : Pascale RIO (Etudes d'impact)  
Chargé d'étude : Patrick FIFRE (Bilan des Sites  
du Finistère)

## CONSERVATOIRE BOTANIQUE de BREST

Conservateur : Jean-Yves LE SOUEF  
Chargé de Gestion : Daniel MALENGREAU  
Documentaliste : Nicole ANNEZO  
Responsable des cultures : Fanc'h LE HIR  
Jardiniers : Catherine LEVEAU  
Franck LOHOU  
Gilbert CABON  
Jean-Paul BRELIVET  
(objecteurs de conscience)

## BOIS JOUBERT

Exploitation et entretien du  
Domaine : Jacques BERNARD  
Régis FRESNEAU

SECTIONS LOCALES : permanences, animations, gestion, études,...

LORIENT : Jean-Pierre FERRAND  
PLOERMEL : Marc BONO  
VANNES : Christian LE MAIGNAN  
RENNES : Bruno GAUDEMER  
NANTES : Yann GOURRAUD  
Didier PRIMARD  
Paskal BEAUFRETON

EN FIN D' ANNEE 1984, la SEPNB procure du travail à :

- 12 permanents
- 2 stagiaires jeunes volontaires
- 16 objecteurs de conscience
- 1 étudiant en préparation de thèse
- plus des contractuels, des saisonniers, des bénévoles,...

## V - Les moyens

Un bilan financier est bien sûr élaboré chaque année et communiqué sur demande.

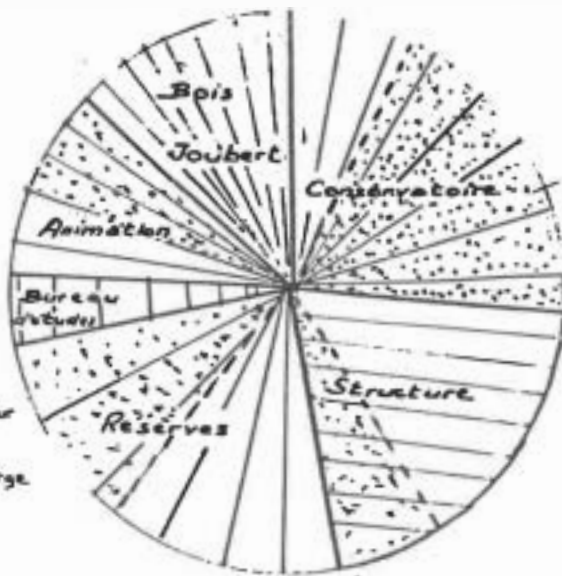
Les moyens nécessaires au fonctionnement de la SEPNB proviennent :

- |                           |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| auto<br>financement       | { | <ul style="list-style-type: none"><li>- des cotisations de ses adhérents</li><li>- des abonnements à la revue PENN AR BED</li><li>- des ventes de matériels divers, de l'auto-collant au livre ...</li><li>- des entrées payantes à la Réserve Michel-Hervé JULIEN</li><li>- des produits des animations</li><li>- des contrats d'études</li></ul>                                                                                                                                                            |
| prestations<br>de service | { | <ul style="list-style-type: none"><li>- de convention de gestion passées avec le Ministère de l'Environnement et la Communauté Urbaine de Brest pour la gestion du Conservatoire Botanique</li><li>- de convention de gestion avec le Ministère de l'Environnement pour la gestion des Réserves Bretonnes.</li></ul>                                                                                                                                                                                          |
| Subventions               | { | <ul style="list-style-type: none"><li>- de subventions sollicitées pour des actions bien précises sur dossiers et avec rapports d'utilisation (Ministère de l' Environnement, D.U.P., D.R.A.E., D.D.J.S., D.R.J.S., F.N.R.A., ...)</li><li>- des postes FONJEP (4)</li><li>- des subventions de fonctionnement attribuées par des collectivités locales (mairies, conseils généraux,...)</li><li>- des avantages en nature : mise à disposition gratuite de locaux (Brest, Lorient, Nantes, Rennes)</li></ul> |

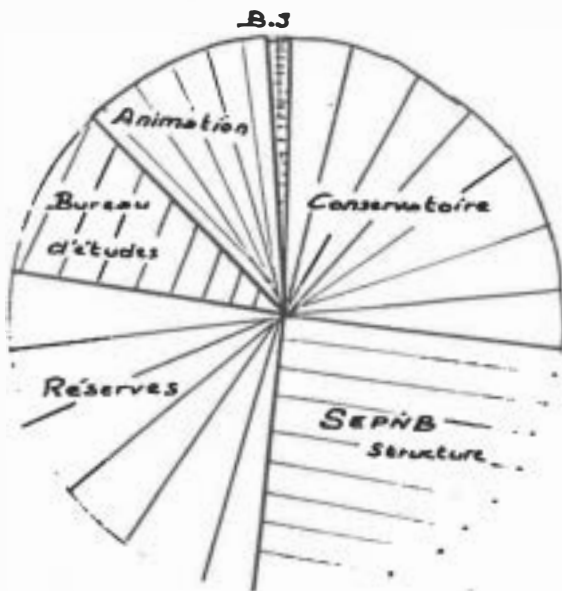
# ETAT des Dépenses et Recettes- SEPNEB 1983

## DEPENSES

Dans chaque secteur  
la partie pointillée  
représente la charge  
du personnel



## RECETTES



## CHAPITRE II

### BILAN DE L' ACTIVITE



## Les Réserves Biologiques

0F 25.9.74

## 1984, mauvaise année pour les oiseaux

### Constat de la S.E.P.N.B.

LORIENT. — La saison 1984 n'aura pas été bonne pour les oiseaux de bord de mer, des marais, des étangs, des tourbières, sur lesquels dans les cinq départements bretons veillent environ 2 000 bénévoles de la Société d'études et de protection de la nature en Bretagne.

Les principaux responsables de la S.E.P.N.B. ont tiré cette conclusion de leurs travaux du week-end dernier à Lorient. Ceci dit, ils n'en conçoivent aucune amertume. C'est la tempête d'une part, le froid persistant et le retard de la végétation d'autre part qui sont à l'origine d'une reproduction faible des espèces privées d'une nourriture suffisante par des intempéries. C'est un phénomène naturel et la S.E.P.N.B. n'est pas là pour le contrarier. La S.E.P.N.B., tout au contraire, et depuis vingt-cinq ans, protège la nature face à un seul véritable prédateur, l'homme. Son action passe par l'information et l'éducation, et ça n'est pas toujours facile face à l'indifférence ou à l'inconscience. Le cas la plus singulier, et pour lequel la S.E.P.N.B. est toujours en procès, est celui de l'atterrissage en 1982 de l'hélicoptère de l'émission d'Antenne 2, « La chasse au trésor », en pleine réserve de sternes de l'îlot d'Erlanic, dans le golfe du Morbihan, totalement interdit au public. Et en pleine période de nidification.

Après un quart de siècle d'existence et un travail important sur les oiseaux de mer,

la S.E.P.N.B. a diversifié son action en créant des réserves sur le littoral et dans l'intérieur pour y protéger le milieu des marais, des étangs, des tourbières avec leur faune et leur flore. Ses quatorze sections locales s'intéressent aussi bien aux deux variétés rares d'orchidées sur une modeste superficie près de La Baule qu'à une tourbière de 40 hectares dans les montagnes Noires, avec, entre autres, ses plantes carnivores. Où dans la montagne Noire ? Nul ne veut le dire, le public viendrait et le site est encore loin d'être suffisamment protégé et aménagé pour accueillir les visiteurs.

2 000 adhérents, nous l'avons dit, et... deux salariés. La S.E.P.N.B. fait du bénévolat un credo. Non seulement parce qu'aucune association ne peut compter financièrement sur le plus pauvre ministère du gouvernement, celui de l'Environnement, avec ses 0,08 % du budget, mais d'un simple point de vue philosophique la nature est l'affaire de tous et c'est un fort multiple de 2 000 que la société devrait compter comme adhérents. Cela se fait dans les îles britanniques et en Hollande par exemple, et avec quelle efficacité !

Aidés par des universitaires scientifiques, les équipes de terrain voudraient seulement être un peu plus aidées financièrement par les collectivités locales et régionales dans la mesure où sept à huit de leurs trente réserves accueillent un public de plus en plus nombreux, de plus en plus curieux et informé. Il y a là une prise de conscience importante et qu'il faut encourager.

Michel LEPRINCE.

S.E.P.N.B., 186, rue Anatole-France, B.P. 32, 29276 Brest Cedex.

## LES RESERVES DE BRETAGNE EN 1984

**IMPORTANT :** chaque année, la SEPNB publie

- L' ANNUAIRE DES RESERVES bretonnes et normandes qui constitue le rapport d'activité détaillé de son réseau de réserves biologiques (données administratives, bilan ornithologique, bilan d'animation, bilan des aménagements, équipements, etc...)
- Le RAPPORT D'ACTIVITE de la Réserve Michel-Hervé JULIEN à GOULIEN (Finistère), rapport détaillé de cette réserve qui est ouverte au public du 15 mars au 31 août.
- Le RAPPORT D'ACTIVITE de la Réserve naturelle François LE BAIL, Ile de GROIX.
- Un tome des "TRAVAUX DES RESERVES", publication regroupant des données originales, naturalistes, géographiques, ethnologiques historiques, ... concernant les réserves de Bretagne.

Ces publications, de diffusion restreinte, peuvent être obtenues selon des conditions à demander au siège administratif de la SEPNB.

o  
o      o

Le réseau des Réserves de la SEPNB est géré par une "Commission Réserves" qui se réunit deux fois par an sous la responsabilité d'Administrateurs désignés.

Le fonctionnement de ce réseau est assuré par un nombre croissant de membres de l'association. La participation importante aux Commissions Réserves semestrielles l'atteste tout particulièrement.

Protection de la nature

Tel 25-9-84.

# Les bénévoles n'ont pas les moyens que justifierait l'ampleur de la tâche

Saviez-vous qu'il existe des plantes carnivores en Bretagne ? Ce n'est pas un canular.

Elles poussent entre autres, dans une réserve naturelle d'une quarantaine d'hectares, située dans une tourbière des Montagnes Noires, et que gère la Société pour l'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB). Ces plantes carnivores se nourrissent de petits insectes.

Quant à la SEPNB, elle se nourrit presque exclusivement de bénévolat.

Créée voici 25 ans, l'association déclarée d'utilité publique, compte environ 2.000 adhérents, et étend son influence sur les cinq départements de la Bretagne historique.

## Une trentaine de réserves

Tous ces bénévoles partagent un souci commun, la protection de la nature.

Un des secteurs d'activités de la SEPNB concerne les réserves.

Au total, l'association en gère



● La SEPNB gère une trentaine de réserves en Bretagne.

une bonne trentaine, de dimensions extrêmement variées, la plus grande étant celle de la tourbière des Montagnes Noires (40 ha), et la plus petite située près de La Baule, ne couvrant que quelques dizaines de mètres, sur lesquels poussent des orchidées d'une espèce rare.

Après s'être essentiellement préoccupée des réserves d'oiseaux marins (Grox, Cap-Si-

zun), la SEPNB s'est orientée vers la protection d'autres sites : tourbières, marais, etc., présentant un intérêt écologique indéniable.

Ces réserves que gère l'association lui appartiennent dans certains cas, et pour d'autres, sont la propriété de l'Etat, d'un département, d'une collectivité locale, voire d'un particulier.

## L'intérêt collectif

Cette tâche d'intérêt collectif

est entreprise par des petites équipes de bénévoles passionnés, dont certains assurent même le gardiennage des réserves.

Ces responsables des réserves se sont réunis dimanche, à l'auberge de jeunesse de Lorient pour faire le point, ainsi qu'ils le font régulièrement deux fois l'an.

Dimanche, le bilan de la saison a été tiré.

Ainsi a été évoqué l'incendie, en avril dernier, de la tourbière de Sérent, dans le Morbihan, où les dégâts sur la faune et la flore semblent moins importants qu'on aurait pu le craindre.

En raison des conditions climatiques, la reproduction des oiseaux (mouettes tridactyles, goélands) a été en dessous de la moyenne.

La plainte déposée par la SEPNB contre Antenne 2 suit son cours ; un hélicoptère de cette chaîne s'était posé de façon intempestive pour les besoins de l'émission « La chasse aux trésors » sur l'îlot « Er Vannig » (golfe du Morbihan), sur

lequel nichent des sternes, et ce, en pleine période de reproduction.

## Une forte demande

Certaines des réserves sont ouvertes au public, d'autres non, en fonction des impératifs écologiques.

Dans les réserves « ouvertes » l'aspect pédagogique n'est pas oublié, et des animateurs sont recrutés ponctuellement pour des visites guidées et commentées.

Mais en ce domaine, la demande du public est de plus en plus forte, et la SEPNB éprouve quelques difficultés à y faire face, faute de moyens.

Les aides du ministère de l'Environnement n'évoluent pas parallèlement à la progression des besoins, d'autant que ce ministère dispose lui-même de moyens très faibles (0,08 % du budget national).

L'Etat est donc défaillant. Quant aux conseils généraux, ils se font tirer l'oreille.

Le siège social de la SEPNB est 186, rue Anatole-France, BP 32, 29270 Brest Cédex.

. Une cellule permanente est constituée par René BOZEC, garde-animateur du Cap Sizun et Alain THOMAS, gestionnaire du réseau. A partir du mois de novembre l'affectation de Pascal LE GUEN comme objecteur de conscience, à mi-temps avec AR VRAN, renforcera l'équipe. Pierre LE FLOC'H, Marie-Noëlle LAGADEC et Lionel LAMBERT ont occupé à nouveau les postes de saisonniers du Cap Sizun et de Fréhel.

. L'animation estivale : elle s'est élargie cette année à la réserve naturelle de Groix (J.P. FERRAND et Sylvie VIROT). Le projet d'animation sur Molène a dû être abandonné au dernier moment et sera repris en 1985. Le Public a donc été accueilli sur six réserves et, sur Falguérec, grâce à une nouvelle aide de la D.D.J.S. du Morbihan, l'expérience a été concluante avec un bond en avant spectaculaire du nombre des visiteurs : 2.500 personnes en deux mois. Dix-huit personnes ont participé à cette animation estivale après avoir suivi un stage de cinq jours à la réserve du Cap Sizun à Pâques.

. Stages/Formation : les membres du réseau ont bénéficié de deux temps de formation. Le premier consacré à l'étude des tourbières à Clesseven (22) et le second consacré aux techniques de recensement des limicoles nicheurs.

#### . La SEPNB et les réserves naturelles de Bretagne.

Cette année aura vu la SEPNB faire reconnaître sa compétence en matière de gestion d'espaces naturels :

en étant choisie

- comme gestionnaire de la réserve naturelle F.LE BAIL/GROIX (56)

en étant nommée

- au Comité de gestion de la réserve naturelle de Saint Nicolas des Glénan

- en étant invitée à la réunion de bilan du Comité de Gestion de la Réserve naturelle des Sept-Iles gérée par la L.P.O.

#### . Promotion du réseau SEPNB.

L'exposition "Réserves de Bretagne" financée par le Ministère de l'Environnement inaugurée à la D.R.A.E. au printemps à Rennes, a commencé à circuler en Bretagne. Par sa qualité, elle rencontre partout un vif succès.



Le Magazine "THALASSA/FR3" a consacré une émission aux oiseaux de mer en développant avec clarté le rôle des réserves gérées par notre association. Emission unanimement appréciée par les professionnels comme par nos membres.

. Nouvelles réserves : Si certains projets n'ont pas encore abouti, il faut signaler l'achat de La Colombière par le département des Côtes-du-Nord (convention avec la SEPNE en cours de rédaction) et l'accord du CNET de Lannion en date du 28.12.1984 pour la création d'une réserve biologique sur l'île Losquet (22) avec gestion commune SEPNE-LPO.

. Faits marquants de la saison :

. En avril, la réserve de la Tourbière de Sérent a été entièrement incendiée. Les dommages se sont avérés par la suite moins graves que prévus.

. L'île des Landes a été entièrement abandonnée par les oiseaux nicheurs et notamment les deux espèces de cormorans. L'arrivée de renards (vraisemblablement pas fortuite) en est la cause. Des opérations de captures sont en cours, avec le concours des chasseurs.

. Sur le plan faunistique, la loutre a été trouvée dans l'archipel de Molène (29), une colonie d'Aigrettes garzette s'est formée au Haut-Villeneuve (44), le Puffin des anglais a été trouvé nicheur dans l'archipel d'Houat (56). La reproduction des oiseaux marins a été médiocre particulièrement pour la Mouette tridactyle et les sternes à l'exception pour ces dernières, de la baie de Morlaix (29).

. Etudes nouvelles :

. Une étude consacrée à l'évolution comparée des biocénoses et des activités humaines a été réalisée sur le Cap Sizun pour le compte de la Conférence Permanente des Réserves Naturelles (CPRN).

. Une recherche sur les parasites des micro-mammifères de cette réserve a été conduite par une équipe universitaire représentant plusieurs facultés.

L'étude du régime alimentaire des grands Cormorans de l'île des Landes a été amorcée.

Une étude sur les "réserves libres d'association", au niveau national, est en cours.

. Publications.

Deux dépliants ont été publiés. Le premier "tout public" sur la réserve naturelle de GROIX est édité avec le concours du Crédit Mutuel de Bretagne. Le second intitulé "ILES VIVANTES", destiné à l'information des kayakistes de mer est financé par la DRAE et la DRJS de Bretagne.

Une affiche "Réserves de Bretagne" a été éditée avec l'aide de la DRAE Bretagne.

. C.P.R.N.

Max JONIN, Jean-Yves MONNAT et Alain THOMAS ont représenté la SEPNB lors des réunions de la C.P.R.N. Le principe de l'organisation de l'assemblée générale de cette association en Bretagne en 1985 a été acquis. Elle sera organisée par la SEPNB.



## **ANIMATION - FORMATION**

### **DES CHIFFRES QUI DISENT QUELQUE CHOSE :**

en 1984      400 journées ou  $\frac{1}{2}$  journées d'animation effective  
6000 personnes concernées

dont      150 journées ou  $\frac{1}{2}$  journées GRATUITES

LES SECTIONS ONT REALISE 100 journées ou  $\frac{1}{2}$  journées  
pour environ 3000 personnes

# Le Faouët

T. 89. 2. 84

## Pour entendre battre le cœur de la Bretagne un stage « tourbières » de la S.E.P.N.B.

Organisé par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), à l'initiative de la section locale faouëtaise, animée de main de maître par Dominique Carcreff, un stage « tourbières » réunissait le dernier week-end quelque 25 participants à Clesseven en Glomel (un village proche de Plouray).

Le choix du lieu obéissait à plusieurs critères : les quelques hec-

tares de Clesseven, petit village perdu dans une lande tourbeuse, constituent une réserve biologique gérée par la S.E.P.N.B., à proximité du complexe des Montagnes Noires où l'on peut trouver ce genre de nid de la flore et de la faune spécifiques de la Bretagne intérieure que l'on peut ainsi mieux connaître et apprécier. En outre, Clesseven bénéficie de

l'aménagement de gîtes ruraux dont la capacité d'accueil est de 30 personnes.

C'était plus qu'il n'en fallait pour inciter les 25 stagiaires, tous passionnés de botanique, d'herborisation ou d'ornithologie, à participer à ce week-end studieux.

Au menu scientifique, dont le principal intervenant fut Bernard Clément, botaniste et spécialiste des tourbières, professeur à la faculté des sciences de Rennes.

Le samedi après-midi, présentation schématique des différentes tourbières et conditions de leur existence, connaissance et étude des espèces et associations végétales (dans la réserve de Clesseven).

Le samedi soir, des montages audiovisuels devaient illustrer ces « cours ».

Dimanche matin, visite par le groupe d'une tourbière au pied du Menez-Du, ce qui permettait de passer de la théorie à la pratique sur le terrain, tandis que l'après-midi était consacré à la présentation de l'aspect juridique des zones humides par M. Jean-Pierre Le Ferrand, de la section lorientaise.

Au total, amoureux et protecteurs de la nature « naturelle » ont pu passer à Clesseven un week-end bien rempli et riche en enseignements.



## Animation - Formation

### BILAN 1984

Depuis 1981, la SEPNB a choisi de privilégier ce secteur d'activité qui a permis 'la création de 3 emplois permanents d'animateurs-nature grâce à l'obtention de postes FONJEP (1 dans le Finistère au titre de l'Environnement, 1 dans le Morbihan au titre du Temps Libre et 1 dans la Loire-Atlantique en co-attribution avec la FRAPEL, au titre de l'Environnement).

Par ailleurs, le concours d'objecteurs de conscience permet, en plus, ici et là de développer des actions à titre d'expériences.

#### I. FINISTERE

##### 1. Stages de formation continue (Bruno BARGAIN)

|                      |             |                |
|----------------------|-------------|----------------|
| Landes et tourbières | Botmeur     | 14-18 mai      |
| Remembrement         | Ploudaniel  | 12-15 juin     |
| Ornithologie         | Ouessant    | 3-7 septembre  |
| La forêt demain      | Saint Cadou | 1-5 octobre    |
| Le golfe du Morbihan | Vannes      | 12-16 novembre |

##### 2. Stages de week-ends (Bruno BARGAIN)

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| Tourbières               | Plouray     |
| Le Milieu marin          | Morgat      |
| Végétation des dunes     | Pont L'Abbé |
| Les chants d'oiseaux     | Lorient     |
| Orchidées de Bretagne    | Lorient     |
| Rivières-mares           | Tréguennec  |
| Découverte des limicoles | Tréogat     |
| Connaissance des rapaces | Botmeur     |
| Les champignons          | Botmeur     |

122 stagiaires concernés.

3. Animation co-organisée (Bruno BARGAIN)

Stage BAFA perfectionnement "L'enfant  
l'eau et le jeu" avec la F.N.R.F. à Landudec

Stage BAFA perfectionnement "L'enfant  
et le milieu rural" avec le G.P.A.S. à Garlan

4. Animation estivale (Bruno BARGAIN)

Comité Léo Lagrange Yveline  
1 animation baguage

Centre L.V.J. Esquibien  
2 projections : oiseaux marins et mammifères marins

Village Renouveau Beg Meil  
1 animation Monts d'Arrée + 2 projections

Village Renouveau Loctudy  
Programme d'animation sur le baguage et les  
mares et sorties Monts d'Arrée

Centre C.C.A.S. Trégunc  
3 animations baguage

Centre O.C.C.A.J. Tréboul  
2 projections oiseaux marins

5. Animation ponctuelle (Bruno BARGAIN)

11 janvier sortie ornithologie avec le centre Léo Lagrange Quimper

17 janvier formation d'animateur à Moulin Mer

7 mars animation au Cap Sizun club Léo Lagrange

21 mars journée baguage

26 mars animation en rivière d'Etel avec <sup>la</sup> maison du Moustoir à Lorient.

5 avril projection montage Mammifères marin au Centre OCCAJ Douarnenez

10 avril découverte des tourbières dans les Monts d'Arrée avec le

11 avril club Léo Lagrange

18 avril baguage avec école Inzinzac Lochrist

10 mai baguage à Goulven avec école de Morlaix

cuticule est souvent épaisse, les stomates rares et enfoncés. Le revêtement de poils est parfois très important

Chez certaines graminées les feuilles s'enroulent, enfermant les stomates à l'intérieur, ce qui réduit considérablement la transpiration par temps sec.

Toutes ces plantes sont adaptées à résister à la violence des vents. Il ne faut pas oublier l'impact des grains de sable lancés à grande vitesse. L'existence d'une couche cireuse, le revêtement pileux, l'imprégnation de silice, l'importance du sclérenchyme constituent des moyens efficaces de protection.

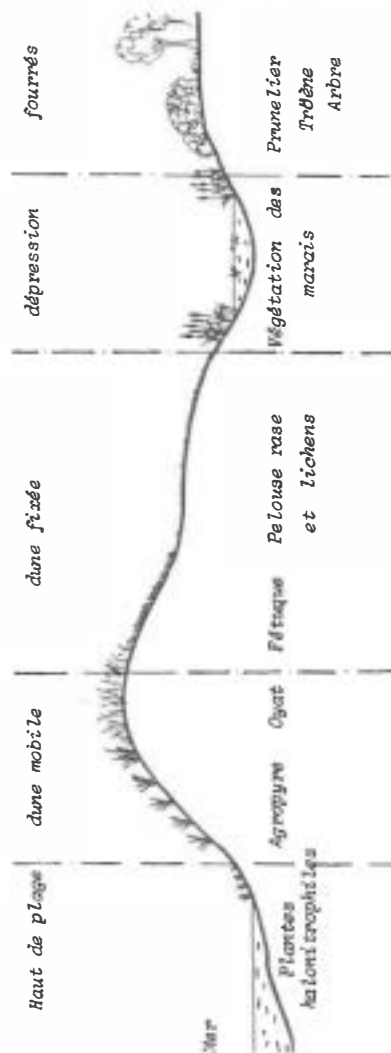
#### PROTECTION

Sous l'angle écologique, les dunes forment un milieu original et vivant et concentrent sur un petit espace une série de zones parallèles bien définies peuplées par une faune et surtout une flore variées tout à fait différentes de celles des paysages en retrait. Des plantes telles que le liseron des dunes, le pavot Cornu ou l'oyat s'y développent.

Dans le domaine ornithologique, les espèces qui occupent ces étendues sont très menacées par la présence humaine de plus en plus intense et désordonnée. Il en est ainsi du Vanneau Huppé et particulièrement du Gravelot à collier interrompu dont la population bretonne constitue l'essentiel de l'effectif nicheur français! La solitude et le non morcellement des dunes sont les garants de leur pérennité.

Aussi, sachons ne PAS LES SILLONNER EN MOTO, EN VOITURE et de détruire ainsi le vaste filet protecteur et fixe que forment la végétation

### Profil théorique d'une dune littorale



## DECouvrez LA FLORE DES DUNES DE KEREMMA !



SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET  
LA PROTECTION DE LA  
NATURE EN BRETAGNE  
( S.E.P.N.B )

186, rue Anatole-France  
B.P. 32- 29276 BREST CEDEX

Tél : (98) 49.07.18

## LES COTES SABLEUSES

es formations dunaires plus ou moins importantes existent sur la plupart de nos côtes. Le sable déposé sur la grève est emporté par le vent, puis retenu par les épaves et les premières plantes qui s'accumulent parfois en cordons très importants; formant ainsi une dune.

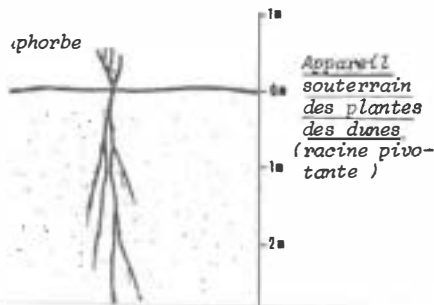
## ORIGINALITES DES SABLES MARITIMES

es sables maritimes constituent un milieu fort original :

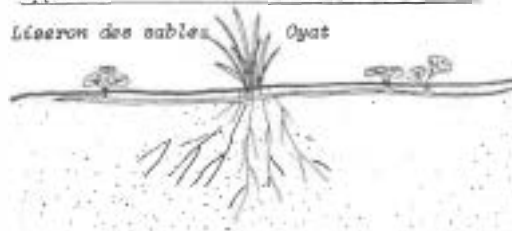
du fait de la dimension élevée des particules, les interstices occupent un volume assez grand, d'où une bonne aération du sol qui décroît au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la mer, car les particules sont de moins en moins grossières;

mobilité du substrat dans les parties les plus proches de la mer, avec des périodes d'élévation rapide alternant souvent avec des périodes de déchaussement;

présence d'un peu de sel amené par les fortes marées et par les embruns; mais la quantité devient souvent négligeable dans les parties



## Appareil souterrain des plantes des dunes



internes où le lessivage compense les apports;

- présence de calcaire, provenant des coquilles des mollusques, parfois en quantités élevées.

- aridité parfois prononcée, du fait de l'infiltration rapide de l'eau des précipitations dans le sable et aussi, au niveau des dunes fixées, de la faible mouillabilité de l'horizon humifère superficiel conduisant à une certaine perte par évaporation;

- enfin, échauffement important par temps ensoleillé, accentuant encore ce caractère d'aridité.

## ADAPTATION DES PLANTES DES SABLES

Du fait de l'originalité du milieu, les espèces des sables maritimes présentent de nombreuses adaptations.

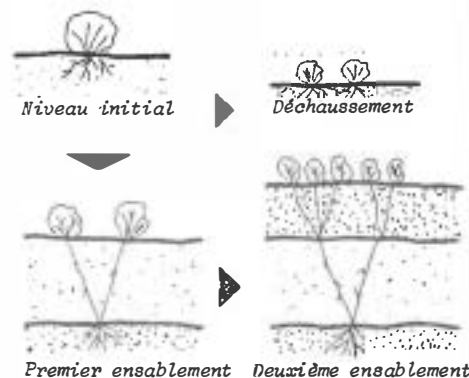
Un certain nombre sont des plantes grasses avec des feuilles et parfois des tiges plus ou moins charnues. Cette succulence est particulièrement marquée chez les plantes du haut de la plage. Elle se retrouve chez quelques espèces des niveaux plus internes. Elle correspond ici beaucoup plus à une adaptation à la présence de sel qu'à une adaptation à la sécheresse.

Beaucoup d'espèces, particulièrement dans la dune mobile, ont un appareil souterrain fortement développé. Cela permet à la fois un ancrage solide et l'alimentation en eau. Dans certains cas, la racine pivotante peut s'enfoncer à deux ou trois mètres de profondeur, parfois davantage. Dans d'autres cas, c'est tout un labyrinthe de racines ou de rhizomes qui se développe dans toutes les directions. Ces rhizomes sont parfois précieux pour résister à l'enfouissement. Lorsque la plante est recouverte par le sable, des rhizomes croissent verticalement pour donner de nouvelles pousses.

En cas de déchaussement, des rejets sont donnés par les rhizomes profonds. Les adaptations à la sécheresse se réalisent de multiples manières. La

## Réaction au déchaussement ou à

## l'ensablement des plantes des dunes



23 mai projection centre OCCAJ Jouarnenez  
 7/8 juin projection Ero Vili Lycée Brizeux Quimper  
 8 juin projection Mammifères marins Lycée Chateaulin  
 26 juin projection centre de vacances à Audierne  
 2 août projection centre de vacances à Audierne  
 25 novembre animation en rivière de Pont l'Abbé avec ass.de  
 marcheurs de Concarneau

#### 6. Animation estivale à GOULVEN-KEREMMA (Eric GRANDSERRE)

Depuis quelques années, le Conservatoire du Littoral a acquis l'ensemble dunaire de Kéremma et travaille à la restauration du milieu. La SEPNB a, cette année, tenté l'organisation d'une animation-nature sur le site durant les mois de juillet et septembre. La recherche de partenaires s'est révélée peu fructueuse à l'exception du Centre social de Lesneven et de l'Association de Kéremma.

Bilan : deux semaines d'animation à l'intention exclusive du Centre Social de Lesneven, avec préparation préalable du travail en commun

- 8 journées d'animation sur le terrain pour le public.
- 3 journées d'animation pour les membres de l'Association de Kéremma
- un dépliant a été édité ainsi qu'une affichette.
- l'animation grand-public était gratuite, les sujets abordés traitaient de l'histoire des dunes, des mécanismes de formation, de la protection, des aménagements, de la gestion, et bien sûr, de la faune et de la flore spécifique de la dune ainsi que de l'anse de Goulven.

#### 7. Animation dans les espaces verts de la Communauté Urbaine de Brest "LA NATURE DANS LA VILLE" (Eric GRANDSERRE)

La SEPNB a mis en place un programme d'animation-nature en milieu urbain, à Brest,

Ce programme est basé sur deux propositions

## Une semaine d'observation de la nature Diwan joue l'école du renard

Pour une semaine la classe primaire de Diwan (l'école en langue bretonne) a quitté les Quatre-Moulins pour se mettre au vert au conservatoire botanique du valloir de Stangalard. Stage d'observation avec un petit air d'école buissonnière, Skol al Louarn, l'école du renard.

A propos du renard les enfants en ont aperçu un dans la longue vue, donnant d'un oeil au pied de son arbre. Eric, animateur nature à la S.E.P.N.B. et leur maître Jean-Yves ont adapté leur enseignement à partir de l'observation sur le terrain. Dans l'étrange lunette des enfants ont vu le héron chasser et voler, la poule d'eau manger, les cols vêts, la foulque macroule, la mouette rieuse, la pie, la tourterelle, le begeronnette grise, la sarcelle d'hiver, le râle d'eau. Ils ont vu plonger le cormoran et le canard milouin, mangé des poissons comme l'est la grêbe castagneux.

En rentrant on dessine l'étang et sa vie finalement active. « Au Mellhard a Lever : 01 C'hoant Bras an Eus de Zebri ur Piek evit Dijunin » a écrit Chloé le canard col vert dit : « J'ai une grande envie de manger du poisson pour le déjeuner » oubliant qu'il est végétarien. Mais l'imagination a bien le droit de cité, non ?

Cassettes et diapos viennent au secours mais rien ne vaut la vue concrète de l'animal qu'on ne voit d'habitude qu'à la télé ou en image. Conclusion : « Bezomp fur Doujomp d'en natur » (Soyons sage, respectons la nature). Vendredi l'école Diwan de Lesneven rejoint le groupe.

A ce sujet la S.E.P.N.B. rappelle qu'elle se met gratuitement à la disposition des écoles pour leur faire découvrir la nature au Stangalard, à l'étang du Rielecq-Kerhuon ou à Kerouel, selon les saisons. Au Stangalard particulièrement où la C.U.B. a construit un observatoire, on a toutes facilités pour découvrir les oiseaux qu'eux-mêmes varient selon les saisons.



Dans l'étrange lunette, on voit des oiseaux de près

## L'école Diwan à la découverte de la nature au Stangalard

La classe de CP plus les élèves de la grande section de maternelle de l'école Diwan de Bras/Quatre-Moulins viennent de passer une semaine très enrichissante consacrée à la découverte de la nature au valloir du Stangalard.

### Bien observer

Dirigés par M. J.Y. Mer, animateur, et Eric, animateur nature de la SEPNB, qui ont tenu pendant trois fois par semaine à cette expérience, les élèves, qui étaient hébergés dans les locaux du pavillon d'accueil au valloir du Stangalard, ont pu tout à loisir bien observer la nature, suivre le comportement des oiseaux dans l'étang à l'aide de longue-vue, découvrir de nombreuses plantes.

En breton et en français car nous donnons des cours bilingues, nous a précisé M. Mer. Les enfants ont appris énormément de choses dans un lieu privilégié et leur observation s'est aidée, par exemple la vue d'un héron, d'une macroule, d'un canard milouin, d'un cormoran, d'un râle d'eau, d'une pie, d'une tourterelle, d'une sarcelle d'hiver, d'une grêbe castagneux, d'un héron, d'une macroule, d'un canard milouin, d'un cormoran, d'un râle d'eau, d'une pie, d'une tourterelle, d'une sarcelle d'hiver, d'une grêbe castagneux.

### Visite des correspondants de Lesneven

Les cris des oiseaux, l'observation d'un renard au fond d'une clairière, la visite d'une serre : ceci et ce breton représente un vocabulaire très riche et apprécié des enfants.

Les petits Brestois ont reçu vendredi leurs amis de l'école Diwan de Lesneven, avec lesquels ils correspondent régulièrement. Ce contact fut enrichissant pour tous et il est certain qu'un tel type d'activité éveillée sera repris par l'école Diwan, qui va organiser sa fête de Noël le dimanche 9 décembre à la



Au pavillon d'accueil du valloir du Stangalard la classe de M. J.-Y. Mer de l'école Diwan a observé un héron, une macroule, un canard milouin, un cormoran, un râle d'eau, une pie, une tourterelle, une sarcelle d'hiver, une grêbe castagneux.





1/ un cycle permanent d'expositions présentées dans les locaux du Pavillon d'accueil du Conservatoire Botanique dans le vallon du Stangalarc'h.

2/ une découverte naturaliste d'espaces de "nature dans la ville" avec l'aide d'un animateur nature de la SEPNB.

#### BILAN 1984.

##### 1/ Expositions.

- |                    |                                                                                                   |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Janvier-Février    | - "L'écologie en action" exposition MAB/UNESCO.                                                   |
| 5 Mars-ler Avril   | - "Le Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres".                                        |
| 10 Avril-30 Avril  | - "Marais, vasières, estuaires" Exposition DRAE Bretagne.                                         |
| Mai                | - "N'en jetez plus" ANRED                                                                         |
| Juin               | - "Les Réserves de Bretagne" Exposition SEPNB.                                                    |
| 3 juillet/5sept.   | - "Le Littoral" Exposition DRAE Bretagne                                                          |
| 5 sept./30 Novemb. | - "La Terre entre vos mains"                                                                      |
| Décembre           | - "Les Oiseaux du Cap Sizun" Expositions SEPNB Cap Sizun<br>"Les Dunes" Exposition SEPNB Lorient. |

A partir de comptages réalisés sur 8 mois, on peut estimer à 1400 personnes la fréquentation mensuelle du Pavillon d'accueil et chaque exposition est vue par 1500 à 3000 visiteurs.

##### 2/ La NATURE DANS LA VILLE, avec un animateur SEPNB.

Sur rendez-vous, des animations nature sont proposées sur les sites du Vallon du Stangalarc'h (Conservatoire Botanique et de l'étang du Relecq-Kerhuon) mais également, selon la demande, l'animateur de la SEPNB intervient en milieu scolaire ou dans le cadre d'un projet de l'école (P.A.E. "La Maison qui parle de la Mer" Ecole des Hauts de Penfeld).

En 1984, 18 organismes ont été concernés par ce programme (Ecoles, I.M.E., Maisons de Quartier) pour Brest et 25 en comptant la région brestoise.

Sans publicité particulière, l'animateur a dispensé en 1984, dans la région brestoise, environ 320 heures d'animation effective sur le terrain pour environ 2000 enfants et 200 adultes.

L'expérience conduite depuis octobre 1983 montre l'importance de la demande d'animation nature sur la région brestoise.

Ces prestations ont été réalisées GRATUITEMENT.

La SEPNB a souhaité, à travers un questionnaire adressé aux écoles (176 réponses), approcher au mieux la réalité de la demande. La synthèse des réponses est éloquent ("document analytique disponible sur demande"). Il apparaît nettement que les espaces de "nature dans la ville" que constituent les grands espaces verts communautaires peuvent être des espaces pour une pédagogie de la nature.

# Tous les samedis de l'été randonnées découverte des castors avec la SEPNB



• Les promenades se font en petits groupes. Sous la direction des animateurs, mille signes parlent des castors : barrages, terriers et huttes, mais aussi plus largement c'est tout le territoire du castor avec des particularités végétales et animales qui parle.

Le castor est un animal sympathique. Non seulement il a beaucoup de qualité, mais il est, d'autre part, spectaculairement doué. Dès lors, on ne s'étonnera plus des affinités entre ce gros rongeur et les naturalistes de la SEPNB (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne). C'est, on le sait, un des gros soucis de ces derniers. A l'école des animaux et de la nature qu'ils nous font mieux connaître (chaque année ils guident 100.000 visiteurs dans d'autres réserves bretonnes) c'est un art — difficile — qu'avec eux, nous apprenons l'urgence de réinventer.

Depuis cet été, tous les samedis, avec la participation financière du Parc d'Armorique, la SEPNB propose donc à partir de l'école de Botmeur des randonnées découvertes des castors dans les Monts d'Arrée : la cuvette de Brennilis est le seul endroit où on les trouve en Bretagne.

## Une espèce en voie d'extinction

Le castor est une espèce en voie d'extinction.

D'avril 1968 à mai '71, dix castors du Rhône (c'était alors la seule région de France où ils subsistaient) six mâles et quatre femelles, ont

été lâchés dans la partie est du bassin de Brennilis. A l'heure actuelle, on estime la population à 60 individus. Les castors fréquentent le cours principal de l'Ellez, du barrage de Saint-Herbot, au bord du village de Kerveur. Un autre secteur est occupé, près de Ty Ar Yeun, au bord même du bassin.

A vrai dire, le visiteur diurne ne voit pas le castor : c'est un animal

**ANIMATION GRATUITE.** — Les randonnées sont une animation gratuite. Départ tous les samedis, à 14 h, de l'école de Botmeur. Se munir de bottes ou de vieilles chaussures ne craignant pas l'eau. Les groupes (colonies de vacances, etc.) sont priés de prendre rendez-vous en téléphonant au siège de la SEPNB à Brest au 49.07.18.

discret qui sort au début et à la fin de la nuit. Pourtant, le randonneur ne sera pas déçu, le castor modifie de façon importante son milieu et les sont nombreux.

## Barrages terriers et huttes

Strictement herbivores, les castors se nourrissent de nombreux végétaux, arbres et arbustes bor-



• Des castors on n'en voit pas. C'est un animal discret qui ne sort que la nuit. Voici une femelle adulte sur les bords de l'Ellez.

dant les cours d'eau. Dans les Monts d'Arrée, ils s'attaquent principalement aux saules, peupliers, parfois aux chênes et aux hêtres. Ils ont aussi causé quelques dommages dans de rares plantations.

Lorsqu'ils sont bien cantonnés dans un territoire (celui-ci comprend généralement de un à deux kilomètres de rives) les castors édifient des barrages. Ceux-ci sont coïncités par de la boue prélevée dans le fond de la rivière. Quand le niveau d'eau est suffisant les castors creusent des terriers dans la berge. Sinon ils construisent des huttes. Le plus souvent, ces constructions sont érigées au pied d'un arbre. Parfois les animaux mettent en communication deux bras de rivières en creusant un canal. Sur l'Ellez, les castors ont déjà construit des barrages mais ils sont régulièrement détruits par les de la centrale de Brennilis, on peut en voir aussi sur le Roudoudour et le Rondouir.

Le castor élague « gratuitement » les sautes des bords de rivières, travaux que devraient exécuter, sinon, à grands frais, les sociétés locales de pêche. Il favorise ainsi l'ensoleillement, la photosynthèse et augmente donc la productivité de la rivière. Avec ses barrages et ses terriers il régularise le cours de la rivière et freine

l'érosion des berges. En décapant la boue des fonds, il favorise la reproduction des salmonidés. Le castor est en outre le seul animal à concurrencer directement le rat musqué, espèce nuisible sur son propre terrain. Enfin, par son régime strictement herbivore, il lutte efficacement contre l'envasement progressif de la rivière par la végétation.

## Une exubérance végétale

Cet envasement est particulièrement important dans la région de Brennilis. Il est lié vraisemblablement à la centrale nucléaire car on peut y constater une modification de milieu due à l'augmentation de quelques degrés de la température de l'eau.

Le randonneur lui, est ébloui de cette exubérance végétale où le castor a fait son domaine : renoncules aquatiques, reines des prés, mille autres espèces ordinaires ou protégées comme cette fougère qui prend ici une taille spectaculaire et qui n'est autre que l'osmonde royale, une espèce protégée. Insectes et oiseaux, mille autres compagnons aquatiques vous donnent rendez-vous sur la piste des castors.

la Télégramme de Brest  
juillet 82

La SEPNB a proposé à la CUB et à la Ville de Brest la création d'un emploi pour valoriser les espaces verts sur le plan pédagogique.

B. Découverte des castors dans les Monts d'Arrée (Lionel LAFONTAINE et section locale)

Avec la participation du Parc naturel régional d'Armorique, la SEPNB a mis en place, durant l'été, un programme de randonnées découverte des castors dans la cuvette de Brennilis. Tous les samedis après-midi, des groupes furent nombreux au rendez-vous pour cette animation gratuite que les médias locaux ont parfaitement annoncée.

9. Stage "Littoral" FFSPN - SEPNB (J.P. FERRAND et R. LE ROY)

Un stage de week-end sur le thème de la protection du littoral a été organisé et animé par la SEPNB à Loctudy les 20 et 21 Octobre

II - MORBIHAN (Brigitte VADIER, animatrice permanente  
Eric PETIT, et Christian LE MAIGNAN)

1. Animation tout public

Weeks ends nature :

6 et 7 Octobre Ecologie d'une Ile (Bailleron)

Milieu marin - Botanique - Ornithologie

10 et 11 Novembre Découverte des oiseaux migrateurs

Observations des oiseaux hivernant dans le golfe

Journées

14 Octobre : Les Champignons (Forêt de Colpo)

cueillette ,Détermination, Préparation d'une  
exposition publique.

15,16, ET 17 octobre : Exposition Champignons

La Cohue (Vannes)

**VOIR , ECOUTER**

**... COMPRENDRE**

**LA NATURE**



**SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE  
ET LA PROTECTION DE LA NATURE  
EN BRETAGNE**

## ½ Journées

25/7, 26/7, 7/8 et 8/8 - 4 sorties - Dunes Vasières

2/8 - 1 sortie Milieu marin

10/8 et 23/8 - 2 sorties Ornithologie

13/8 1 sortie - Marais

Sortie publique oiseaux migrateurs hivernant à la rivière de Pénerf  
et l'estuaire de la Vilaine

## 2. Animation pour les scolaires

25/10 - 1 journée - Milieu marin

25/10 - ½ journée - Zones humides, Estuaires

6/12 - ½ journée - Oiseaux hivernants

12/12 - ½ journée - " " - PAE

Oiseaux migrateurs hivernant sur le littoral morbihannais

Collège de Quiberon (baie de Plouharnel) - 1 classe

Ecole Normale du Morbihan (Estuaire de la Vilaine)

Réserve biologique de Falguérec - oiseaux, botanique, mare.

Ecole primaire d'Armorique - 2 classes

L.E.P. Guéhenno de Vannes - 15 élèves

Ecole primaire Jacques Prévert de Vannes + suivi en classe-1 classe

C.E.S. privé de Baud - 2 classes

Ecole primaire privée de Larré - 20 élèves

### Dunes

Ecole de Plouhinec - 1 classe

Lycée Marcel Robyl de Suscinio - 26 élèves-Sortie et projection

Classes de mer du Loiret - Damgan - 2 classes

### Autres

Zones humides : projections de montages audio-visuels-Ploermel

5 classes - 1er et 2nd cycles

Oiseaux du bocage - CEG de Malestroit 1 classe

Projection d'un montage sur les oiseaux du littoral- Foyer du LEP

Guéhenno de Vannes - 30 élèves

Projection d'un montage sur les oiseaux du littoral- Classes de mer

de Quiberon- Lycée de Lorient - 60 élèves.

3. Associations, organismes divers, villages de vacances et colonies de vacances.

21/11 et 28/11 - Centre social Kercado-Vannes -Découverte des oiseaux l'après-midi

7/12 - Personnel O.N.F. - Découverte des oiseaux Golfe  
1 journée

7/7 - Projections montages diapos - Oiseaux (100 personnes)

20/8 - " " " ( 70 " )

23/7 - " " - Dunes ( 70 " )

1/8 - " " -Rivière de Noyal (100 personnes)

- 4 visites de Falguérec

2 sorties et projections au VVF PTT de Kerjouano Arzon

Projection d'un montage à la DDJSTL de Vannes

Animation à Falguérec avec le CEAS de Vannes

Animation à Falguérec pour 80 enfants des cercles celtiques du Morbihan

- Projections montages diapos: 5 animations

8/7 Oiseaux - (70 enfants)

6/8 " (70 enfants)

7/7 Dunes (10 personnes)

16/8 " (50 enfants)

3/9 " (10 personnes)

- Sorties sur le Terrain

Milieu marin : 7 sorties

15/7, 31/7, 14/8, 16/8, 18/8, 20/8, 27/8 (153 personnes et enfants)

Mares : 4 sorties

15/7, 16/7, 20/8, 20/8 (107 enfants)

Dunes : 4 sorties

7/7, 30/7, 22/8, 3/9 (56 personnes)

Etang : 1 sortie

18/7 (10 personnes)

1. Stages longs (3 à 5 jours)

**Initiation à l'Ornithologie** - | Acquisition d'une formation de base  
 En Brière | en ornithologie (identifications méthodes  
 du 2 au 6/04/84 | et comportements d'observation, l'ornitho-  
 | logie locale, notions d'écologie)  
 | Approche des applications de l'ornitholo-  
 | logie dans l'étude du milieu, l'éducation  
 | à l'environnement, la protection de la  
 | nature.

**Découverte d'un milieu :** | La découverte des écosystèmes briérons par  
**La Brière** | l'observation de la faune et de la flore,  
 du 2 au 6/07/1984 | du paysage, et de l'évolution du milieu  
 | (sorties en chaland, rencontre avec des  
 | scientifiques)  
 | Regard et réflexion sur l'utilisation et  
 | l'aménagement des zones humides par l'hom-  
 | me. (rencontres avec des utilisateurs du  
 | marais, des responsables et techniciens  
 | de l'environnement).

**Initiation à l'Ornithologie** | Acquisition de connaissance de base en  
 en Brière et Presqu'île | ornithologie, compréhension de quelques  
 Guérandaise | mécanismes fondamentaux du fonctionnement  
 | de la nature par la pratique de l'ornitho-  
 | logie. Découverte de la valeur écologique  
 | d'une région révélée par son avifaune.  
 27 au 31/08/84

**Ornithologie hivernale** | Initiation et perfectionnement en orni-  
 en Baie de l'Aiguillon | thologie, suivant niveau.  
 (Vendée) | Modes d'utilisation des marais littoraux  
 | par les oiseaux migrateurs hivernants.  
 | Evaluation de l'enjeu que représentent  
 | aménagement et protection de ce patrimoine  
 | écologique d'importance européenne.  
 21,22,23/12/84

2. Stages courts (1 jour et demi, en W.F.)

**"A l'affût de la nature"** | Sujets, méthodes, matériel, et déontologie  
 Initiation à la photographie | en photographie de faune et de flore.  
 naturaliste - dans le Pays | Exemples: sur le terrain.  
 de Retz -  
 19 et 20/05/84

**Connaissance des Champignons** | Données générales sur les champignons,  
 en forêt du Gâvre | identification des espèces, leur écologie.  
 | Bibliographie sur le sujet.  
 27 et 28/10/84

### 3. Les animations ponctuelles.

A - à la demande : 18

- 20/01/84 - Projection de diapositives commentées. - Club Léo Lagrange (section randonnée pédestre)  
thème: flore et faune de Brière Public concerné: randonneurs  
32 participants
- 29/01/84 - sortie  
thème: Connaissance des oiseaux hivernants de la vallée de l'Erdre - A.L.A.C.(Association Loisirs et Animation de Carquefou 44)  
Public concerné : grand public  
18 participants
- 28 et 29/02/84 - sorties dans le cadre d'un séjour de classe verte - Collège St Paul 44 REZE  
Public concerné: scolaires (6è)  
28 participants  
thème : le milieu forestier (Vioreau)
- 23/03/84 - projections de films 16mm - Association de quartier Zola-Barbusse 44 REZE  
Public concerné: grand public  
14 participants.  
thème: Evolution des milieux naturels, notions d'écologie.
- 17/04/84 - sortie - Collège St Paul 44 REZE  
Public concerné : scolaires (5è)  
21 participants  
thème: le milieu forestier (Vioreau)
- 7/05/84 - sortie - Etudes et Chantiers Bretagne  
Public concerné : animateurs  
17 participants  
thème :Avifaune du littoral (Guérande)
- 9/05/84 - sortie - Club CPN de La Montagne 44  
Public concerné: enfants (temps de loisirs)  
7 participants  
thème : Migrateurs de printemps du littoral.
- 10/05/84 et 7/06/84 - sorties en soirée - A.L.A.C.  
Public concerné : grand public  
8 participants  
thème: découverte de l'avifaune nicheuse des marais de l'Erdre  
Ecoute nocturne.  
13 et 12 participants
- 12/05/84 - sortie + projection de diapositives - F.U.A.J.(Fédération unie des Auberges de jeunesse)  
Public concerné: grand public  
8 participants  
thème: découverte des milieux naturels de Brière
- 7/06 et 12/06/84 - sorties dans le cadre de journées pédagogiques C.A.U.E. de Vendée  
Public concerné : scolaires  
130 à 150 participants  
thème : la haie



- 11/07/84 - sortie -  
thème: **sensibilisation à l'observation de la nature (Etang de Clégreuc 44)**  
- A.L.E.A. (Colonie de vacances de la ville de Nantes)  
Public concerné: enfants  
12 participants
- 12/09/84 -projection du film 16mm  
"ENTRE TERRE ET MER" et débat  
thème: **Protection et aménagement du milieu naturel: les zones humides.**  
- D.D.T.L. 44  
Public concerné: adultes, dans le cadre de l'université d'été 1984  
30 participants
- 12/11/84 - sortie à la réserve du Massereau  
thème: **découverte des oiseaux hivernants de la basse Loire.**  
- Ecole primaire de Haute Indre 44  
Public concerné: scolaires  
19 participants
- 8 et 9/12/84 - sorties -  
thème: **initiation à l'ornithologie**  
- A.R.C.C.  
Public concerné: militants de l'association  
13 participants
- 16/12/84 (matinée) -sortie -  
thème: **connaissance des oiseaux hivernants des marais de l'Erdre**  
- A.L.A.C.  
Public concerné: grand public  
15 participants
- 16/12/84 (après-midi) -randonnée pédestre -  
thème : **découverte des marais de l'Erdre (formation, avifaune, exploitation)**  
- Amicale laïque du lycée Vial Nantes 44  
Public concerné: enseignants  
7 participants

**B - proposées par la SEPNB : 5**

- 11/05, 5/06, 12/06, 29/06, et 2/12/84  
sorties en soirée au 2<sup>e</sup> trimestre  
et sur une journée au 4<sup>e</sup>  
thème: **découverte des milieux naturels des environs de Nantes**  
-Marais de la Basse Loire, Vallée de l'Erdre, Lac de Grandlieu -  
- public concerné : grand public  
Participants : 46 sur 1 ou plusieurs sorties

Commentaire : Malgré une publicité faible, ce type de sorties de proximité en zones naturelles, de courte durée et pour la plupart en semaine (soirées), a remporté un honnête succès chez un public non adhérent (seulement 4 personnes étaient adhérentes à la SEPNB avant leur première sortie).

Ces sorties permettent une sensibilisation "sans effort" et à faible coût pour un public nouveau dont une partie peut se montrer intéressée par un approfondissement en W.E. ou stages longs (7 en 1984). Elles ont aussi l'intérêt d'attirer l'attention du public sur la valeur de quelques sites naturels souvent oubliés car proches d'un grand centre urbain et non maritimes.

#### 4. Autres types d'animations réalisées en 1984:

##### - Encadrement de classes de découverte:

Classes vertes : 4 séjours concernant 8 classes primaires (du CP au CM2) de REZE ont été encadrés au centre de La Pinelais dans le Pays de Retz (ville de REZE)

dates : de mars à juin - 26 Journées d'animation.

Classe de mer : 1 séjour concernant 3 classes primaires a été encadré au centre du Razay à Piriac s/mer.

dates: du 15 au 28/06/84

##### - Participation à la préparation et à l'animation du camp SEPNE de BOIS JOUBERT.:

dates : du 2 au 26/08/84

Nombre de participants : 23 enfants de 10 à 12 ans

Thème et objectifs : initiation à l'écologie et à la protection de la nature par la découverte d'un milieu : la Brière.

#### 4. Projet régional APPSB - SEPNB - ARIC

"La commune et son environnement"

Il s'agit d'un programme de formation pour les élus. Les besoins ont été mis en évidence par l'envoi et l'analyse d'un questionnaire. La formation commencera en 1985.

La Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Bretagne a soutenu cette action.

# Dix dauphins d'une espèce rare s'échouent dans l'estuaire du Jaudy

OF 8.6.84

TRÉGUIER. — La semaine dernière, vingt à trente dauphins ont remonté le Jaudy et d'après certains témoins, ils auraient même atteint le port de Tréguier.

Mais en quittant les eaux trégorroises pour regagner la haute mer, dix d'entre eux — sept mâles et trois femelles — se sont échoués sur l'île Loaven, dans l'estuaire.

Selon les chercheurs du Centre national d'études de mammifères marins de La Rochelle et de la faculté de sciences de Brest, alertés par les Affaires maritimes, il s'agit peut-être de dauphins du Pacifique, une espèce encore jamais observée sur nos côtes, vraisemblablement des dauphins de Fraser mesurant entre 2,10 m et 2,45 m de long. Les causes de cet échouage sont inconnues pour le moment, les cétacés ne présentant aucun signe de maladie, mais seulement une certaine maigreur.

Des prélèvements d'organes pour étude de la nutrition, de la pollution et de la reproduction ont été effectués. Les crânes et trois squelettes entiers seront conservés pour mise en collection au centre naturel d'études des mammifères marins de La Rochelle.

## Une espèce rare décrite en 1956

Sur place, à l'île Loaven, M. Eric Hussenot, chercheur au C.N.R.S., spécialiste du groupe étudiant les mammifères marins à la S.P.N.B. (Protection Nature Bretagne), était venu de la Faculté des Sciences de Brest. En observateur attentif et intéressé, aidé par ses collègues de La Rochelle et par les ostréiculteurs locaux, il a fait les premiers constats. « Il s'agit, nous disait-il, de dauphins du genre *Legania Delphis Hessel*, espèce décrite par Fraser en 1956. La dernière observation se situe en Afrique du Sud ». Dauphins très rares dans nos eaux puisque les observations ont été faites dans

des mers tropicales. « C'est en tout cas la première observation de cette espèce dans les eaux de l'ensemble de l'Atlantique... et de la Manche ».

« L'étude du crâne, de la dentition, du rapport des longueurs, etc., va être menée. Un squelette complet ira à la Faculté de Brest, une autre à La Rochelle ».

Si une dizaine de dauphins se sont échoués à l'île Loaven, le reste de la troupe qui a regagné le large réussira-t-il à survivre, à s'alimenter ? Il est possible que d'autres dauphins, Fraser, non habitués à nos mers, viennent au rivaige ces jours-ci.

## L'étrange migration de plusieurs dizaines de dauphins

LANNION. — Des chercheurs du Centre national d'études des mammifères marins de La Rochelle et de la Faculté des sciences de Brest vont tenter de résoudre l'énigme posée par la migration de vingt à trente dauphins, peut-être des dauphins Fraser, du Pacifique, qui, la semaine dernière, ont remonté le Jaudy, la rivière de Tréguier, dans les Côtes-du-Nord. En redescendant la rivière, dix d'entre eux, sept mâles et trois femelles, se sont échoués sur un îlot de l'estuaire du Jaudy et n'ont pu être secourus. Des prélèvements d'organes ont été opérés qui donneront, espère-t-on, les raisons de cette migration encore jamais enregistrée sur les côtes de l'Ouest.



OF 4.6.84

### Etudes réalisées ou en cours en 1984.

- Evolution des zones humides intérieures de Bretagne, par Laurent CHARBONNIER, Contrat Direction de la Protection de la Nature.
- Etude d'environnement de la Z.A.C. de Bourgenay (Loire-Atl.) par Pascale RIO. Contrat avec la Société de Développement de Bourgenay.
- Inventaire des milieux naturels dans l'aire d'études et d'aménagement du littoral, par Pascale RIO. Contrat avec le C.O.A.L. Vendée.
- Elaboration d'outils pédagogiques pour le développement de P.A.E. (Projet d'Action Educative) sur le thème "Oiseaux et zones humides" par R. MAHEO et P. BIRET. Réalisation d'un fascicule "Les Migrations" Subvention D.R.A.E. Bretagne.
- Etudes sur les réserves libres d'association en France, par J.P. FERRAND; Subvention Direction de la Protection de la Nature.
- Contrat d'expertises en milieux naturels avec la DRAE-Pays de Loire.
- Etude éco-éthologique du blaireau et impact sur l'agriculture, par Lionel LAFONTAINE (thèse de Doctorat)
- Statut du Castor dans les Monts d'Arrée par Lionel LAFONTAINE et section Monts d'Arrée.
- Statut actuel des Orchidées de Bretagne, groupe de travail animé par Bruno BARGAIN.
- Programme d'études sur les Mammifères marins de Bretagne (groupe de travail animé par Eric HUSSENOT).
- Communication au Conseil international pour l'exploitation de la mer à Copenhague du Groupe Mammifères marins "Reproduction du phoque gris en France durant l'hiver 1983-84 - Nouvelles réflexions sur le statut de l'espèce" par D. PRIEUR.
- Recensement Européen des Oiseaux marins échoués en relation avec AR VRAN (programme RSPB) les 25-26 février.
- Un "groupe Loutre" s'est constitué en Ille et Vilaine et, en relation avec A.J.BRAUN, a recherché les indices d'une présence effective de cette espèce.
- Diverses études locales (voir activités des sections locales).

## LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE

## Le Conservatoire Botanique de Brest

IMPORTANT : chaque année, un rapport d'activité détaillé est rédigé pour le Conservatoire Botanique de Brest. Sa diffusion est restreinte. Il peut cependant être fourni sur demande.

Le Conservatoire botanique de Brest est géré par la SEPNB dans le cadre d'une convention tripartite passée avec l'Etat (Ministère de l'Environnement) et la Communauté Urbaine de Brest.

En 1984, le personnel comprenait 5 permanents (Conservateur - chargé de gestion - documentaliste - responsable des cultures - jardinier) et 3 objecteurs de conscience, affectés à des travaux horticoles. En plus, la Communauté urbaine de Brest met occasionnellement, à disposition une équipe de jardiniers.

o

o o

Principaux éléments de l'activité 1984 :

En 1984, 840 espèces menacées sont en culture au Conservatoire.

- . 45 sont éteintes en nature.
- . 216 sont en danger immédiat d'extinction.
- . 191 sont vulnérables.
- . 186 sont rares.
- . 202 sont menacées mais sans qu'il soit possible de préciser dans quelle catégorie elles entrent (statut "indéterminé")

= Recensement des éléments les plus menacés de la flore de France.

La recherche et la mise en culture des éléments les plus menacés de la flore de France se sont développées avec le concours de nombreux botanistes de terrain. La mise en oeuvre de ce travail a été décidée en concertation avec le Conservatoire Botanique de Porquerolles qui, dans ce cadre, prend en charge la partie méditerranéenne du territoire.

Outre la mise en culture de ces espèces, le Conservatoire a entrepris la préparation d'une publication faisant la synthèse de la situation de ces espèces. Ce document devrait paraître en 1985.

- Inventaire de la flore menacée du Massif armoricain.

Cet inventaire dont le principe est détaillé dans l'article paru dans le numéro 116 (octobre 1984) de Penn ar Bed est largement avancé. Le cercle des correspondants s'est largement étendu notamment à des groupes locaux ou à des sociétés de protection de la Nature. (Mayenne Science, Comité pour la protection des dunes et des sites de St Gille Croix de Vie en Vendée...). Les données actuellement récoltées vont permettre dans l'immédiat la publication d'une liste réactualisée en fonction des nouveaux éléments et des premières fiches d'espèces.

Nous entreprenons la traduction des données en coordonnées grades et leur stockage informatisé sera effectué par le Secrétariat de la Faune et de la Flore.

- En 1984, le Conservatoire Botanique a contribué, avec la SEPNB, à la relance d'une gestion scientifique de la Réserve Naturelle de St Nicolas des Glénan (protection du Narcisse endémique des Glénan).



**Actions de Protection**

**de la Nature**

# La S.E.P.N.B. et la protection de la baie d'Audierne

## « On veut être associé à la fête »

OF 2-11-84

**BREST.** - L'acquisition de cinq cents hectares de littoral de la Baie d'Audierne par le conservatoire du littoral vient d'être décidée (O.F. du 27 octobre). Une information qui a réjoui les militants de la S.E.P.N.B., la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne. En tant que naturalistes et scientifiques, on ne peut qu'être heureux de voir que la haute valeur biologique de ce secteur est enfin reconnue, disent à Brest, Max Jorin et Jean-Yves Monnat, deux responsables de la société. Au sein de celle-ci, on a d'ailleurs un autre motif de satisfaction : la protection récemment garantie pour la tourbière de Trémouézan « qui, en 78, était vouée à être la décharge du S.I.V.O.M. de Landemau ».

Par dessus tout, le S.E.P.N.B. voit dans la décision concernant la baie d'Audierne (et Trémouézan) l'aboutissement d'une démarche patiente, insistée et réfléchie de ses militants.

« Alors, comme le disent Max Jorin et Jean-Yves Monnat, s'il y a une fête pour marquer les résultats obtenus, nous tenons à y être associés ».

Ce n'est pas tout à fait le cas jusqu'ici. On va essayer de réparer cette injustice. Car enfin « on ne voit pas pourquoi les élus et l'administration s'attribueraient tout le mérite quand des actions de bénévoles débouchent sur des résultats ».

C'est bien vrai ça. Surtout si les actions pour obtenir ces résultats ont été parfois engagées contre des élus, ou l'administration. Ce qui est le cas ici.

### Aménager sans détruire

Pour le vérifier, il n'est que d'ouvrir le grand livre de la S.P.N.B.

1957. C'est le naissance de la société. Pen ar Bed, son bulletin,

consacre une importante étude aux étangs de la baie d'Audierne. Un numéro spécial revient sur la question en 1969. En 1975, c'est l'élaboration d'un document de « mise en valeur et d'aménagement de la baie d'Audierne ».

Une étude de deux militants locaux, Alain Thomas et Bruno Bargain réactualise le projet d'aménagement en 1981. Il y a eu ensuite - ou auparavant - des interventions auprès du conseil de l'Europe soucieux de préserver des zones humides de la qualité de la baie. Une instance (en cours) de classement de cette même baie. L'intervention de 230 scientifiques bretons pour réclamer quand se précisait le projet de construction d'un village de vacances à Fiovan, que l'irréparable ne soit pas commis. Les recommandations, aujourd'hui un peu oubliées du S.A.L.B.I. (schéma d'aménagement du littoral breton et des îles) pour ce secteur.

Arrêtons là.

Dans le milieu associatif, comment Marc Jorin et Jean-Yves Monnat, on fait un travail de harcèlement pas toujours bien

perçu et qui vaut pas mal de coup aux bénévoles que nous sommes. Donc, en cas de victoire ou de résultats, nous pensons qu'il est juste de reconnaître la valeur de ce travail ».

Il n'empêche que certains, dans cette affaire, au lieu de parler de succès ou de victoire, accusent ceux de la S.E.P.N.B. et leurs alliés d'être des empêcheurs d'aménager en rond. Donc des obstacles au développement de l'économie locale.

« Au contraire. Pour Fiovan et son village, nous avons proposé un contre-projet primé à l'échelle nationale et qui permettrait le développement localement d'un tourisme de découverte, source de profits pour le pays. Nous sommes pour l'aménagement des zones sensibles, mais plantées, tenant compte des vraies richesses locales. D'accord pour les mettre en valeur. Pas pour les sacrifier ».

Message entendu ? La suite au prochain épisode de la défilé longue histoire de la baie d'Audierne.

J.C. PERAZZI

## La baie d'Audierne protégée

### après 25 ans de combat menés par la SEPNB

Le Télégramme  
1.11.84

« La baie d'Audierne sous protection ? Bravo ! », s'exclament M. Max Jorin et M. Jean-Yves Monnat, respectivement secrétaire et vice-président de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne).

« Nous nous réjouissons doublement, en tant que scientifiques et responsables d'association, d'apprendre que le Conservatoire national du littoral fera l'acquisition de 500 hectares de terrain au sud de cette baie. D'autant qu'une telle décision intervient peu après l'arrêt de protection de biotope des landes et tourbières de Trémouézan (premier arrêté du genre dans le Finistère) ».

Et d'expliquer qu'il s'agit là d'un renversement complet des mentalités.

« Des zones humides jusqu'à présent méprisées, au point d'être classées terres sans valeur agricole, autrement dit propres à faire n'importe quoi, sont reconnues pour leur valeur écologique ».

Mais, disent-ils, c'est le résultat d'un travail de longue haleine.

« Depuis 25 ans, nous nous battons dans ce sens sur le terrain. Les élus comme l'administration

semblent l'ignorer. Dès 1957, la SEPNB a parlé des problèmes de la baie d'Audierne, comme en témoignent ses publications. En 1969, elle a consacré tout un numéro de « Pen-ar-Bed » à ce sujet. En 1981, Alain Thomas et Bruno Bargain ont émis des propositions d'aménagement très concrètes des accès à la mer dans une perspective de réservation du milieu. Ce document, d'ailleurs, a été adressé aux élus locaux et aux administrations intéressées. Il a même été présenté par le ministère de l'Environnement aux instances européennes ».

Pourquoi toutes ces précisions aujourd'hui ?

« Nous effectuons un travail bénoir et nous prenons assez de coups pour ne pas réagir devant l'appropriation de notre tâche ».

L'aventure du site maintenant ? Le Conservatoire national du littoral va acheter 500 hectares, d'accord ; une partie du site est en instance de classement, fort bien, mais il faut rester vigilant jusqu'au bout. Sous-entendu : des erreurs peuvent être commises dans l'aménagement des lieux

## **Actions de Protection de la Nature.**

Une des activités statutaires quotidiennes de la S.E.P.N.B. et de ses membres est bien sûr la protection de la nature et le lecteur se reportera au chapitre III pour voir, dans le détail, les activités des sections.

Nous souhaitons, ici, regrouper les actions principales dans leur dimension régionale .

### **PROTECTION DU LITTORAL**

Dossiers et interventions nombreuses pour la protection du littoral, des dunes et marais littoraux dans le Finistère, la Loire-Atlantique et le Morbihan.

Actions et interventions régulières pour la protection du site de la Baie d'Audierne (Finistère).

Festival ELIXIR , la SEPNB a obtenu une concertation préalable et la prise en compte partielle de ses propositions.

### **PROTECTION DES ZONES HUMIDES.**

Interventions pour le Marais dunaire de Flouhinec (56).

Protection de l'étang et de la lande humide de Gruellau (44) en collaboration avec la municipalité.

Intervention réussie pour éviter le remblaiement d'une zone humide classée N.D au P.O.S. de St Jean de Boiseau (44).

Intervention pour la protection des Faillies Brières, zone humide de 12 ha, en Loire Atlantique.

Intervention, commune avec les chasseurs, pour la protection des marais du Brivet (44).

Protection de la Baie d'Audierne (29), en cours.

Protection de la Tourbière de Langazel (29), réussie.

Intervention pour la protection de la Vallée du Ninian sur la commune de Plémet (22).

## ARRETES DE PROTECTION DE BIOTOPES

### PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE.

Arrêté préfectoral de protection de biotope pour la tourbière de Langazel (29) : aboutissement d'un long travail de la SEPNB sur le terrain... à partir d'un projet initial de décharge d'ordures ménagères!!

Dossiers déposés pour arrêtés de protection de biotopes pour l'Ile aux Moutons (colonie de Sternes) et une ancienne carrière de Penmarc'h (orchidées).

Dossier déposé pour arrêté de protection de biotope pour la Mare de Maffey's (35).

Adaptation de la liste des espèces végétales protégées à la situation du Finistère. Proposition au Préfet pour possibilité de publication dans la presse. (Action identique dans les autres départements)

Intervention de soutien pour la campagne nationale en faveur de la protection de la Terre Adélie.

## POLLUTION

Interventions réussies contre les projets de décharge d'ordures ménagères de Plouvien (29) (recours au T.A.) et de Trégarvan (29).

Mise en place d'un bac dégraisseur artisanal à la sortie d'usine polluante à Pont Croix (29).

## DIVERS

Et quotidiennement une action renouvelée pour la prise en compte des problèmes d'environnement, pour une protection des milieux naturels bretons et une action régulière au sein des Commissions départementales des sites.

Les problèmes régulièrement abordés concernent la protection des dunes et zones humides, la protection des landes et tourbières, la lutte contre l'enrochement du littoral, la lutte contre l'extension du camping-caravanage littoral, etc...

A noter : -l'obtention à la Commission des sites du Finistère d'aborder,  
à travers des "questions diverses", des sujets d'actualité  
de l'environnement départemental.

-l'accord du journal Ouest-France pour la publication-régulière  
de "pavés" concernant la protection de la nature.

### **PRÉSERVONS LES DUNES**

Les dunes nous protègent naturellement de la mer.  
Milieu mouvant, le tapis végétal les fixe. Protégeons les dunes en préservant le tapis végétal : pas de circulation automobile, pas de « moto verte », pas de camping, pas d'extraction de sable...

Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

## Communiqués de Presse

OF 9-1-84

## La S.E.P.N.B. et la politique de l'eau :

### « En retard d'une guerre »

BREST. - Le comité technique de l'eau de la région Bretagne vient de diffuser son « document d'orientation pour l'aménagement et la gestion des eaux en Bretagne ». Ce document dresse un bilan régional et a pour objectif de proposer les grandes lignes d'une politique de l'eau.

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, membre du comité, s'est adressée au préfet de région pour lui faire part de ses réflexions. Pour elle, ce document s'inscrit « dans une perception dépassée du problème, ne tenant pas compte des données économiques actuelles et des nécessaires options nouvelles qui en découleront ».

« Ainsi, les prévisions et propositions sont-elles effectuées dans le cadre de perspectives théoriques basées sur les périodes de pointe et des hypothèses fortes de consommation et ne proposent aucun modèle de développement économe de l'eau : pas de proposition pour l'extension du recyclage et des économies domestiques ou industrielles à grande échelle, pas de proposition pour limiter l'accroissement sauvage des consommations estivales. Certains chiffres représentent d'ailleurs des évaluations visiblement surfaites (élevage dont l'augmentation prévue

est incompatible avec la conjoncture économique) ».

La S.E.P.N.B. relève que la création de plusieurs nouvelles retenues est avancée pour faire face au problème de consommation, « ce qui équivaut, dit-elle, à une vulnérabilisation institutionnalisée de la ressource en eau » ; qu'il est fait une présentation de perspectives « maximalistes » de drainage, « sans aucune garantie de prise en compte des conséquences sur l'environnement ». Elle déplore l'absence « complète » dans ce document d'orientation d'un plan d'ensemble de lutte contre les pollutions diffuses, s'étonne de l'estimation « satisfaisante » de la qualité des eaux courantes « alors qu'aucun estuaire ne remplit les qualités requises pour l'aquaculture selon les normes européennes ».

En conséquence, la S.E.P.N.B. déclare ne pouvoir se rallier à un tel document qui « est manifestement en retard d'une guerre ».

## TIR DE HERONS CENDRES

Le 25 décembre 1983 (Tél. du 31.12.83), deux hérons étaient trouvés morts à La Roche Maurice, dans la vallée de l'Elorn, manifestement victimes de coups de fusils.

Acte délibéré de pêcheurs ou de pisciculteurs voulant se faire justice eux-mêmes, "erreur" d'un chasseur ignorant ou "carton" effectué de propos délibéré sur une cible facile ? Difficile à dire, mais dans tous les cas, un acte de vandalisme inadmissible. Si le héron cendré figure sur la liste des espèces protégées, ce n'est en effet pas pour faire plaisir aux écologistes ou déririment des pêcheurs et des pisciculteurs. C'est que les études les plus sérieuses menées dans divers pays d'Europe montrent que l'impact économique de cet oiseau est globalement très marginal, et qu'en revanche il peut contribuer à maintenir la santé des populations de poissons en éliminant les individus faibles ou malades. On se fait d'ailleurs généralement une idée très fautive de son régime alimentaire. Deux études menées dans l'Ouest de la France (Charente-Maritime et Loire-Atlantique) et portant sur 9500 proies du héron cendré montrent que les poissons (en majorité anguilles et poissons blancs) n'entrent que pour 20% environ dans son menu, le reste est surtout composé d'invertébrés (crevette surtout) et très accessoirement de batraciens et de petits rongeurs. Tout ce que l'on peut dire c'est qu'en aucun cas, ce bel oiseau ne constitue un concurrent pour le pêcheur, bien au contraire. Le problème des pisciculteurs est probablement différent, encore que les pertes directement attribuables à la prédation du héron soient généralement très surestimées ainsi que le montrent plusieurs études dont une sur une pisciculture de truites en Charente-Maritime.

Que les hérons cendrés puissent néanmoins poser d'assez sérieux problèmes à certaines piscicultures est indéniable. Mais il existe alors des systèmes efficaces de protection. Certains pisciculteurs consciencieux les mettent en oeuvre et obtiennent de bons résultats. Dans ce cas, le recours au fusil est le type même de la solution stupide : moins efficace à long terme, il est en outre illégal.

La S.E.P.N.B. a montré à de nombreuses reprises qu'elle n'était pas hostile à des mesures de limitation de la faune sauvage pourvu que les dégâts soient prouvés et mesurés, et qu'aucune autre solution simple n'existe. Ce n'est pour l'instant pas le cas du héron cendré. Elle est prête à discuter avec les professionnels, inquiets du développement actuel des populations de hérons, mais elle n'hésitera pas à porter plainte chaque fois que des faits aussi lamentables que celui de La Roche Maurice seront constatés.

13 / 1 / 84



MOTION DE SOUTIEN à l' ASSOCIATION

D' ENTRE "MES et VILAINE" à PENESTIN

---

La S.E.P.N.B. réunie en Conseil d'Administration à Lorient  
le 12 Février 1984 :

- ° dénonce la campagne de dénigrement engagée par les professionnels de la construction et les élus qui les soutiennent; tendant à assimiler la protection de la nature à la défense de privilèges ou d'intérêts particuliers.

En effet, pour les associations,

- + protéger la nature, c'est préserver l'avenir en permettant de conserver les espèces et les espaces légués par les générations successives : c'est pourquoi cette préoccupation est reconnue par la loi du 10/07/1976 comme étant "d'intérêt général" (loi votée par l'ensemble des parlementaires, toutes tendances politiques confondues à l'unanimité).
  - + protéger le littoral, c'est conserver, pour le plus grand nombre, le maximum de fenêtres ouvertes sur la mer, mais c'est aussi préserver un espace productif pour l'agriculture ou la pêche.
- ° Dénonce les pressions intolérables que subissent l'association d'entre "Mes et Vilaine" et ses animateurs
    - à l'heure où une *loi sur le littoral* en cours d'élaboration s'apprête à conforter les textes réglementaires précédents (Directive d'Ornano);
    - où le *Conservatoire du littoral*, désormais rattaché au Secrétariat d'Etat à l'Environnement dévelcpe avec rigueur et vigueur sa politique d'acquisition d'espaces littoraux *préserves avec l'appui des élus et des pouvoirs publics*.
  - ° tient à apporter son soutien à l'action exemplaire engagée par cette Association et sa présidente en vue d'assurer la préservation d'un littoral que tout le monde s'accorde à considérer comme "fragile et convoité".

Approuvée à l'unanimité des présents 15/2/84

Communiqué de Presse 20/2/84

LE FESTIVAL ELIXIR / Position de la S.E.P.N.B.

La S.E.P.N.B. tient à réaffirmer qu'elle ne peut être favorable à l'organisation de toutes manifestations attirant un public nombreux sur les milieux dunaires estimant que cela va à l'encontre des efforts de protection entrepris par toutes les administrations, associations, collectivités locales, etc... et que cela contribue à l'érosion et à la dégradation de ces milieux fragiles.

Cependant, dans la mesure où la municipalité de Saint Pabu a autorisé la tenue du Festival ELIXIR, la S.E.P.N.B. a souhaité être associée à une concertation afin de proposer toutes mesures susceptibles de réduire au maximum l'impact de cette manifestation sur le milieu naturel.

## CENTRALE NUCLEAIRE EN BRETAGNE

La S.E.P.N.B. communique :

La S.E.P.N.B. a pris connaissance de la lettre du Président de la République au Président du Conseil régional de Bretagne et de la nouvelle position officielle concernant la construction d'une centrale nucléaire en Bretagne, avec surprise et inquiétude.

Avec surprise car est il besoin de rappeler que dès la fin du septennat précédent, les rapports officiels laissaient entrevoir d'une part un tassement de la consommation d'électricité en France et d'autre part un excès de la production d'E.D.F. Tous les rapports ultérieurs, et bien sûr, ceux établis pour le gouvernement depuis 1981, confirment et accentuent ces tendances, au fur et à mesure que les tranches nucléaires entrent en activité. E.D.F., elle-même, reconnaît l'excès de production au moins jusqu'en 1990.

Est-il besoin de rappeler également que ces données ont été exploitées politiquement de façon officielle par le Premier Ministre pour justifier un moratoire puis le simple ralentissement du programme nucléaire national (en particulier lors de sa venue à Brest).

Est-il besoin de rappeler enfin que Monsieur FABIUS déclarait il y a quelques mois qu'il n'y avait nul besoin d'une centrale nucléaire ou d'une autre en Bretagne, CORDEMAIS puis la mise en service de FLAMANVILLE suffisant aux besoins. D'ailleurs n'a-t-on pas décidé la fermeture de la centrale rénovée de Sainte Anne du Portzic ? N'a-t-on pas refusé le projet de centrale thermique de Lorient ?

La S.E.P.N.B. attend qu'au delà des mots le gouvernement argumente une telle décision par la publication des éléments économiques nouveaux la justifiant.

Car notre inquiétude est grande de voir dans cette nouvelle et surprenante décision du Président un choix politique indépendant de la situation énergétique nationale. Ne va-t-on pas en fait construire une centrale nucléaire (bien que curieusement le mot n'ait pas été utilisé !!) pour ouvrir un grand chantier de travaux publics, pour son seul impact économique immédiat et pour soutenir artificiellement le lobby nucléaire national. Produire de l'énergie est secondaire.

L'inquiétude est de constater qu'aujourd'hui pour soutenir les entreprises en difficultés, le pouvoir politique peut autoriser la construction inutile de barrages en Creuse et celle de centrale électrique en Bretagne.

Couler du béton ne peut que donner l'illusion d'une économie dynamique. Le contexte économique demande plus de réflexion, de recherche et d'innovation.

10/5/84

## SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE

186, rue Anatole-France  
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex  
Tél. (98) 49.07.18



# SEPNEB

BREST, le 24 Mai 1984

V/Réf. :

N/Réf. :

Madame Le Ministre  
de l'ENVIRONNEMENT ET DE LA  
QUALITE DE LA VIE  
14 Bd Général Leclerc  
92521 NEUILLY S/SEINE

Madame le Ministre,

Depuis plusieurs mois, la presse - et plus particulièrement la presse bretonne - évoque assez régulièrement les tentatives récentes de lombriculture effectuées ici et là sur le territoire national. Cela nous donne l'occasion d'interpeller vos services sur un problème qui nous préoccupe depuis longtemps : celui du contrôle des introductions. Il se trouve en effet que le ver qui fait actuellement l'objet de ces tentatives d'élevage est le "lombric rouge de Californie", variété américaine d'*Eisenia foetida* cultivée aux USA, au Japon et en Italie. C'est d'ailleurs à partir de ce dernier pays qu'il est généralement importé en France.

Les introductions d'espèces allochtones, qu'elles soient animales ou végétales, sont susceptibles, vous ne l'ignorez pas, de poser de nombreux problèmes sur les plans de l'écologie et de l'économie. Les exemples d'introductions malheureuses, parfois catastrophiques, ne manquent ni dans le monde ni dans nos contrées. Les introductions "réussies" peuvent en effet provoquer diverses perturbations plus ou moins graves de l'écologie locale : concurrence directe avec les organismes autochtones qui occupent la même niche écologique pouvant aller jusqu'à l'élimination d'espèces locales (le cas du vison d'Amérique et du vison d'Europe pourrait très bien dégénérer de cette manière); déséquilibres temporaires ou permanents dans les écosystèmes locaux (cas du rat musqué entre autres); problèmes de pollutions génétiques (de plus en plus fréquemment dénoncées par les biologistes) au cas où il s'agit de la variété étrangère d'une espèce locale; introduction simultanée de parasites ou d'agents pathogènes susceptibles d'affecter divers organismes autochtones (la maladie de l'orme, le *Sylvilagus* et la tularémie), etc...

Les répercussions économiques de ces dysfonctionnements écologiques peuvent elles aussi revêtir des aspects plus ou moins aigus et plus ou moins décelables selon les cas. Là non plus, les exemples célèbres et moins célèbres ne manquent pas.

Pas plus que toute autre espèce étrangère à nos écosystèmes, le lombric rouge de Californie ne fait exception à ces règles générales, et les menaces que son introduction est susceptible de faire peser sur l'écologie de nos sols sont donc à envisager avec sérieux.

.../...

Certains pays (aux premiers rangs desquels figure l'Australie pour les raisons que chacun connaît) manifestent vis-à-vis de tout projet d'introduction une prudence qui pourrait parfois paraître excessive, mais dont notre pays aurait tout intérêt à s'inspirer si nous ne voulons pas risquer de voir se dégrader encore une écologie que diverses pratiques ont déjà trop fragilisée.

Une attitude cohérente vis-à-vis de ces problèmes devrait à notre avis comporter différents volets parmi lesquels les plus évidents nous paraissent être :

préalablement à toute décision

- une étude sur la justification économique de toute introduction;
- une étude théorique d'impact de cette introduction sur nos écologies;

et, en cas de décision positive

- une mise en quarantaine draconienne des éléments importés;
- un suivi scientifique du devenir écologique et économique de l'introduction décidée.

En conclusion, nous vous posons donc deux questions générales, s'appliquant évidemment au cas qui a motivé ce courrier.

- 1) Vos services sont-ils consultés lorsque de tels ajouts à notre faune ou à notre flore sont projetés, et quelle peut être votre influence sur une éventuelle décision ?
- 2) Envisagez-vous de mettre à l'étude une amélioration de la réglementation française en matière d'introduction d'organismes allochtones dans notre environnement ?

Veuillez agréer, Madame le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

/ ... Jean-Yves MONNAT  
Président

Copie à : M. LETOURNEUX  
Directeur de la Protection de la Nature  
F.F.S.P.N. et presse locale

# Communiqué de Presse : Festival Elixir - SEPNE

Certains médias ont laissé entendre, voire affirmé, que la SEPNE et les organisateurs du Festival ELIXIR avaient négocié pour arriver à un accord, cette année.

La SEPNE dément formellement une telle information et rappelle sa position.

La SEPNE est opposée par principe aux choix d'un site dunaire pour ce festival. En effet, il n'est pas cohérent d'encourager de tels rassemblements sur un milieu naturel fragile alors que par ailleurs on conduit une politique de protection et de restauration des dunes et une campagne de sensibilisation auprès du public.

Cependant, la municipalité de Saint Pabu ayant autorisé la tenue du festival ELIXIR, la SEPNE a souhaité une réunion de concertation afin d'en limiter l'impact sur les dunes communales.

Enfin, la SEPNE regrette de devoir contredire Monsieur le Maire de SAINT PABU en indiquant qu'elle a depuis longtemps attiré l'attention des pouvoirs publics sur le grave problème posé par les extractions massives de sable à l'entrée de l'Aber Benoît dont les conséquences sur l'érosion des dunes de Corn ar Gazel sont évidentes.

La SEPNE a d'ailleurs fourni au Maire de Saint Pabu tous les éléments scientifiques disponibles sur cette question lui proposant une action en commun. Proposition restée sans réponse à ce jour.

Si les écologistes "amusent" le maire, le maire n'amuse pas du tout les écologistes. Il lui appartient de protéger le patrimoine naturel communal et, s'il le souhaite, il trouvera l'aide et l'appui des associations de protection de la nature.

M. JONIN  
8/7/1984



COMMUNIQUE DE PRESSE - 22/11/1984

Les relations entre chasseurs et associations de protection de la nature peuvent souvent apparaître comme conflictuelles voire franchement antagonistes. Un différend qui a récemment opposé la S.E.P.N.B. à la plus importante société de chasse du Finistère a montré que la concertation était tout à fait possible et que des terrains d'entente pouvaient être trouvés sans grande difficulté.

A la suite de la détention dans un parc d'élevage de quelques Sylvilagus (lapin américain), la S.E.P.N.B. a été amenée à se constituer partie civile. Une réunion de concertation a alors eu lieu entre les responsables des deux associations, réunion qui s'est déroulée dans un climat constructif et à l'issue de laquelle la société de chasse de St Renan a décidé de ne pas donner suite à son projet et la S.E.P.N.B. de retirer sa plainte. Les deux associations ont également convenu qu'au-delà de cette affaire, chasseurs et protecteurs avaient de nombreux intérêts communs, l'exercice de l'activité cynégétique ne pouvant se faire que dans une nature saine et bien gérée.

Société de Chasse de ST RENAN - S.E.P.N.B.

# Informations départementales

Le Télégramme  
11.12.84

## La SEPNB et la récente tempête

Une tempête particulièrement forte a sévi récemment sur les côtes atlantiques et le littoral a subi, localement, ici et là, de sévères dommages.

« A tempête exceptionnelle, dommages exceptionnels, et nous savons bien que les dommages d'une crue centennale ne sont évidemment pas comparables à ceux qui sont engendrés par une crue décennale. Il faut donc être prudent dans l'appréciation des dommages », énonce la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB).

« Devant le recul de la bordure dunaire de Fouesnant et la dislocation du rideau porteur, à base de traverses de chemin de fer, d'aucun se sont empressés de faire le procès expéditif des techniques douces de protection, rapidement jugées inefficaces. « Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage », c'est un air bien connu et nous ne savons que trop que, dans leur majorité, élus et administration (DDE) ont fait le choix de privilégier les enrochements, par rapport à toute autre technique.

Quelques questions : l'éclatement de la digue de Moustierlin, la brèche dans le batardeau de Saint-Guénolé, remettent-ils en cause les ouvrages portuaires ; la dislocation de la digue de Molène a-t-elle fait renoncer au renforcement de celle-ci ? Bien sûr que non :

« Le recul spectaculaire du littoral fera-t-il renoncer aux permis de construire littoraux et aux équipements les pieds dans l'eau ? Certainement pas. Il est également évident que Quimper, Landerneau, Morlaix, et quelques autres villes demeurent condamnées aux inondations périodiques. Les hommes ont décidé de s'installer

sur des sites à risques, ils doivent subir les conséquences de leurs choix ».

La SEPNB tient à rappeler que le littoral est avant tout une zone limite entre le domaine marin et la terre. « Il n'est pas et ne peut être figé pour l'éternité. C'est une zone tampon, en constante évolution, y compris à l'échelle humaine. Comme le montre l'actuel mouvement de transgression des mers vers les continents, à l'échelle mondiale.

La meilleure protection du littoral demeure et demeurera toujours de réserver à ces espaces leurs rôles de zones de transition, en y renonçant aux aménagements lourds et aux investissements économiques importants dans les zones potentiellement inondables.

« Dans la période actuelle de difficultés économiques, est-il raisonnable de consacrer des millions de francs à protéger sans relâche les mêmes zones, que la nature s'entête à aggraver avec des forces dont nous ne serons jamais maîtres et que nous ne maîtriserons donc jamais complètement. Nous rappelons que ce jour même, nous avons appris de nouveaux projets sur le massif dunaire de Saint-Pabu, sur le front de mer de Morgat, sans oublier l'ex-futur village de Plovan-sur-Mer...

« Malgré tout, au niveau national, le congrès ASTEO en 1982, le récent colloque des Sables d'Olonne sur la gestion des dunes (septembre 84) et, au niveau départemental, le programme d'études sur les zones potentiellement inondables du littoral (Département, UBO) marquent une certaine prise en considération de ces problèmes spécifiques », conclut la SEPNB.



Domaine de BOIS JOUBERT

## LA S.E.P.N.B. SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE

### **Vous connaissez déjà Bois-Joubert ?**

(Nous vous l'avons déjà présenté dans le Bulletin municipal précédent).

### **HIER...**

#### **Un brin d'histoire...**

Le Château de Bois-Joubert, propriété du marquis de l'Estourbeillon, chevalier des Chevaliers de la Garde du Roi, se compose, en 1780, du "lieu noble, maison et seigneurie, avec ses cours, basses-cours, droit de chapellerie et de service à la chapelle du château, droit de fuie et refuge de pigeons, garennes, anciens et nouveaux bois de hautes futaies, viviers, gardoirs à poissons, jardins, bas jardins, bois, promenades et vergers, le tout joignant et entourant ladite maison".

Le château a "de tout temps fait la frayeur de cette commune par les meurtrières dont ses murs sont percés, au nombre de 2 à 300, de 4 à 5 pieds de distance..."

De crainte que les "réfractaires de la Constitution ne se réfugient dans cette retraite, ce dont il pourrait résulter des événements les plus tragiques" le château est incendié par les troupes républicaines le 26 septembre 1793".

*D'après CHEVAS  
Bibliothèque Municipale de Nantes  
Manuscrit 1331  
in Y. LOSTANLEN:  
"Donges au temps de la Révolution"  
1973. Éditions des Paludiers, La Baule*

### **Un appel des jeunes aux anciens...**

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est le passé récent de Bois-Joubert que nous connaissons le moins bien.

Nous lançons donc un appel à toutes les personnes ayant vécu à Bois-Joubert, y ayant travaillé, susceptibles d'apporter leur témoignage, des documents ou des photos permettant de reconstituer la vie de Bois-Joubert à partir du début du siècle.

Vos témoignages nous seront précieux et nous sommes prêts à les enregistrer.

Téléphonez nous au 88.67.83 à Bois-Joubert.

### **AUJOURD'HUI...**

Depuis 1982, la S.E.P.N.B. a tout mis en œuvre pour redonner vie à ce domaine dont la très longue histoire méritait de ne pas sombrer dans l'oubli.



L'an dernier, l'ancien manoir abritait un gîte provisoire, mais devant le nombre grandissant des randonneurs passant à Bois-Joubert, il s'est avéré indispensable d'aménager un véritable centre d'accueil avec notamment le confort sanitaire.

C'est aujourd'hui chose faite. La première tranche des travaux terminée au printemps a permis d'accueillir durant l'été 1984 un grand nombre de randonneurs pédestres, cyclistes et même équestres.

Cet hiver, la deuxième tranche des travaux devrait permettre l'ouverture d'un foyer-réfectoire attenant aux dortoirs.

### **Bois-Joubert n'est pas seulement une étape pour les randonneurs :**

Depuis deux ans déjà :

— Des camps sont organisés durant les mois d'été (camp restauration, camp découverte de la nature).

— De nombreux stages se déroulent en toutes saisons (découverte de la Brière, ornithologie).

— Des chantiers bénévoles de restauration et de mise en valeur du Domaine ont lieu chaque hiver (un ou deux week-ends par mois).

### **Bois-Joubert compte élargir son programme d'animation en 1985 :**

Un projet d'animations variées s'adressant aux écoles primaires est en cours d'étude : il visera notamment à mieux faire connaître la Brière et ses alentours aux petits Dongeois.

Des animations pour tous les Dongeois sont prévues :

- Projections de films et de diaporamas.
- Présentations d'expositions.
- Excursions organisées dans la région.
- Conférences sur des thèmes variés.

La réalisation de la MAISON DE LA NATURE DE BOIS-JOUBERT est un travail de longue haleine.

Nous n'en sommes qu'au début d'un programme de travaux qui doivent progressivement nous permettre d'élargir l'éventail des animations que nous vous proposons.

A bientôt

## Domaine de BOIS JOUBERT

### Rapport d'Activité 1984

#### 1. FREQUENTATION ET ACTIVITES :

- A. Centre d'accueil (1ère tranche opérationnelle)  
88 randonneurs
- B. P.A.J. 317 nuitées
- C. STAGES (Chepeau)
  - juillet "Découverte de la Brière" - 28 nuitées
  - août : "Ornithologie" - 28 nuitées
- D. CLASSE VERTE (ENP) - 88 nuitées
- E. CAMP D'ETE :
  - Juillet (ARCC) "Chantier restauration découverte nature, randonnée Brière". 20 personnes (15 à 17 ans) pendant 3 semaines
  - Août (SEPNB) "Camp Activités de pleine Nature". 25 personnes (10 à 12 ans) pendant 3 semaines
- F. WEEK-END ARCC  
21 weeks-ends pour l'année (du 15/09/83 au 15/09/84)

#### II - MANIFESTATIONS

- . Rencontre et exposition des Associations de Chantiers de bénévoles de Loire-Atlantique  
Concert avec Bernard Lowé et Fest-Noz le 17 juin.
- . Exposition à Kerhinet du 1 au 15/07  
thème : Apprendre à lire la Nature + Expo. Bois Joubert.
- . Du 6 au 10 Octobre : Accueil d'un groupe d'étudiants québécois (Université de Chicoutimi) dans le cadre d'un voyage d'études sur le fonctionnement des PNR français (Brière, Morvan, Vercors).  
Rencontre avec le Parc. (Elus + Associatifs)  
Visite des équipements.
- . Novembre:
  - Installation du nouvel agriculteur
  - Publication du décret de classement de la propriété en réserve de chasse agréée.
  - Visite technique de l'INRA D'ANGERS  
et du Conservatoire botanique de Brest  
Objet: Projet de transfert à DONGES du verger conservatoire de fruits à cidre bretons de l'INRA d'ANGERS-Beaucouzé

### III - PETITS TRAVAUX EFFECTUES A BOIS JOUBERT

#### A. PAR L'ARCC.

du 15/09/83 au 15/08/84 : 541 journées de chantiers de week-end ont été organisées (d'après l'ARCC).

#### Principaux travaux effectués : par l'ARCC

- Débroussaillage d'une ancienne vigne et plantation d'un nouveau verger de pommiers à cidre (50 variétés rustiques locales)
- Dépose de la charpente et de la couverture de l'ancienne métairie de Bois Joubert (actuellement local associatif)  
Reconstitution d'une toiture provisoire en tôles dans l'attente de financements ultérieurs.
- Restauration d'une ancienne porcherie et transformation en poulailler abritant désormais, à titre provisoire, une basse-cour d'espèces variées, prémices de celle de la future Ferme Pédagogique.
- Construction de la charpente et de la couverture d'une bergerie pour abriter des petits moutons noirs d'Ouessant.
- Réfection de l'adduction d'eau du "Manoir" à partir du nouveau forage
- Travaux de peinture dans le Centre d'Accueil.

#### B. PAR LES OBJECTEURS :

- Aménagement intérieur du bloc sanitaire du Centre d'accueil et pose des luminaires.
- Réfection de l'appartement de l'objecteur affecté à Bois Joubert (Electricité - Plomberie - Peinture - Carrelage - Tapisserie - Construction d'une cheminée)
- Réfection du tableau électrique du Manoir
- Aménagement d'un local matériel objecteurs.
- Installation d'une cuisine provisoire pour le Centre d'Accueil dans le Manoir.
- Débroussaillage partiel du verger pour camps.
- Confection de bancs pour Camps d'été
- Branchement (eau et courant) machine à laver
- Aide aux camps d'été (Fournées de pain, courses, jardin...)
- Début de mise en place collecteurs de trop plein de mare (ferme)

#### C. PAR LA COMMUNE DE DONGES /

- Débroussaillage mécanique partiel du vieux verger
- Vidage des puits
- Creusement au tractopelle des tranchées pour collecteurs de la ferme
- Pose de bâches sur la toiture du manoir par les pompiers de Donges.

#### IV - GRANDS TRAVAUX EFFECTUES PAR DES ENTREPRISES:

##### A. Centre d'accueil :

1ère tranche : Opérationnelle en juin 84  
(Dortoirs + Sanitaires)

2ème tranche : (Foyer + Chaufferie)

- Ordres de services lancés le 7 juin 84

- Démarrage des travaux en Novembre 84

- Réception des travaux prévue le 29 Mars 1985

##### B. Four à pain

- Ordres de services lancés le 5 Décembre 84

- Début des travaux fin Décembre 84

- Réception des travaux prévue fin Mars 85

##### C. La Ferme

- Permis de construire reçu le 17 Septembre 84

- Déclaration ouverture des travaux Décembre 84

- Début des travaux 15 Mars 85

#### V. ORGANISATION - COMPTABILITE - GESTION

- Mise sur pied d'un Comité de Gestion local (Section de Nantes)  
en liaison régulière avec le bureau de Brest (avant chaque C.A.)

- Prise en charge de la comptabilité propre à Bois Joubert en  
collaboration avec Mme KELHETTER

- Présentation d'un premier bilan financier sur le fonctionnement  
de Bois Joubert depuis 1982.

- Redémarrage des travaux de construction

- Nombreuses réunions pour la mise en route de l'exploitation  
agricole.

## Affaires Juridiques

Nature

OF 26.5.84

## **Le tribunal fait respecter les efforts de la S.E.P.N.B. à Falguérec**

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne éprouve les plus grandes difficultés à faire respecter son domaine de Falguérec en Séné, classé en réserve de chasse. Le 5 mai 1983, un homme y lâcha son chien. Un observateur de la société vint lui faire remarquer que le secteur est protégé. En manière de défi, l'homme donna son nom et son adresse.

La S.E.P.N.B. n'en resta pas là et porta plainte. L'affaire est venue devant le tribunal de police le 25 mai 1984. La S.E.P.N.B. et la Fédération des chasseurs du Morbihan ont obtenu chacune 500 F de dommages-intérêts (elles en réclamaient 1 500).

Ce jugement sera-t-il dissuasif ? « En juin 1983, d'autres incursions de chiens ont été constatées, mais les propriétaires n'ont

pu être identifiés dans les règles. Lors de journées d'observation, nous avons vu des groupes de personnes effrayer délibérément les oiseaux pour qu'il n'y ait plus rien à observer. Quand cela se produit en période de nidification, c'est l'équilibre de certaines espèces qui est compromis... Comme lors de la fameuse descente de l'hélicoptère de "La Chasse au trésor" parmi les nids des sternes sur l'îlot d'Er-Lanic ! A Falguérec, nous avons posé près d'un kilomètre supplémentaire de grillage à mouton. » François Mourrain, porte-parole de la S.E.P.N.B., indique, par ces propos, la ferme volonté de sa société de protéger Falguérec dans l'intérêt de tous, scolaires, scientifiques et... chasseurs.

J.P.

## Affaires Juridiques

Année 1984

Affaire ER LANNIC/ atterrissage de l'hélicoptère de "La Chasse au Trésor"  
d'Antenne 2, sur l'flot en période de nidification des  
Sternes  
Ordonnance du 21.11.84 du Tribunal de Grande Instance  
renvoi devant le Tribunal correctionnel.

Projet de décharge d'ordures ménagères de LANVEUR-PLOUVIEN (29) - Recours  
au Tribunal administratif pour incompatibilité avec  
zonage ND du P.O.S. et risque de pollution.  
Recours gagné.

Tir de faucon crécerelle à PLOUGUERNEVEL (22) - SEPNB déboutée par le  
Tribunal correctionnel de Guingamp. Partie civile admise  
par la Cour d'Appel de Rennes  
Condamnation obtenue.

Tir de Bernaches cravants dans les Côtes-du-Nord. 3 affaires  
Condamnation obtenue dans une affaire. Les deux autres  
sont en cours d'instruction.

Chien lâché dans la Réserve de FALGUEREC (56) Condamnation obtenue au pénal  
et au civil par le Tribunal de Police de Vannes.

|                                                            |                   |
|------------------------------------------------------------|-------------------|
| Tir d'un héron cendré à PLOUNEVENTER (29)                  | )                 |
| Tir d'un grand cormoran sur l'ELORN (29)                   | )                 |
| Pêche d'ormeaux à PLOUESCAT (29)                           | )                 |
| Exposition Reptiles vivants de Mme CHOISNET à Roscoff (29) | )                 |
|                                                            | Plaintes déposées |
|                                                            | avec constitution |
|                                                            | (de partie civile |
|                                                            | Affaires en cours |

Importation de Sylvilagus Soc. de Chasse de ST RENAN (29)- Plainte déposée  
mais retirée à la suite d'une concertation, de la destruc-  
tion des animaux et de la publication d'un communiqué de  
presse commun.

IMPORTANT : la SEPNB agit désormais de façon systématique pour les délits  
et infractions à la loi de 1976.



**EDITION**

**EXPOSITIONS**

**CENTRE DE DOCUMENTATION**

## Edition

### Penn ar Bed.

Au cours de l'année 1984, 3 Numéros sont parus

- n° 114 - Sommaire : Enquête, L'érosion des plages, Robert Hainard, le primitif, Les arrêtés de protection de biotope Rencontres naturalistes -Nouveaux échouages de plancton exotique. Quelques précisions. Recensement des oiseaux échoués. Echos du bout du monde
- n° 115 - Sommaire : Suites d'un anniversaire. Inventaire des orchidées. Carabes de Bretagne. Amphibiens et reptiles de Bretagne. Petits mammifères de Bretagne. Pour un inventaire des araignées armoricaines. Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. Annonces
- n° 116 - BLAIREAUX.

### Oxygène.

Le mensuel écologique créé par la SEPNB est aujourd'hui réalisé par un collectif d'associations auquel la SEPNB participe.

La section de Concarneau assume une partie importante du travail de conception du journal.

### Bulletin de liaison.

Sa parution régulière se poursuit aux dates suivantes :  
15 Octobre, 15 Décembre, 15 Février, 15 Avril, 15 Juin.

### Travaux des réserves, parution du Tome 2

Au sommaire : Bilan du baguage des pétrels tempêtes sur Banneg en 1983. Critères comportementaux permettant dans la nature le sexage des mouettes tridactyles. Le Fuligule Morillon à la réserve naturelle de Vauville (Manche).

# ILES VIVANTES

## CONSEILS POUR LE KAYAK DE MER



Présence de l'Echasse blanche sur les marais de Falguérec  
et du golfe du Morbihan.

Trevorc'h 1966-1983

Observations de phoques gris dans l'archipel de Molène/Iroise.

Quelques données sur la biologie de reproduction du Goéland  
argenté.

Biologie de reproduction du Goéland marin à Banneg.

Etudier la flore et la végétation de la réserve de Falguérec  
Comment ? Quand ? Dans quels buts ?

L'étude du Goéland argenté dans les réserves.

Gastéropodes terrestres et d'eau douce de la réserve  
Michel-Hervé Julien.

Observations sur la mue prénuptiale des Guillemots de Troil  
(Uria aalge) de la réserve du Cap Sizun (Finistère)

Le goéland marin prédateur d'oiseaux de taille adulte:  
quelques données complémentaires

Iles vivantes , conseils pour le Kayak de mer/ Dépliant d'information réalisé  
avec le soutien de la DRJS et de la DRAE

Réserve naturelle François LE BAIL (Ile de GROIX Morbihan)

Dépliant de présentation de la nouvelle réserve naturelle  
édité avec le soutien du CMB

Découvrez la flore des dunes de Kéremma.

Dépliant réalisé pour l'information du Grand public sur un  
site en cours de restauration.

"Les réserves de Bretagne" poster édité avec le concours de la DRAE pour  
promouvoir l'exposition réalisée sur ce thème.

Carte postale nouvelle "Sterne pierregarin".

## Expositions

- "Les réserves de Bretagne"** exposition SEPNB.  
inaugurée à Rennes à la DRAE en avril puis  
présentée à Brest, Audierne, Quimper, Val  
André (22), Vannes, Concarneau, Pont l'Abbé,  
Université de Brest.
- Les P.O.S.** exposition A.L.D.E.-S.E.P.N.B.  
exposée à Brest et à Daoulas
- "Ecologie en action",** exposition M.A.B.-U.N.E.S.C.O.  
exposée à Brest, au Parc naturel régional  
de Brière, au salon de l'Energie à Quimper
- "Pollution par les hydrocarbures"** exposition SEPNB  
exposée à Tréoupan (29)
- "N'en jetez plus"** Exposition ANRED, exposée à Brest, à Ploudal-  
mézeau, Molène.
- "Les Oiseaux et le Vent"** Exposition SEPNB ,  
exposée à Brest (aux Océanides), à Ploudalmézeau

**IMPORTANT :** Ces expositions sont disponibles au siège brestois de la  
SEPNB.

## **Centres de documentation.**

Un centre de documentation est ouvert depuis quelques années au siège régional de Brest. Il comporte :

- une bibliothèque d'ouvrages
- une bibliothèque de revues
- une documentation thématique
- des montages audio-visuels
- une photothèque

le taux de fréquentation demeure faible et cela est regrettable. Par contre, on note 31 sorties de montages audio-visuels et un début de "service" de la photothèque auprès des sections de la SEPNB et d'organismes divers.

Les sections de Lorient et Nantes disposent également d'une documentation à l'usage du public.

**MANIFESTATIONS REGIONALES**

**EXPOSITIONS**

**COLLOQUES - SEMINAIRES**

## **Expositions**

### **"Réserves de Bretagne"**

Exposition conçue et réalisée par la SEPNB, financée par le Ministère de l'Environnement

Inauguration officielle à la DRAE Bretagne à Rennes en présence de Monsieur le Préfet de Région et du Délégué régional à l'Architecture et à l'Environnement, 25 avril.

### **"Animanières" L'animal et les animaliers.**

Exposition-animations du 13 avril au 20 mai à la Maison de la Culture de Rennes (35)

La SEPNB y présentait une exposition de l'oeuvre gravée de Robert HAINARD et un montage audio-visuel sur les Réserves de Bretagne.

### **"Océanides" à Brest du 21 au 26 avril.**

La SEPNB y tenait un stand et y présentait une exposition originale "LES OISEAUX ET LE VENT" réalisée par la section Nord-Finistère.

"Art et Nature" exposition sur le thème "LA LOIRE, la nature et les hommes" du 18 au 31 décembre 1984 à Nantes, par la section départementale.

## **Sentier Botanique**

Création d'un sentier botanique à Lizio (56) à l'initiative de la section de Ploërmel.



## Manifestations régionales

### Présence SEPNB

- au Congrès de l'APBG à Brest le 9/7 : stand de diffusion de matériel pédagogique.
- au Colloque annuel d'ornithologie de Paris
- aux R.I.E.N.A. de Royan (stand)
- Promotion de la vie Associative, DRAE Rennes, octobre.
- Assemblées générales de Concoret en juillet.

### Colloques, Séminaires, ...

- . la SEPNB était présente à l'A.G. de la FFSPN à Vichy au mois de mai
- . la SEPNB a été invité comme intervenant
  - au séminaire sur la "gestion des espaces naturels littoraux" organisé par la D.P.N. à Paris, les 26-27 janvier (communication de M. JONIN)
  - au colloque EDF "Energie électrique et environnement" à Paris les 5-6 octobre (communication de J.Cl. DEMAURE)
  - à la journée départementale "Protection du littoral" organisée par la DDE pour ses ingénieurs Chateaulin le 16 Juin (intervenants M. JONIN et M. LE DOMEZET)
- . Participation au Colloque des Sables d'Olonne  
"Les Dunes, quel entretien ?" les 12 et 13 septembre  
(F.BIORET, J.Cl.DEMAURE, M. LE DOMEZET)

## **LE ROLE SOCIAL DE LA S.E.P.N.B.**

**Stagiaires "Jeunes Volontaires"**

**Objecteurs de conscience**

**Peines d'intérêt général**

**Travaux d'Utilité Collective (T.U.C.)**

**Stagiaires (stages en entreprises)**

## STAGES "Jeunes Volontaires"

### \* Deux stagiaires en 1984 :

Jeanine SALAUN, au siège de Brest, au centre de documentation  
stage de documentaliste - secrétaire

Jean BERNARD , au domaine de Bois-Joubert en Loire-Atlantique  
stage agricole

### \* Objecteurs de conscience

Depuis plusieurs années maintenant, la SEPNB est habilitée à accueillir des objecteurs de conscience pendant leur période de service civil.

En fin d'année 1984, 15 Objecteurs collaborent aux divers travaux et missions de la SEPNB : animation, réserves, travaux horticoles et agricoles, permanences de sections, études, ...

### \* Peines d'intérêt général

La SEPNB, sollicitée, a répondu favorablement à la demande du Tribunal de Grande Instance de Brest.

Une personne a été accueillie pour une durée de 150 heures, au Conservatoire Botanique de Brest.

Cette expérience s'est révélée positive et sera renouvelée.

### \* Travaux d'Utilité Collective (T.U.C.)

La SEPNB a déjà proposé un programme d'emplois de T.U.C. pour l'année 1985 dans le cadre du Conservatoire Botanique de Brest (6), des réserves naturelles (4), des sections locales (1)

### \* Stagiaires en entreprise

Eric BERTHOU, étudiant A.E.S. Faculté des Lettres de Brest  
(fin 1983 - début 1984)

Mémoire de maîtrise soutenu au printemps 1984

"La SEPNB, son évolution, ses problèmes, ses perspectives"

Francine VINET et Chantal DUBREUIL

de la Direction des réserves écologiques et des sites  
naturels du Québec

Voyage d'études 19-20 avril 1984.

Sylvie HELAOUET, élève institutrice de l'Ecole Normale de Quimper

10 au 28 septembre

Jean MOALIC, BTS horticole de Port Croix

29 octobre au 21 décembre

Christelle VIAUD et Bernard GOAOC étudiants à l'I.U.T. de Brest,

stage de gestion informatique

Anne VALLET étudiante I.U.T. de Tours

Etude de la biologie des Mouettes tridactyles à la

Réserve Michel-Hervé JULIEN

6 mai au 1er août.

**LA S. E. P. N. B.**

**et le tissu associatif régional et  
national**

La S.E.P.N.B., depuis sa création, est une association régionale comprenant des sections départementales et des sections locales.

Actuellement, la S.E.P.N.B. n'adhère pas à l'Union Régionale pour l'Environnement en Bretagne (U.R.B.E.)

Le niveau fédéral national est privilégié au sein de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (F.F.S.P.N.) dont la S.E.P.N.B. est adhérente (membre fondateur), membre du Conseil d'Administration et membre de diverses commissions.

A l'échelle régionale, la S.E.P.N.B. contribue aux projets des Assises Permanentes de l'Environnement en Bretagne (A.P.E.B.), association née des Etats Régionaux et dont l'objectif essentiel est la promotion du Livre Blanc régional, à travers la permanence de la réflexion et de la concertation entre les divers partenaires (associations - élus - administrations - corps socio-professionnels). La S.E.P.N.B., dans les Pays de Loire, est membre fondateur de la Fédération Régionale des Associations de Protection de l'Environnement en Pays de Loire (FRAPEL)

**La participation institutionnelle**

**L'action au niveau national**

La S.E.P.N.B. est représentée, aux niveaux départemental, régional et national, dans un certain nombre de structures administratives ou associatives en temps que telle ou par la nomination d'un de ses membres actifs :

Commission départementale des sites, Perspectives et Paysages : dans le Finistère, le Morbihan et l'Ille et Vilaine.

Commission départementale d'Urbanisme et commissions d'arrondissement, dans le Finistère.

Commission départementale des carrières : dans le Finistère et l'Ille et Vilaine

Conseil départemental d'Hygiène du Morbihan

Commission départementale de conciliation du Finistère (M. JONIN et J. SALAUN) (mise en place en 1984)

Collège régional du Patrimoine et des Sites (M. JONIN) (mis en place en 1984)

La S.E.P.N.B. est par ailleurs, ici et là, sollicitée pour participer à diverses commissions locales ou groupes de travail et son avis est demandé assez régulièrement sur des problèmes d'environnement.

Opération "GRANDS SITES NATIONAUX" dans le Finistère : la SEPNB joue le rôle d'expert auprès des opérateurs, à la demande de la Direction à l'Urbanisme et aux Paysages (D.U.P.)

Par ailleurs,

Max JONIN est membre du C.A. et du Bureau de la Conférence Permanente des Réserves Naturelles (C.P.R.N.)

membre du Comité de la Recherche dans les Espaces protégés (C.R.E.P)

Président des Assises Permanentes de l'Environnement en Bretagne (A.P.E.B.)



Maurice LE DMEZET est membre du Conseil National pour  
la protection de la Nature et de son  
Comité permanent.

siège au Comité Ecologie et Gestion  
du Patrimoine naturel (Mission Etudes  
et Recherches du Ministère)

au Comité de Gestion de la Taxe Parafis-  
cale sur les granulats.

au C.A. du Conservatoire de l'Espace  
Littoral et des rivages lacustres,

au C.A. du Parc National du Mercantour

au C.A. de la F.F.S.P.N.

Jean-Yves MONNAT est membre de la Commission scientifique  
de la C.P.R.N. et de celle des inventai-  
res ZNIEFF

o  
o o

La S.E.P.N.B. a invité et reçu, en Bretagne, les 7 et 8 Novembre,

Monsieur Yannick BLANC, chargé de mission "VIE ASSOCIATIVE",

auprès du Cabinet de Madame la Ministre de l'Environnement.

## **CHAPITRE III**

### **L' ACTIVITE DES SECTIONS**

**Sections départementales**

**Sections locales**

## **Section Nord-Finistère**

DF 6-9-84

ianche, à Langazel en Trémaouézan

**te de la « Bruyère »**

**ur la protection de l'Aber-Wrach**

DF 6-9-84



Le sous-préfet, M. Bernard Courtot, et le maire, M. Jean-Pierre Gourmelon, à la base du projet d'arrêté protecteur.



Langazel, nature étonne, agreste douce

colation de défenses et, en Trémaouézan, a été un travail colossal pour le 1<sup>er</sup> de la première liste de la 1<sup>re</sup> qui se déroulera demain, à 10 h 30. Le village, l'effort commun, 2 hectares de tourbières.

Minors du passé n'ont plus que la matérialisation du projet d'arrêté protecteur de protection de biotope, sans contrainte pour les agriculteurs. Cela ne serait pas, finalement, pour l'Aber-Wrach.

ères glaciations, il y a 10 000 ans

urbe de Langazel était, au cours de 1800-40, un bon vie d'appoint pour les gens. Se doutait-on alors de la non seulement botanique et zoologique, mais également agricole et sociologique des sites de Langazel ? Ce milieu fragile, si sensible de la nature intact aux générations, n'est, notamment dans les 1<sup>ers</sup>, le tourbière est le paradis celtique. Elle permet de retrouver les paysages végétaux se sont succédés depuis 10 ans, lorsque des domaines d'âge. On arrive à de résultats

par l'étude des grains de pollen conservés dans les différents niveaux. A Langazel, grâce à la S.E.P.-M.E. (société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne), soutenu non dans le sein avec l'association de défense de cette zone humide originale, on commence à se pencher sur les fragrances, et sur les droites (les plantes menacées d'extinction). L'influence des droites sur une tourbière comme Langazel est grande. L'apport de matière azotée ne permet pas de comprendre la pauvreté du sol boueux.



Le poème de Hely Raznot, illustré par Guenn

« Voyage des sources de l'étranger, répétition et répétition générale des sites de l'air de l'air : défenses de la 1<sup>re</sup> de la 1<sup>re</sup> des mers : en valeur de la zone humide : création de chantiers de na-

domées : développement éventuel de classes et de stages en plein air, une nature étonne, douce, mélancolique, qui ne demande qu'à être comprise et respectée. Le poète, amoureux de la nature, est hanté par ses images, il ne

théâtre et ses illustrations seront de la 1<sup>re</sup>, ils dédicaceront leurs sources.

Chantiers - « Kan a Datan » - Ferny Coste et Jean La M. Ils seront relayés par les sources

Alain Brand et Jo Le Menn, Armand JOSEPH.

## Section Nord-Finistere

Adresse de la section : S.E.P.N.B. NORD-FINISTERE

186, rue Anatole France

B.P. 32

29276 BREST CEDEX

Réunion mensuelle

dernier mardi du mois -20 H 30

dans les locaux de la SEPNE

Responsable et contacts : LINARD Jean-Caude

4, rue de Roubaix

29200 BREST

Tél : 46.05.64

BALLOT Jean-Noël

route de Penn an Toul

29219 LE RELECQ KERHUON

Tél : 28.01.62

LAMOUR Prigent

Coatmeur

29262 PLOUDALMEZEAU

Tél : 48.14.55

Activités d'animation :

• Participation à différentes expositions, salons:

- Océanides à Brest : 6 jours du 21 au 26 avril (thème "Les Oiseaux et le Vent").
- Salon de la Nature à Ploudalmezeau : 2 jours (10 - 11 juin)
- Salon de la Mer à Plouguerneau : 4 jours (12-15 août)
- Fête de la Bruyère à Trémaouezan : 9 septembre (tourbière de Langazel)
- Foire St Michel : 29 septembre

## La SEPNB

### « Opposition de principe »

### Concertation pour « limiter les dégâts »

BREST. — Elixir à St-Pabu, sur un site dunaire ? « Pas d'accord ! » dit la société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (voir « O.F. » de samedi). « Il n'est pas cohérent d'encourager de tels rassemblements sur un milieu naturel fragile alors que par ailleurs, on conduit une politique de protection et de restauration des dunes et une campagne de sensibilisation ».

C'est « une opposition de principe ». Ce n'est donc pas sur ce principe qu'il y a eu « négociation » entre SEPNB et organisateurs d'Elixir. Il a eu par contre « concertation », à la demande de la SEPNB « afin de limiter l'impact du rassemblement sur les dunes communales ».

Il faut en effet rappeler que le festival se tient cette année, plu-

sieurs centaines de mètres en retrait par rapport au site choisi en 82. L'enceinte concert est installée sur un terrain qui, semble-t-il, n'a plus rien de naturel puisqu'il est composé en surface de remblais. Reste bien sûr, que les festivaliers risquent fort entre deux concerts d'aller goûter par centaines aux joies du bord de plage ! En 82, la SEPNB avait accompagné sa position d'opposition de principe, d'une action très vigoureuse, visant à empêcher jusqu'au dernier moment la tenue du festival sur les dunes. Les militants écologistes avaient également exercé une surveillance très serrée et établi un bilan des dégâts occasionnés. Des dégâts, limités, en apparence, puisque les organisateurs du festival avaient nettoyé le site de toutes les traces évidentes de leur passage.

ques disponibles sur cette question, en lui proposant une action commune. « Il appartient au maire de protéger le patrimoine naturel communal et s'il le souhaite, il trouvera l'aide et l'appui des associations de protection de la nature ».

### Les extractions de sable... on s'en occupe !

Second point, la SEPNB conteste, Georges Morvan, le maire de St-Pabu, qui regrette que les écologistes ne se « préoccupent » des extractions de sable.

« Nous » avons depuis longtemps attiré l'attention des pouvoirs publics sur le grave problè-

me posé par ces extractions massives de sable à l'entrée de l'Aber Benoit dont les conséquences sur l'érosion des dunes de Corn ar Gazel sont évidentes, explique la SEPNB, qui indique qu'elle a fourni au maire de St-Pabu tous les éléments scientifi-

## BREST LOISIRS

### L'aménagement du Vallon du Costour

La Communauté urbaine de Brest projette l'acquisition de la vallée du Costour, en vue de la réalisation d'un parc public d'agglomération. Le vallon du Costour est parallèle au Stangalard et débouche à la hauteur des abattoirs du Moulin-Blanc. À la frontière des communes de Guipavas et du Relec-Kerhuon, il est proche de la ville de Brest et facile d'accès.

L'APIEDS (Association populaire pour l'inventaire, l'étude et le développement des sentiers) et la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) sont associées aux projets d'aménagement.

Des liaisons sont prévues entre le Costour, le Stangalard et le Moulin-Blanc pour former un grand

centre de loisirs naturels tout près de Brest.

Le Costour doit garder son caractère sauvage : étangs, zone humide, tout en permettant d'accéder, une circulation et un entretien faciles. La partie haute du Costour était une carrière, la partie basse une poudrière. Il reste actuellement de nombreuses traces de ces activités, celles-ci devraient être mises en valeur par des panneaux explicatifs.

Pour faire connaître le Costour dans son aspect actuel, l'APIEDS et la SEPNB vous invitent à une randonnée dimanche 14 octobre. Rendez-vous à 14 h sur le parking du Stangalard, en bas de la route de Quimper près de Cash-Collectivités.

## Reptiles vivants

### salle Yves-Collet :

### les exposants ont plié bagages

Une exposition de reptiles vivants (maja, crotale, cobra, boa, vipère et autres pythons et calmans) était prévue, dans l'ancien théâtre de la rue Yves-Collet, jusqu'à dimanche prochain 14 octobre. C'est-à-dire qu'elle devait durer une bonne semaine.

### La SEPNB veillait

Mais les exposants ont discrètement plié bagages dans la nuit de dimanche à lundi, et les personnes intéressées par la vue de tous ces reptiles ont donc trouvé porte close rue Yves-Collet.

C'est une intervention de la SEPNB (Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne) qui a, en quelque sorte, provoqué le départ en catimini des exposants.

Les représentants de la SEPNB avaient voulu s'assurer, vendredi dernier, que la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature était bien respectée dans le cas de

cette exposition qui était prévue du 6 au 14 octobre.

Selon eux, « n'importe qui ne peut montrer des animaux ». Il faut en effet remplir un certain nombre de conditions pour cela : être en possession d'un certificat de capacité, avoir obtenu une autorisation préfectorale, disposer sur place, dans le cas des reptiles, d'un sérum anti-venimeux, etc.

Les représentants brestoïses de la SEPNB avaient donc demandé aux services de police et à la préfecture qu'ils s'inquiètent de savoir si les exposants étaient en règle.

Ils ne l'étaient pas. La preuve : pour éviter que les scellés ne soient apposés sur leur exposition brestoïse, comme cela avait été le cas à Saint-Brieuc en septembre, pour les mêmes raisons, les propriétaires de la collection de reptiles ont remballé vite fait leurs boas, lézards, pythons et calmans, pour s'en aller vers des lieux sans doute moins tracassiers !

Le Télégramme  
11.10.84

• Organisation de soirées :

- Projection-débat : "Baies et estuaires de Bretagne" le 9/2/84 à Brest.
- Ciné-nature : "La plaine aux busards"  
"Les nuits de la Dame blanche"  
le 1/3/84 à Ploudalmézeau  
le 2/3/84 à Brest
- Projection sur la baie de Goulven et ses oiseaux : le 3/4/84 à Brest
- Projection-débat sur les réserves de la SEPNE film sur la Bernache les réserves de Patagonie : le 15/5/84 à Brest
- Débat "Aquaculture, environnement, tourisme" avec le film "La Mer féconde".  
le 8/6/84 à Ploudalmézeau.

• Sorties sur le terrain.

- 22/01/84 : rivière de Daoulas (aquaculture, oiseaux)
- 5/02/84 : Aber Benoît
- 18.19/02/84 : Baie du Mt St Michel (week-end ornithologique)
- 4/03/84 : Baie de Morlaix (sortie ornithologique)
- 9.10/06/84 : Tourbière de Langazél (inventaire)
- 17/06/84 : Landéda (dunes de Ste Marguerite, aquaculture au Broennou)
- 29.30/09/84 : Nettoyage de la rivière Aber Wrac'h à Trémaouezan
- 14/10/84 : Randonnée au Costour (Brest) en vue d'un projet d'aménagement
- 21/10/84 : Sortie "Champignons" sur les dunes et dans les bois
- 17/11/84 : Nettoyage du sentier à Langazel (Trémaouezan)
- 25/11/84 : Baie de Goulven (protection des dunes, oiseaux)
- 15/12/84 : Nettoyage à Langazel
- 16/12/84 : Baie de Morlaix (oiseaux)

• Réalisations :

- Exposition de 6 Panneaux sur "le vol, les oiseaux et le vent"
- Projet d'un montage sur les dunes, en cours de réalisation.

## Arrêté n° 84-3723 du 10 octobre 1984

de M. le préfet, commissaire de la république portant protection du biotope du site de Lann Gazel en Trémaouézan

Le préfet, commissaire de la république du département du Finistère, chevalier de la Légion d'honneur.

VU la loi n° 76.629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature;

VU le décret n° 77.1295 du 25 novembre 1977 et notamment son article 4;

VU l'arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées;

VU l'arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des oiseaux protégés;

VU la délibération du conseil municipal de Trémaouézan du 12 avril 1984;

VU le rapport de M. le délégué régional à l'architecture et à l'environnement du 22 août 1984;

VU l'avis de la Commission départementale des sites, perspectives et paysages du 12 septembre 1984;

VU l'avis de la chambre départementale d'agriculture du 29 août 1984;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Finistère;

### ARRETE

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Sont interdits sur partie du territoire de la commune de Trémaouézan, parcelles cadastrales dont la liste figure en annexe au présent arrêté, toutes actions ou travaux susceptibles de porter atteinte à l'équilibre biologique du milieu, à l'alimentation, la reproduction, le repos et la survie d'espèces protégées.

ARTICLE 2. — Sont notamment interdits :

Les constructions, les exhaussements ou affouillements du sol, les extractions de matériaux et toute activité industrielle, le drainage et l'assèchement; les défrichements, la destruction des haies; et des talus; l'abandon, le dépôt, le jet, déversement, rejet ou épandage d'eaux usées, produits chimiques ou radioactifs, matériaux, ordures ou détritus de quelque nature que ce soit; tous travaux publics ou privés susceptibles de modifier l'état ou l'aspect des lieux.

ARTICLE 3. — La poursuite des pratiques agricoles existantes est autorisée sur les parcelles actuellement en culture, y compris les prairies.

ARTICLE 4. — Les dispositions visées aux articles 1 et 2 ne concernent pas les travaux nécessaires au maintien de l'équilibre biologique et à la mise en valeur du milieu. Ils seront toutefois soumis à l'approbation du préfet, commissaire de la république, après avis du délégué régional à l'architecture et à l'environnement.

ARTICLE 5. — Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture ainsi que dans les journaux Ouest-France et Le Télégramme de Brest et de l'Ouest, et affiché à la mairie de Trémaouézan.

ARTICLE 6. — M. le secrétaire général de la préfecture du Finistère, M. le sous-préfet, commissaire-adjoint de la république de l'arrondissement de Brest, M. le maire de Trémaouézan, MM. les chefs de services intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet  
commissaire de la république  
le secrétaire général  
J. GADBIN

Arrêté de protection  
du biotope de  
Lann Gazel

Le Télégramme 23.10.84



. Protection de la nature :

Elixir sur les dunes de St Pabu : participation à des réunions,  
concertation avec les élus  
et les organisateurs; Propositions moins dégradantes qui ont été  
plus ou moins suivies.

Tourbière de Langazel : participation aux négociations pour la  
protection du site aboutissant à un  
arrêté de biotope. Participation au nettoyage, débroussaillage  
des sentiers.

Projet de décharge à Plouvien : suivi du projet.

# La SEPNB bigoudène ne peut « lâcher le stylo » et « rechausser ses bottes »

Après un long temps en réunion, pas de travail sur le terrain. La section locale de la SEPNB n'a pas l'intention de se laisser « manger » à cette occasion et va troquer le stylo contre des bottes pour reprendre sa vocation de naturaliste, assurer le suivi de la faune et de la flore et agir en faveur du sens d'une amélioration des milieux naturels, notamment la baie d'Audierne, l'un des plus beaux sites de la région, mais qui nécessite aussi la plus grande vigilance.

## Tirez pas sur les hérons

En cours de sa dernière réunion, la section locale a fait le point sur les questions relatives à l'aménagement sur le secteur biden. Pisciculteurs, même si les pêcheurs ont la fâcheuse tendance à venir s'enquérir de l'état de santé des bassins, ne tirez pas sur eux au fusil, ce n'est pas

## DS pour le poste secours de Ploven

Conséquence de la tempête du

mois dernier : le littoral a reculé à peu près partout, même à Ploven, où le poste de secours s'est retrouvé quasiment lèché par les vagues.

Qu'en restera-t-il à ce rythme d'ici quelques années : des échéances pourtant attendues avec une impatience non dissimulée par la mairie de Ploven.

## Des orchidées pour le maire de Penmarc'h

M. Draoulec serait-il insensible aux fleurs les plus délicates, puisqu'il n'a pas répondu au courrier de la SEPNB, lui faisant part de la présence dans une ancienne carrière de neuf variétés d'orchidées dont deux protégées par la loi. Un dossier de demande d'arrêt de biotope pour cette carrière va être instruit avant qu'une menaçante pelleteuse ne vienne déverser quelques tonnes de remblais sur ces précieuses espèces.

## Carrière de sable : un filon à sens unique

Plus seulement des promesses,

des actes ! D'ouvertures en nouvelles ouvertures, les carrières de sable marchent bien à Plomeur.

Encore faudrait-il ne pas se contenter d'en récolter les bénéfices, sans se soucier ensuite du respect des cahiers des charges qui prévoient le réaménagement des carrières désaffectées en réserve ornithologique. Depuis trois ans, la SEPNB s'est montrée conciliante envers la municipalité mais à présent, elle va agir pour que Kerharo 2 et Roz-an-Trémen ne soient pas laissées l'une en piscine, l'autre en dépôt.

## Baie d'Audierne : une gestion qui associera la SEPNB

La SEPNB ne revient pas sur sa position d'hostilité à la réfection du chemin du Stang. A présent que le Conservatoire du littoral a confirmé sa décision d'acquisition de 300 ha en baie d'Audierne, d'ici quelques années, les élus locaux ne seront plus les seuls à gérer ces espaces, et la SEPNB s'impliquera



« Allons voir sur le terrain », dit M. Zénon. Ici, au chemin du Stang.

à fond dans cette gestion des marais.

Il lui faut donc dès à présent

prendre pied face à ces prochaines échéances. Première étape : une information régulière

des élus sur l'évolution de l'environnement sur leurs communes respectives.

## Section QUIMPER-Pays Bigouden

Rapport d'activité Année 1984

Adresse de la section : 1, rue du Roussillon (chez M.GARREAU)  
29000 QUIMPER

Responsable local : Jacques GARREAU  
1, rue du Roussillon  
29000 QUIMPER  
Tél : 52.93.58

La section se réunit une fois par mois alternativement à Quimper et à Pont l'Abbé.

### ACTIVITES

#### \* PROTECTION DE LA NATURE

##### Protection de la Baie d' Audierne

La section a suivi tout particulièrement ce dossier tant sur le terrain qu'au sein des réunions en mairies et préfectures sur les thèmes : projet de classement du site, projets d'acquisition par le Conservatoire du Littoral, protection du site de la Pointe de la Torche dans le contexte des compétitions de Fun-Board, problème de la sécurité des baignades en mer,.. (une dizaine de réunions).

Intervention contre l'ouverture d'une route à St Vio (succès partiel).

Réalisation d'un projet d'aménagement de la carrière de sable désaffectée de Roz en Plomeur

##### Rivière de Pont l'Abbé.

Intervention auprès de la Commune au sujet du transfert des vases de l'étang de Pont l'Abbé.

## Environnement

# SEPNE hostile au bitumage Le chemin entre le Stang et Saint-Vio

On aurait pu croire que le chemin de croix entrepris par la SEPNE en faveur de la protection de la baie d'Audierne touchait à sa fin. La confirmation de l'acquisition de 500 ha par le Conservatoire du littoral depuis Penmarc'h à Penhors, la prise en compte par la Communauté européenne de l'intérêt de ce site naturel, la décision des élus locaux

de réaliser des parkings de dissuasion le long du littoral de la baie, autant de victoires pour les croisés de la société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, qui n'ont pas ménagé leur peine depuis une dizaine d'années pour informer et sensibiliser élus et usagers de la richesse écologique de ce patrimoine unique.

Victoire d'un côté, déception teintée d'incompréhension d'un autre, le chemin reste toujours semé d'embûches. Justement, c'est bien d'un chemin qu'il s'agit et dont l'élargissement n'a pas manqué de faire bondir les membres de la SEPNE, dans ce contexte plutôt favorable pour l'environnement de la baie d'Audierne.

### Le chemin de la baie d'Audierne

Saint-Jean-Troïmen et  
rec, l'enclave Saint-Vio, le  
gué sur le territoire de  
Lanvern. Une zone parti-  
culièrement sensible du fait de la  
proximité de l'étang de Saint-Vio,  
sur lequel la commune  
de Lanvern a entrepris  
récemment d'un chemin d'ex-  
ploitation.

### Le chemin de la baie d'Audierne

Le bitumage de l'axe

qui ces travaux ne sont absolu-  
ment pas justifiés, et seraient plus  
utiles ailleurs.

Par contre, avec le bitumage  
qui s'en suivra, c'est la porte ou-  
verte à la fréquentation automo-  
bile, jusque là inexistante, depuis  
le village du Stang jusqu'à la fron-  
tière de Tréguennec. Pourquoi à  
son tour cette dernière ne pren-  
drait-elle pas le relais en aména-  
geant le chemin qui conduit à la  
mer ? Une nouvelle avenue jus-  
qu'à l'eau, un nouveau secteur en  
péril, une protection à assurer, on  
entre dans l'engrenage...

### Déclarations d'intentions et réalités locales : la distorsion

Incompréhension donc de la  
SEPNE, qui avoue son agacement  
face à la distorsion entre les pa-  
rolles d'intentions et la réalité sur  
le terrain. Si les choses ont avancé  
— les parkings en baie d'Audierne  
sont maintenant par la CCE, nota-  
blement — n'est-ce pas grâce à  
son action ? estiment ses mem-

une étude sur la baie d'Audierne.  
Des propositions qui ont d'abord  
retenu l'attention du ministère de  
l'Environnement puis de la

communauté européenne.

La SEPNE se dit prête à offrir  
un voyage aux élus de la baie  
d'Audierne à l'île de la Frise en

Hollande ou en Grande-Bretagne,  
pour leur faire voir comment les  
communes ont su exploiter écono-  
miquement la richesse écologique

de leur territoire. Un tourisme  
d'observation et de découverte de  
la nature, qui en fait toute l'origi-  
nalité.



### Protection des Biotopes

Deux dossiers de demandes d'arrêtés de protection de biotopes ont été déposés à la Préfecture du Finistère :

- pour la protection de site de nidification des sternes de l'Ile aux Moutons
- pour la protection d'une station d'orchidées dans une carrière de sable à Penmarc'h

### \* ANIMATION

- avec l'ASRIP, organisation de plusieurs sorties publiques en rivière de Pont l'Abbé.
- Stand au "Printemps des Associations" à Quimper, en mai.
- Stand et exposition au "Festival des Cornouailles" de Quimper, en juillet.
- "Week-end-ornithologie" à Ouessant, en octobre
- Participation au "stage littoral" FFSPN-SEPNB à Loctudy, en Octobre.
- Participation à la réalisation finale du montage audio-visuel "Mammifères marins de Bretagne" (sortie prévue en mars 85).

### \* ETUDES

- la section participe à l'étude sur le site de Bodillo, en Rivière de Pont l'Abbé, réalisée pour le Conservatoire du Littoral (inventaire, intérêt du site, propositions de gestion).
- Recensement international des oiseaux marins échoués (février)
- Participation à l'étude "Oiseaux échoués - Baie d'Audierne" du CRBPO.

### \* GESTION

La section s'occupe de la gestion de la Réserve de l'Ile aux Moutons (éradication, recensements, gardiennage).

## Section CAP SIZUN

### Activités 1984

Il s'agit plutôt d'un groupe local animé par l'actif saisonnier de la Réserve Michel-Hervé JULIEN de Goulien :

Pierre LE FLOC'H  
6, rue des Boucheries  
29122 PONT CROIX

Tél. (98) 70-43-62

Deux actions retenues :

- Poursuite de l'expérience "nichoir à sternes" à la station d'épuration de Pont Croix : 3 jeunes Sterne Pierregarin à l'envol, opération réussie !
- Intervention exemplaire auprès d'une industrie polluante : le 20/12 un bac dégraisseur "bricolé" est mis en place à la sortie de la conserverie de poisson de Port Croix (cf. articles de Presse) Opération "cadeau de Noël" . Action "médiatique" réussie, mais il reste à veiller à la mise en place d'une vraie station d'épuration...

## Pont-Croix

Le Télégramme

# Cadeau de Noël original : un bac dégraisseur de fortune pour la conserverie

Hier matin les curieux, s'ils avaient été présents sur le pont traversant le Goyen à Pont-Croix, auraient pu voir Pierre Floc'h, permanent de la SEPNEB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) conduisant une drôle de machine : en l'occurrence un bac dégraisseur de fortune fiché sur une brouette. Ré-

tuelle une soixantaine de personnes, n'est pas pourvue d'un bac dégraisseur qui éviterait les rejets, dans le Goyen, de graisses de poisson.

Ceci a donné l'idée à notre permanent capable de confecturer lui-même un bac. Infaillible, il est ent-

fait le remettre au directeur de l'usine, mais il était -  
donc M. Dagor-  
e assisté -  
M.

**Section MONTS D'ARREE (Finistère)**

# Sur la piste des castors



« Dis donc Marcel, tu m'emmènes voir les castors au Roudoudou ? ». Je n'allais pas dire non à ma copine Désirée, d'autant plus que les castors en Bretagne, si vous voulez mon avis, c'est comme les éléphants roses au sortir des boîtes de nuit. Alors...

Hier après-midi donc, direction Botmeur dans les monts d'Arrée. Chemin faisant, Désirée me tenait de grands discours sur ces fameux castors. Moi, complice, je lui offrais mes plus beaux sourires entendus.

Après une heure de route, Désirée m'invite à m'arrêter près d'un petit ruisseau sympathique.

Mais (eh oui, dans toute histoire trop belle il y a un mais), le ruisseau s'appelle effectivement le Roudoudou. Et il y a foule ! Enfin je m'entends, une dizaine de personnes tout au plus.

Devant ma mine dépitée Désirée s'interroge et m'assure que nous sommes effectivement venus voir des castors avec la visite guidée gratuite organisée par la SEPNB.

Les castors ? Eh oui ils existent dans les monts d'Arrée. Mais si, mais si... Une dizaine de familles réparties sur deux rivières : le Roudoudou et l'Ellez. Les guides, super sympas et très branchés côté castors, nous ont tout appris d'eux. Nous avons découvert leurs barrages construits sur les rivières pour conserver l'eau en période de sécheresse, admiré leurs huttes de berges à l'architecture étonnante, les arbres rongés aux alentours, leurs traces de pas. Super la découverte des castors.

Ils vivent en famille, sont très fidèles, travailleurs inlassables, pas nocifs pour deux sous. Aussi sympas que l'image qu'on en donne dans les BD et les dessins animés. Et tout ça en Bretagne, au cœur des monts d'Arrée ! Tout compte fait, je n'ai pas à regretter ma promenade avec Désirée.

D'autant plus que les castors ne sortent de leurs terriers que la nuit tombée. Ce n'est qu'à ce moment qu'on peut les voir de visu. Pour ce faire les guides de la SEPNB nous ont assuré qu'il fallait s'installer dans les fourrés à la tombée de la nuit et guetter patiemment leur sortie.

**Marcel Quiviger**

Si la découverte des castors vous intéresse, rendez-vous le samedi après-midi à 14 h, à l'école de Botmeur. La SEPNB vous guidera sur leur piste, gratuitement. Les groupes organisés peuvent réserver un jour dans la semaine en s'adressant à la SEPNB, à Brest, tél. 49.07.18.

*Le Télégramme de Brest juillet 84*



## Section MONTS D'ARREE (Finistère)

Rapport d'Activité Année 1984

Adresse : S.E.P.N.B.  
Ecole de Botmeur  
29218 HUELGOAT

Responsable local : Serge HILBERT  
18, rue Saint Luc  
29117 PONT DE BUIS LES'QUIMERC'H  
Tél. (98) 81.03.95

Réunions bimestrielles, le second dimanche des mois impairs.

### ACTIVITES.

+ année d'installation, les locaux ont été remis en état. Ils peuvent accueillir des stages d'une vingtaine de personnes. Le C.A. de la SEPNB a été invité par la section, en Octobre. Ce fut l'occasion d'une rencontre sympathique avec le maire et quelques conseillers de Botmeur.

#### + ANIMATION

- . Animation estivale "découverte des Castors" en relation avec le Parc Naturel Régional d'Armorique, tous les samedis des mois de juillet et août. Vif succès, 250 participants environ.
- . Camp de vacances-vélo accueilli durant 5 jours (30 adolescents venus de St Brieuc); découverte de la flore et de la faune des Monts d'Arrée.
- . Accueil, en mai, d'un projet d'action éducative de Plouzané, 50 enfants.
- . Soirée cinéma-nature offerte aux habitants de Botmeur, avec 75 participants sur une population de 190 personnes! La section a présenté la SEPNB et ses projets.

#### + ETUDES

La section suit les populations de Castors sur le terrain, afin de faire une mise au point sur le statut actuel de cette espèce réintroduite par le Parc Naturel Régional et la SEPNB.

#### + DIVERS

Réalisation en cours d'un montage audio-visuel sur les Monts d'Arrée, avec l'aide financière de la DDJS.

#### + PROTECTION DE LA NATURE

- travail avec la commune de La Feuillée pour résoudre le problème de pollution par le lisier de porc
- protection des tourbières et des landes, problème de l'enrésinement, et avenir de la Centrale nucléaire de Brennilis sont les dossiers suivis par la section.

#### + MEDIAS

Interventions à Radio Montagnes Noires et au journal télévisé de l'ACAV.

OF 29.6.84

### Environnement

## **S.E.P.N.B.**

### **Un pied à terre à Botmeur**

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, accueillie par la municipalité de Botmeur, s'est récemment installée dans les anciens logements de fonction de l'école de la commune. Un groupe de pays trouvera là un point de ralliement dans le cadre de ses activités liées à la protection de l'environnement. Mais, comme l'a toujours fait la S.E.P.N.B., elle organisera autour de ce support, diverses animations à caractère éducatif.

Connaître le fonctionnement d'un journal, le métier de journaliste, les techniques de communication avec la presse, telles étaient les préoccupations des militants de l'association, réunis deux jours dans les Monts d'Arrée.

Ce stage, organisé avec l'aide du secrétariat d'État à l'Environnement et la collaboration de la F.F.S.P.N. (Fédération française des sociétés de protection de la nature) traduit le souci des protecteurs de la nature de sensibiliser le plus vaste public aux problèmes de l'environnement.

Après les stages de découverte des rapaces, de randonnée-nature, de relations avec les médias, après les enfants des écoles, les sorties du mercredi, bien d'autres projets animeront ce nouveau local au cœur de l'Arrée. C'est ainsi que cet été, grâce à l'aide du parc d'Armorique, une randonnée « découverte des castors » (gratuite) aura lieu tous les samedis, à 14 h, au départ de l'école de Botmeur.

**Section CONCARNEAU (Finistère)**

OF 29.11.84

## Dune de Saint-Nicolas aux Glénan La SEPNB contre l'enrochement

Il y a quelques jours, différents responsables et services, dont M. Gadbin, secrétaire général de préfecture ; M. Le Calvez, maire de Fouesnant ; l'Équipement, la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, etc. ont visité l'île Saint-Nicolas dans l'archipel des Glénan (« O.-F. » du 17 décembre). On y a parlé de protection de la dune. L'Équipement a avancé un projet d'enrochement du type Moustierlin. La Direction régionale de l'Architecture et de l'Environnement a proposé de son côté l'installation au large de la plage d'un ouvrage en épi.

Dans un article à paraître dans le prochain numéro de la revue « Oxygène » (sortie prévue dans quinze jours), la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) dit son opposition au projet de l'Équipement. Pour l'association, le problème des dunes à Saint-Nicolas ou ailleurs est un problème de fond.

« D'une manière générale, il y a une tendance à la régression à l'échelle géologique. Nous n'y pouvons rien. » Mais le phénomène est aggravé « par le piétinement par le passage de voitures ».

A Saint-Nicolas, s'il n'y a pas de voitures, les visiteurs se comptent par milliers l'été. Et ils n'ont rien d'autre à faire que d'arpenter la dune. Autre élément aggravant aux Glénan : « le dragage de sable au large de l'île ».

Pour la SEPNB, il convient plutôt de modifier cet état de fait que de réaliser un enrochement dont « l'efficacité n'est pas démontrée : regardez les blockhaus installés durant la guerre à Trégunc. La dune est partie en dessous ». Il y a pour la SEPNB d'autres techniques à explorer, telles « les traverses de chemin de fer » comme à Fouesnant.

Il y a surtout à protéger la dune de l'activité humaine débordante : « L'arrière de certaines dunes est remblayé de terre pour être transformé en parkings. Ça étouffe le végétation propre à la dune et ça la fragilise. A Moustierlin, était-il bien prudent de donner des permis de construire à l'arrière des dunes, dans une zone qui aurait dû rester une zone de marais. Il y a là maintenant des habitations qu'il faut protéger à tout prix. On a créé un problème supplémentaire. »

## Section CONCARNEAU (Finistère)

Rapport d'Activité Année 1984

Adresse de la section :

Responsable local : Charles LE ROUX  
Ti Louzouar - Pendruc  
29128 TREGUNC

La section ne se réunit pas régulièrement, actuellement .

### ACTIVITES :

- + préparation et diffusion de la revue OXYGENE
- + actions de sensibilisation et de protection du littoral:
  - auprès de la presse locale (l'actualité ne manque pas de sujets, dans ce secteur...)
  - en collaboration avec la municipalité de Trégunc pour la protection des dunes (réunions d'informations, diffusion d'un tract co-réalisé).
  - exposition et conférence à Concarneau avec l'association culturelle sur le thème des " Réserves de Bretagne" (exposition SEPNB)
  - sortie ornithologique en Rivière de Pont l'Abbé pour les adhérents.

Note du Secrétaire Général : c'est à Charles LE ROUX que l'on doit l'idée des "pavés-protection de la nature" parus dans Ouest-France, idée que le siège a exploitée et qui a bien fait son chemin....

**Section VANNES (Moribhan)**

**Section départementale**

AVEC LE RETOUR DES BERNACHES

## LA SEPNB fait sa rentrée

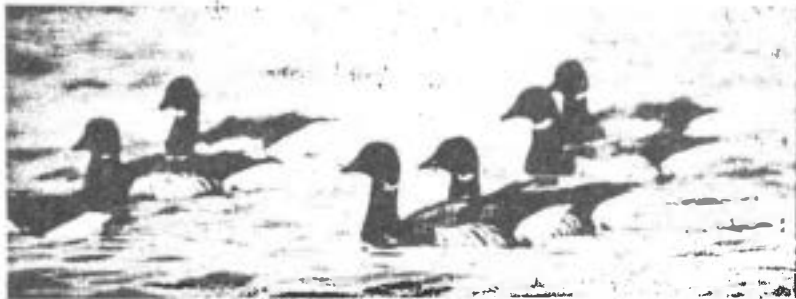
La société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, après une saison d'été très active, marquée notamment par de nombreuses sorties sur les dunes du littoral quiberonnais et de la région vannetaise, les observations portant sur la richesse de la faune et de la flore, -avec bien évidemment une approche des menaces pesant sur un milieu naturel qui, en dépit des mesures de protection, reste tout de même extrêmement fragile -, a d'ores et déjà entamé sa rentrée le week-end dernier, avec des thèmes de saison.

Samedi et dimanche, un stage était proposé pour découvrir l'écologie de l'île Beaulieu, dans le Golfe du Morbihan. Malheureusement, cette première du genre n'a pas obtenu le succès escompté, en dépit d'un mouvement d'intérêt général qui a buté sur quelques problèmes d'organisation. Ils seront une prochaine fois, parfaitement surmontés, n'en doutons pas. Une poignée seulement d'observateurs s'est rendue sur cet îlot situé en pleine réserve ornithologique et qui est, rappelons-le, propriété de l'université de Rennes qui y anime une station de biologie marine dirigée par M. Auguste Le Roux. L'île Beaulieu, d'habitude interdite au grand public, mérite effectivement d'être visitée dès que l'occasion s'en présente.

Brigitte Vadier et Christian Le Maignan, les deux permanents de la SEPNB sur le pays vannetais sauront, à l'avenir, renouveler pareille proposition, car ce site, très protégé, permet de se faire une idée assez exhaustive des richesses naturelles du golfe.

Bien entendu, avec le retour de la bernache cravant, oiseau symbole de la petite mer vannetaise et qui y trouve l'un de ses sites préférés d'hivernage, (de retour depuis une petite quinzaine, la migration depuis les régions sibériennes se fait de plus en plus tôt), les journées d'observations sur la réserve de Faiguërec (13 hectares) gérée par la SEPNB, vont pouvoir reprendre.

D'ailleurs, l'ornithologie fait partie des principaux soucis de cette association qui organisera



Les bernaches sont de retour

deux week-end qui leur seront spécialement consacrés : les 10 et 11 novembre et les 22 et 23 décembre. Précisons que des longues vues sont mises à la disposition des personnes non équipées qui désireraient faire connaissance avec la population ailée du Golfe. De plus, une exposition sera préparée dans le courant de l'hiver sur le thème des migrateurs. Celle-ci se sera ensuite présentée à la

Cohue.

Sans attendre ces rendez-vous, les passionnés de l'automne peuvent prendre part dimanche prochain à la sortie champignons dans la région de Colpo, en compagnie de Paul Macé, mycologue averti. Le départ est prévu à 10 h, devant l'église de cette localité (se renseigner en téléphonant au 40.92.95.). Par ailleurs, les animations dans les écoles vont

démarrer sous peu, deux animateurs se tenant à la disposition des enseignants intéressés par la sensibilisation de leurs élèves au milieu naturel. Une petite bibliothèque, permettant le prêt de documents, a déjà été constituée pour faciliter cette démarche pédagogique. Enfin, rappelons que les réunions mensuelles ont lieu chaque premier vendredi du mois au centre social de Kercado.

## Section VANNES (Morbihan)

Rapport d'Activité 1984

Adresse : SEPNB MORBIHAN  
B.P. 209  
56006 VANNES CEDEX

Local : Sous-sol du Bat F.1 , Cité Radieuse de Kercado  
VANNES

Réunion mensuelle: le premier vendredi du mois à 20 H 30 au local

Personnel permanent : Brigitte VADIER - Animatrice (FONJEP)  
Christian LE MAIGNAN - Permanent (objecteur  
de conscience)

Permanence téléphonique: (97) 40.92.95 le mardi de 14 H à 19 H

Permanence à la Bibliothèque de la section : le mardi de 14 H à 19 H

Responsable départemental : Roger MAHEO  
SEPNB - B.P. 209  
56006 VANNES Cedex

### ACTIVITES

1. Participation à la commission départementale des sites et au conseil départemental d'hygiène.

#### 2. Actions judiciaires .

Divagation de chien sur la réserve de Falguérec : le contrevenant a été condamné à une amende de 500 F et la Fédération des Chasseurs s'est portée partie civile avec la S.E.P.N.B.

Une plainte a été déposée à la suite d'un tir d'espèce protégée: un couple de sternes pierregarin ,

L'affaire concernant l'atterrissage non autorisé sur la réserve d'Er Lannig et la destruction d'espèces animales protégées, suit son cours.

#### 3. Expositions

Circulation des expositions de la section :

. l'exposition "La Rivière de Noyal" a été présentée à Theix, au collège de Muzillac, à Noyal, à la DDJSTL du Morbihan, au collège



## VANNES

TOUT PRÈS DES OISEAUX DU GOLFE

## Savoir vivre avec son environnement

Le Golfe du Morbihan est un véritable paradis pour les ornithologues amateurs ou professionnels. Les sorties d'observations organisées par le SEPNE sur ce site qui héberge en période hivernale de très nombreux migrateurs, comme celle du week-end dernier sont suivies avec enthousiasme. Il est vrai que les Vannais se déclarent volontiers très fiers et attachés à leur petite mer et à ses îles...

Le Golfe, protégé de l'océan par la presqu'île de Rhé, mais desservi par un fort courant marin qui s'engouffre dans le goulet qui le lie à la mer, est un site privilégié pour les oiseaux et compte parmi les dix plus importants d'Europe. Sa topographie, avec deux bassins, l'un bordé d'une côte rocheuse, l'autre essentiellement constitué par un littoral envasé où court la rivière de Noyal, se prête particulièrement à leur séjour. D'autant qu'il bénéficie de certaines particularités, telle la présence des zostères, herbe naturelle qui sied particulièrement à la nourriture des bernac es, cette grande oie qui fuit les rigueurs de la Sibérie pour arriver à l'automne en Bretagne.

Le Golfe s'enorgueillit d'être l'un des rares endroits à les recevoir d'octobre à mars et de recenser 50 % environ de cette espèce qui hiberne en France, soit 20 % de la population mondiale des bernac es. Cependant, et bien que ce petit déplacement dans les eaux du Golfe s'explique par la disparition progressive des zostères au creux de l'hiver, cette herbe se porte plutôt mal, en raison du contexte emblant.

Selon les années, les canards de surface (siffleur, pilet,

tardorne, souc et) ou plongeurs (garot, harlequin), en nombre plus ou moins important, viennent donner au golfe son animation coutumière, aux côtés des pluviers, courlis, alouettes, chevaliers et autres bécasseaux qui l'habitent pratiquement toute l'année, et bien sûr les sternes, goélands et mouettes, les grèbes ainsi que les grandes cormorans à l'automne. Tout un petit monde que la jumelle permet de saisir.

## La fragilité de l'environnement

Le SEPNE permet, grâce à ses sorties, de mieux connaître ces voisins tranquilles. Cependant, il ne faut pas oublier qu'un site naturel, si privilégié soit-il par sa position géographique (à la convergence des deux principales voies migratoires de l'ouest européen, par son climat doux et la richesse de sa végétation, reste très fragile. Car même si la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne gère la réserve biologique de Faigüerec-Séné (près de 16 ha) et si l'université de Haute-Bretagne, propriétaire, mène des études poussées sur l'île de Bellefleur, on n'a pas encore trouvé le cadre général de protection du golfe. Il n'est pas à



CANARD COLVERT  
Tête verte  
plumage rose

CANARD SIFFLEUR  
(PEN RU)  
Tête rose à bande  
cristalline au sommet

CANARD PILET  
Queue effilée  
Bande blanche remontant  
vers la tête

SARCELLE D'HIVER  
Des gris  
Tête brune et verte

CANARD SOUCHET  
Bec en spatule  
Plumage rose foncé

FOULQUE MACROULE  
Noir avec bec et  
plaque frontale blancs

Quelques-uns des oiseaux hivernant dans le golfe

Jean-Pierre Mousset, comme ses amis de la SEPNE et de la Fédération Ecologiste Bretonne, est l'un des rares élus sous l'étiquette « verte » des abords du Golfe. Et sans tomber dans une critique stérile de ce qui n'est pas fait, met-il quelques points essentiels en exergue.

## L'avenir du golfe

L'avenir du Golfe s'inscrit dans un cadre global, celui d'un bassin versant de quelques 250 km<sup>2</sup>, avec l'apport des eaux du Loch du Sal et d'une véritable cheville de petits ruisseaux. Avec une incidence immédiate : l'enrichissement anormal des eaux du golfe par les apports liés aux méthodes de l'agriculture moderne. Ce problème n'est pas neutre. En baie de Vilaine déjà, les

champs étés montrent bien que l'équilibre a été rompu. Ici, la situation ne peut être comparée, même si l'on mesure les difficultés des zostères à se développer normalement... Pour Jean-Pierre Mousset, il serait temps que l'on s'attache vraiment à étudier le problème, avant que l'on doive, encore, prendre les habitudes de l'oubli face au recul où à la disparition de certaines espèces, voire de certaines productions.

Comme celle de l'huître plate qui a du trouver dans pareil phénomène un ennemi de plus en pleine épidémie. Si la situation tendait à s'aggraver, les possibilités naturelles du Golfe à accueillir certaines formes d'aquaculture pourraient s'en trouver notablement réduites.

Il nous faut donc apprendre à

environnement. Les efforts faits en faveur de l'épuration sont louables. Vannes dispose de deux stations qui renvoient des eaux lavées à 80 %. Reste à résoudre le problème de la zone du Prat. Le problème essentiel ne vient pas tant des grosses agglomérations qui désormais sont tenues de prévoir les infrastructures nécessaires, que du mitage, ce mal de la campagne et du littoral et des petites installations dans les communes plus modestes. Jean-Pierre Mousset regrette que le liguage ne soit pas plus souvent retenu et que les plans d'occupation des sols ne soient pas venus assez vite brider le mitage.

A ses yeux, aucune mesure véritablement globale ne précise le cadre de ce qu'il est possible ou non de faire, et il pense que les

prennent pas suffisamment en compte ce problème.

Vivre dans son environnement ne signifie pas vivre à côté d'un espace protégé. Au contraire de bonnes relations peuvent exister, notamment en matière de tourisme. Le patrimoine du Golfe, pour lui être une chance, si l'on sait la saisir et la respecter. Encore convient-il de faire valoir ce patrimoine. Il n'est pas inconcevable que se tienne une activité d'accueil dont les structures existent. L'on sait que des centres de vacances nombreux au Pays de Vannes et des lieux de séjour comme Kerjouanne, émanent des demandes en faveur d'un éventail plus large de loisirs. Aux habitants du Golfe de savoir répondre et de développer un intérêt qui existe déjà en lui donnant les moyens de

de Muzillac, à Noyal, à la DDJSTL du Morbihan, au collège de Pluvigner, au LEP Guéhenno de Vannes, au Musée du Golfe et de la Mer de Vannes pendant deux mois et demi.

. L'exposition sur les dunes du Morbihan a été présentée à Plouhinec, au musée de Sciences Naturelles de Vannes pendant trois mois.

#### 4. Sorties de la section.

- une sortie découverte des oiseaux hivernant sur la rivière de Pénerf et l'estuaire de la Vilaine . 37 personnes.
- une sortie d'observation des oiseaux de l'Étang du Duc de Vannes 50 personnes
- une sortie d'oiseaux de la réserve biologique de Falguérec en Séné 100 personnes
- Deux sorties découverte des oiseaux hivernant dans le golfe du Morbihan. 300 personnes.

#### 5. Autres activités.

- Organisation d'un Concert au profit de la S.E.P.N.B.
- Présence d'un stand S.E.P.N.B. à la fête de la Mer à Séné, à la fête du soleil à Locminé.
- Participation de la S.E.P.N.B. à l'exposition "Mai du Livre", consacrée cette année au monde de l'oiseau.
- Préparation d'une exposition sur les migrations d'oiseaux.

### **Près de Sarzeau avec la S.E.P.N.B. à la découverte des oiseaux**

*Ouest-France*

Environ 200 personnes ont participé à la dernière sortie publique de la Société, pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, sur l'île de Tascon. Forte de ce succès, la S.E.P.N.B. renouvelle son invitation pour ce dimanche après-midi, mais cette fois à Kergorget-Kerbodac, près de Sarzeau.

Des longues vues seront mises à la disposition du public.

Ce site de valeur internationale (il accueille plus de 100 000 oiseaux chaque hiver), mérite une promenade de week-end, entre octobre et mars. Équipé de bonnes jumelles, avec quelques indications sur les meilleurs points d'observation, il est aisé de découvrir les palmipèdes et échassiers qui se nourrissent sur les vasières. Le moment le plus favorable a lieu lorsque la vasière commence à

découvrir ou finit de se découvrir, c'est-à-dire, trois heures avant ou après l'heure de basse mer à Vannes (voir mémento du journal).

Pour en savoir plus sur les oiseaux d'eau qui fréquentent le Golfe, un week-end nature est programmé les 22 et 23 décembre.

S'inscrire à la S.E.P.N.B. : adresse, B.P. 209, 56006 Vannes Cedex, tél. 40.92.95, le mardi.

## Section LORIENT (Morbihan)

### Rapport d'activité 1984

Adresse : Maison du Moustoir  
rue Professeur Mazé  
56100 LORIENT  
Tél. (97) 83.17.29

Réunions : au local, le 2ème vendredi de chaque mois à 20 H 30

Accueil du public : mercredi et samedi de 14 H à 18 H.

Responsable : Jean-Pierre FERRAND

Région couverte : approximativement le tiers ouest du Morbihan

Nombre d'adhérents: 141 (125 en 1983, 44 en 1982)

#### ANIMATION :

##### 1. Stage.

- Découverte des tourbières, à la réserve de Clesseven en Glomel  
26-27/2, 25 personnes.

##### 2. Sorties.

- 2 janvier, Golfe du Morbihan, 15 personnes
- 3/2, point d'observation des oiseaux de la rade de Lorient, 40 pers.
- 26/2, recensement des oiseaux marins échoués entre Laïta et rivière d'Etel, 12 personnes
- 1/4, découverte de l'estuaire du Scorff, 14 personnes.
- 9/6, en soirée, écoute des batraciens et des chants d'oiseaux dans les dunes de Plouhinec, 20 personnes.
- 10/6, écologie des dunes à Plouhinec, 5 personnes
- 24/6, landes et tourbières des Montagnes noires orientales, 11 pers.
- 23 et 30/7, 6 et 13/8, écologie des dunes à Plouhinec, 47 personnes.
- 28/10, arboretum de Camors, 13 personnes
- 16/12, ornithologie sur le Golfe du Morbihan.
- 29/12, ornithologie dans l'anse de Gâvres.

# « Accès et protection des rives de l'estuaire du Blavet » Une soirée-débat d'une grande richesse

Dans le cadre de l'exposition « Marais, vasières, estuaires », mise en place par la municipalité et la bibliothèque, la première soirée-débat s'est déroulée vendredi soir à la Maison pour-tous, en présence de plus d'une cinquantaine de personnes. Ceux-ci auront apprécié le travail réalisé par M. Ferrand (S.E.P.N.B.) sur la rivière d'Etel et le Blavet, en un montage audiovisuel ayant l'avantage d'allier la qualité à la poésie.

## Géologie et botanique

M. Ferrand a donné de cette rivière d'Etel, une vision globale. La première partie géologique, a souligné qu'ici, l'on a affaire à des ramifications assez exceptionnelles dues à un effondrement de terrain permettant l'invasion marine. Ce fut ensuite un descriptif botanique, les espèces variant selon le jeu des vallées, l'arrivée ou non de cours d'eau douce des différents bras, de l'exposition et des micro-climats.

L'orateur a fait découvrir au public toute la richesse botanique du secteur : ainsi, sur la rive droite, en secteur protégé, se multiplient les asphodèles (d'une espèce rare, que l'on retrouve en Galice).

L'étagement différencie également les espèces : il y a celles au niveau des marées, plantes purement marines comme les algues et zoostères qui sont la nourriture des oies et canards de surface ; il y a celles que l'on peut qualifier de mixte, en semi-immersion, enfin, toutes les plantes du littoral, comme les ajoncs et bruyères (on soulignera au passage la beauté des phot projetées).

## Les vasières

### « usines de la vie »

Point de rencontre entre l'eau, l'air et la terre, les vasières sont « l'usine de la vie », la micro-faune indispensable à la chaîne écologi-



HENNEBONT. — Une salle très attentive.

que de la mer. Ce sont d'abord les micro-éléments, tels que le plancton, puis vers de vase et coquillages, poissons venant s'y reproduire et poissons aquatiques. On y aura appris que les loutres, espèce presque disparue, ainsi que de nouveaux oiseaux comme l'algrette blanche et tout récemment le canard tadorne, réapparaissent sur ces rivages.

## Et les Droits de passage sur le littoral ?

La dernière partie, plus complexe, parlait des fameux droits de passage. Chacun sait que, selon la loi, l'accès au domaine maritime doit être public. Or, phot à l'appui, M. Ferrand a montré que sur 140 km de pourtour, plus de la moitié est confisquée par des pro-

priétés privées, et que dire de ces clichés des décharges sauvages, de murs inesthétiques et, en prolifération depuis cinq ans, de ces petites parcelles de 50 m<sup>2</sup> vendues par les cultivateurs pour caravanes ou cabanons de bois défigurant la rivière !

Etant à Hennebont, l'on ne pouvait achever la soirée sans parler de l'estuaire du Blavet. Un intervenant prenait le relais pour rap-peler, photos à l'appui, prises du pont du Bonhomme ou du cimetière de bateaux, tous les éléments de richesse que compte la vasière d'Hennebont.

Les participants ont pris date pour la seconde soirée : demain soir, toujours à la Maison pour tous. Le thème en est : « L'eau, de la source à l'estuaire ». L'animation sera assurée par M. Pierre, de l'A.P.P.S.B., avec montage audiovisuel.

### 3. Animations diverses sur le terrain.

- Animations à la demande pour des groupes à la réserve de Groix 5 journées, 130 personnes concernées (d'avril à juin).
- Animations pour tous publics à la réserve de Groix en juillet-Août; 2 journées par semaine, 2 sorties par journée, 345 personnes concernées.
- Animation pour un groupe de 45 personnes en août à la réserve de Clesseven.

### 4. Interventions diverses

- Journée de formation sur les tourbières à Ploërdut pour 8 instituteurs dans le cadre d'un Projet d'Action Educative, février
- Soirée sur les tourbières à Arzano pour une école de Fouesnant le 14/12
- Animations variées et ponctuelles pour le Club nature du Centre social du Moustoir à Lorient (qui partage un local avec la SEPNE) environ 20 enfants concernés.
- Participation à la semaine de la nature" à Plouhinec le 13/4 avec une animation pour une classe de CM (20 élèves) et une soirée diapos pour tous publics (25 personnes).
- Participation au 3ème Festival Chasse-Nature à Plouhinec : stand du 11 au 15/8 et soirée sur le thème des dunes le 13/8 (40 personnes).
- Présentation de montages diapos et débat sur l'estuaire du Blavet et la Rivière d'Etel (dans le cadre de l'exposition Marais-Vasières-Estuaires) à la Maison pour Tous d'Hennebont, le 9/3, 50 personnes.
- Réalisation d'un montage diapos sur la faune et la flore de la réserve de Groix, livré à l'éco-musée de Groix en Juin.

### INFORMATION :

- Aménagement du local de la Maison du Moustoir en centre de documentation sur la nature, ouvert au public (livres, revues, dossiers de presse...)
- Article sur la protection des dunes destiné en priorité aux estivants, paru en page départementale d'Ouest-France en juillet.

## Humez, photographiez

# Mais ne cueillez pas les fleurs des dunes

« Admirez, humez, photographiez les fleurs des dunes, mais ne les cueillez pas, elles sont en danger, certaines variétés se raréfient de décennie en décennie et quelques-unes sont en voie de disparition ». Telle est la pressante recommandation que la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) nous demande d'adresser aux estivants et aux indigènes qui, depuis quinze jours, ont déjà pris par milliers le chemin des plages.



« L'ophrys abeille ».

Geste bien anodin, diriez-vous, que celui de se baisser pour cueillir une fleur, ramasser un plant, comme ça, en passant. Attention ! Si vous êtes mille, dix mille à le faire, cela tourne au saccage !

La recommandation est plus valable sur la côte morbihannaise qu'en tout autre point du littoral, tant les dunes y caractérisent le paysage. Lignes horizontales dégageant un ciel immense, douce mosaïque des couleurs, poèmes des senteurs se mariant si bien à celles de l'ode, autant d'éléments hyper-fragiles d'un milieu terriblement menacé. Or, des milliers d'hectares de dunes ont déjà disparu, dévorés par les pelleteuses ou par l'insidieuse « urbanisation linéaire », chère à trop de municipalités qui détruisent ainsi leur propre patrimoine en croyant en profiter.

Il faut sauver ce qu'il en reste, en quantité comme en qualité. Sait-on que le chardon bleu, par exemple, est devenu presque introuvable ?

### Un milieu riche et vivant

Beaucoup s'imaginent que les dunes ne sont qu'étendues stériles,

des, désertes, une sorte de minishere breton qu'il serait temps de rentabiliser à grand renfort de béton et de goudron.

En réalité, flore et faune y tissent un écosystème d'une prodigieuse vitalité. On peut y recenser une centaine d'espèces végétales, sur un seul mètre carré, et pas seulement l'ajonc et la bruyère, mais aussi la rose pimprenelle, le lys de mer, plusieurs variétés d'orchidées sauvages parmi lesquelles l'étonnante ophrys abeille. Sans oublier d'innombrables espèces aromatiques telles que l'immortelle des sables qui parfume au curry toute la presqu'île de Quiberon, la sentoline plus belle que l'edelweiss, l'oillet des dunes, le serpolet, plantes méditerranéennes pour beaucoup d'entre elles, et atteignant dans le Morbihan et le sud-Finistère leur limite nord-européenne.

La faune se révèle tout aussi originale et spécifique. Vannexes et gravelots y pullulent (nichent au sol sans précaution) et l'on y rencontre aussi le rarissime alouette calandrella, un peu plus petite que l'alouette des champs, et qui trouve à Plouhinec sa limite nord-mondiale. Parmi des centaines de batraciens, citons le péloïdote

ponctué, petit crapaud méridional couleur de sable à taches vertes et parmi des myriades de coléoptères et de lépidoptères le magnifique machaon, le plus grand papillon de nos régions, familier du fenouil des dunes... et de la carotte des maraîchers voisins.

Quelques exemples parmi des milliers d'autres qui, tous, participent à l'équilibre ambiant et sans lesquels les paysages morbihannais ne seraient plus ce qu'ils sont.

### La menace vient de toute part

De la pointe de Gâvres à l'isthme de Penhièvre, la cueillette est loin d'être la seule menace à peser sur l'avenir des dunes. Nous avons cité les pelleteuses et l'urbanisation. A Erdevan, c'est la mairie elle-même, associée à l'ex-Satmor, qui livre aux promoteurs 40 hectares sur les dunes de Kerhillo !

Autre redoutable prédateur, l'automobiliste dont les pneus arrachent le couvert végétal là où il est le plus fragile en bordure des formations. S'y ajoute l'aveugle « moto verte » dont les adeptes

viennent de toute la Bretagne silonner les dunes de Plouharnel et d'Erdevan, en dépit d'un arrêté préfectoral l'interdisant et chassant même les promeneurs !

A Guidel, un comité s'apprête à organiser une compétition de karting-cross sur les dunes du fort du Loch, dans le périmètre de protection d'un monument historique !

### Participez au sauvetage

Pourtant, si l'avenir des dunes morbihannaises reste précaire, on estime à la S.E.P.N.B. que les mentalités évoluent dans le bon sens et que, çà et là, des gestes encourageants méritent d'être signalés :

L'administration et certaines collectivités locales ont compris qu'il y avait là un précieux patrimoine à sauvegarder. Talus, tranchées, pieux, rochers, ganivelles apparaissent de plus en plus, comme à Suscino, pour canaliser les voitures vers des « parkings de dissuasion ». On plante des oyats. Le conseil général et le Conservatoire du littoral procèdent à des acquisitions (à Guidel,

à Plouhinec, à La Trinité-sur-Mer). Une lente réhabilitation des dunes est donc en marche et l'information patiemment diffusée depuis quinze ans par la S.E.P.N.B. y est, à coup sûr, pour beaucoup. J.-L. B.

Non contents de ne plus cueillir les fleurs des sables, vous pouvez participer vous-mêmes à l'action menée par la S.E.P.N.B. en suivant les « Journées de découverte des dunes », organisées les 23 et 30 juillet et les 6 et 13 août, sous la conduite d'un animateur de l'association. Rendez-vous place de l'Eglise de Plouhinec, à 9 h 30. Apporter son pique-

nique. On demandera 15 F aux adultes et 7 F aux enfants et aux étudiants. Retour vers 17 h. Vous pouvez également visiter à Vannes, au musée de la Société polymathique, l'exposition sur les dunes du Morbihan, ouverte jusqu'à la fin août.

Pour prendre contact, écrivez à la S.E.P.N.B., section du Morbihan, B.P. 209, 56008 Vannes cedex ou téléphoner au (97) 40.92.95.

## CHANTIERS

- Deux chantiers de fauche de la lande sur la réserve de Clesseven en Glomel les 5 et 12/2; 15 personnes.
- Chantier de débroussaillage des flots de la rivière d'Etel (protégés par arrêté préfectoral); avril, 6 personnes.

## ETUDES

- Réalisation d'une étude écologique sur un marais dunaire de la commune de Plouhinec, en vue d'obtenir sa protection.
- Inventaire botanique de la réserve de Groix.
- Inventaire botanique du site de la base de loisirs de Kerguelen en Larmor-Plage.
- Mise en route d'une étude écologique sur le site de la base de loisirs de Larmor-Plage, pour le compte du SIVOM du Pays de Lorient.
- Réalisation en cours d'un herbier de la réserve de Clesseven.
- Recensements ornithologiques annuels sur les réserves de Groix et de la rivière d'Etel.
- Poursuite de l'étude de la végétation des dunes du Polygone de Gâvres (publication en 1985).
- Etude en cours sur l'histoire des dunes de Plouhinec, auprès de la population locale.

## PROTECTION DE LA NATURE

- Proposition de convention de gestion d'un marais dunaire à Plouhinec avec la Marine Nationale (rejet).
- Suivi régulier des opérations d'aménagement de la base de loisirs de Larmor-Plage.
- Suivi des projets d'aménagement touristique des dunes d'Erdeven.
- Participation à une réunion de travail sur la protection des dunes de Plouharnel (août).
- Intervention sur la modification du P.O.S. d'Erdeven.
- Participation à une enquête publique sur la création d'une route côtière à Larmor-Plage.
- Deux interventions auprès de l'Inspection des Sites contre les décharges en site classé à Plouhinec.

## Section PLOERMEL (Morbihan)



Pour ne plus « randonner idiot »

## Suivez le sentier botanique de Lizio

PLOËRMEL. — « J'ai vu des randonneurs qui ne savaient pas distinguer un hêtre d'un chêne ! ». Apiculteur de son état, écologiste dans l'âme, Bernard Lancelot invite l'espèce humaine à ne plus se « planter » aussi magistralement devant les espèces végétales qui l'entourent. Avec son compère Marc Bonno, permanent de la Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne, il a créé ce qu'il a appelé un « sentier de découverte botanique », le premier du genre en Bretagne.



Au cours de la promenade inaugurale, samedi dernier.

Le sentier dessine une boucle de cinq kilomètres à travers la campagne ; il serpente dans les prés, traverse des forêts de feuillus et de résineux et saute un ruisseau. Sur le parcours, une quarantaine de pancartes en bois signalent les arbres et les arbustes typiques de la région. « Nous y avons noté le nom de l'espèce, en français et en latin (pour les puristes !), en ajoutant quelques indications sur son environnement et, quand il s'agit d'un arbre, son âge », explique Bernard Lancelot.

Il souhaite ainsi que « les gens apprennent quelque chose tout en faisant une belle balade dans un site magnifique ». Et il espère que les écoles sauront profiter de cet « outil pédagogique » qui est bien entendu à leur libre disposition,

tant il est vrai que rien ne remplace une « leçon de choses » vécue sur le terrain.

La municipalité de Lizio (700 habitants) a encouragé cette initiative qui s'intègre tout-à-fait dans sa politique d'aménagement. Champion du tourisme vert — avant même que cela ne vienne à la mode — le Maire, Raymond Guillard, a déjà créé trente-cinq gîtes ruraux dans sa commune. Il a ainsi sauvé de la ruine des villages entiers qui se mouraient à petit feu. Lizio possède aussi un centre d'accueil, une auberge rurale, un camping, un club d'équitation, etc. Le sentier botanique ajoute une arme à cette « panoplie verte » proposée aux touristes et aux gens du pays.

Didier AUBIN.

## Section du Pays de Ploërmel (Morbihan)

Adresse : Le vieux Bourg de Taupont - 56800 PLOERMEL  
Réunions : Tous les derniers jeudis du mois - 20 H 30 -  
Mairie de Ploërmel  
Responsable : Nicole MABILAIS  
Tél. (97) 93.60.25

### Compte rendu d'activités

#### Animations scolaires

- . 23 Février : Projection de séries de diapositives (l'étang...  
Les zones humides) - Salle des Fêtes de Ploërmel  
280 élèves (primaires et secondaires)
- . 10 Avril : Sortie ornithologique - Collège public de Malestroit  
30 élèves.
- . 19 Avril : Sortie ornithologique - Ecole primaire privée Saint  
Joseph Ploërmel - 25 élèves.
- . 18 et 19 Octobre : Exposition mycologique - Salle des Fêtes de  
Ploërmel - 450 élèves (primaires principalement)
- . 13 novembre : Arbres et Arbustes - Ecole primaire privée St Servant/  
Oust 15 CE<sub>2</sub> CN
- . 15 novembre : Arbres et Arbustes - Ecole primaire privée Les Forges  
de Lanouée - 14 CP CE

#### Animation "Tout public".

- . 23 Février : Petite exposition développant les 12 points de la  
charte européenne de l'eau dans le cadre d'une  
soirée organisée par la M.J.C. de Guer, l'I.N.R.A.  
et l'Université de Rennes sur le thème Agriculture  
- Environnement - Salle des Fêtes de Ploërmel -  
80 personnes.
- . 6 avril : Soirée diapositive sur la Forêt - Mairie de Ploërmel  
15 Personnes
- . 8 juillet : Stand d'information et de vente  
Fête artisanale de Caro
- . 12 juillet : Sortie découverte de la tourbière de Sérent - 1 per-  
sonne.

# A la salle des fêtes

## Plus de 150 champignons exposés

Plus de cent variétés exposées, demain, de 10 h à 18 h, à la salle des fêtes. Ils sont là tout paisibles, ces zombies polymorphes jaillis en une nuit des fermements de la terre, avec leurs couronnes molles mais encore fraîches, discrètement penchées vers leurs pieds moussus.

Ils racontent en odeurs des histoires de campagne, de branchages morts et humides, de pieds qui crissent sur des feuilles déjà vieilles, elles aussi, de plusieurs rosées.

Ils racontent une nature secrète et profonde, comme dirait Alphonse (Lamartine pour les intimes) et quand surgit la réalité brûlante comme une flamme de Butagez, c'est encore en omelette qu'ils sont les meilleurs... les champignons. Meis, attention. Pas n'importe lesquels.

« Il était temps que la S.E.P.N.B. organise une exposition de champignons », dit la légende d'un dessin humoristique à l'entrée de la salle. « Un jour de plus, on était mort ».

Toujours est-il que, depuis jeudi, plus de 500 élèves de la maternelle et du primaire sont passés devant la centaine de variétés de champignons de toutes tailles, de toutes couleurs, et de tout goût pour se faire une idée de ce que la nature peut offrir dans la région de Ploërmel.

De l'excellent bolet à la mortelle amanite, il est ainsi possible de constater entre ces deux extrêmes que les champignons comestibles ne sont pas rares, mêmes

s'ils ne sont pas tous excellents. Jean-Pierre Bognet, le mycologue de la section S.E.P.N.B. à Ploërmel, ainsi que Marc Bonno, permanent de cette même section, sont là pour expliquer aux amateurs et leur prodiguer des conseils.

Demain, ces mêmes champignons seront exposés au premier étage de la salle des fêtes et, entre 10 h et 18 h, les organisateurs de l'exposition comptent voir passer plus d'une centaine de personnes.

« Nous avions organisé une exposition semblable l'an dernier et elle avait remporté un vil succès ; je crois que ce sera la

même chose cette année », dit encore Marc Bonno.

Lépiote déguenillée ! Scitodermes véruqueux ! Collybie savonneuse ! Maresme guêtré ! Russule verte de gris ! Amanite épaisse ! Clavaire étroite !...

Le capitaine Haddock aurait pu s'inspirer des noms de champignons pour compléter sa panoplie d'injures. Mais ces noms curieux et parfois drôles ne représentent qu'un tout petit brin de charme par rapport à la richesse colorée de l'exposition.

Une exposition gratuite qu'organise bien aimablement la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne.

## Si l'on vous dit champignon... ne pensez pas toujours petits oignons

Certains à qui l'on parle « champignons » pensent tout de suite « petits oignons » ! D'abord, il existe de multiples façons d'accommoder ces habitants épiques des bois et prairies. Et puis, avant même de s'élancer, il faut être capable de distinguer les « bons » des « mauvais », les comestibles des vénéneux. Surtout ne pas faire comme ce Ploërmelais qui, samedi, a rassasié sa famille avec des amanites vénéneuses, croyant qu'il s'agissait de coulemelles ou lépiotes ! Véridique. Heureusement pour tout le monde, cette espèce d'amanite, à la seule condition d'être cuite est comestible. Ouf !

Si l'exposition mycologique, proposée par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, dimanche, permettrait d'éviter des erreurs de ce genre, elle aurait atteint l'un de ses objectifs. L'autre étant de faire découvrir les divers champignons de nos contrées qui que soit leur intérêt culinaire. Quelques



cent cinquante variétés étaient présentées à la salle des fêtes. Un

régal pour les yeux ! Des amateurs en ont pr

- . 19 Juillet : Sortie découverte des Arbres et Arbustes. Lizio  
4 personnes.
- . 26 Juillet : Sortie botanique dans le cadre des Assemblées  
Gallèses Concoret. 45 personnes.
- . 29 Juillet : Stand d'information et de vente Assemblées Gallèses  
Concoret.
- . 7 Octobre : Sortie mycologique - Forêt de Lanouée - 50 personnes
- . 17 Octobre : Sortie mycologique - Forêt de Paimpont - 20 "
- . 21 Octobre : Exposition mycologique + stand - Salle des Fêtes  
de Ploërmel - 500 personnes
- . 28 Octobre : Sortie "Fruits sauvages"  
Ploërmel - 15 personnes
- . 11 Novembre : Sortie Faune et Flore - Etang au Duc de Ploërmel  
20 personnes.

### **Sentier botanique de Lizio**

Total scolaires : 814

Total "Tout public": 750

**La S.E.P.N.B.**

**OF 13.11.84**

**gagne le prix de 5 000 F**

#### Réalisation:

(Lire en pages « Morbihan »)

- . Sentier botanique sur la commune de Lizio en relation avec la munici-  
palité (Inauguré le 13 Octobre)

#### En cours de réalisation :

- . Montage diapos sur la tourbière de Sérent.
- . Dossier présentant un projet d'aménagement sur la tourbière de Sérent.
- . Dossier présentant les intérêts écologiques et "touristiques" de  
l'étang au Duc de Ploërmel et proposant des mesures de protection.

#### Commissions :

. La section est représentée au sein de la commission extra-municipale  
chargée de l'environnement et de l'urbanisme à Ploërmel.

. La section participait (avec la section de Vannes) aux réunions  
du Conseil départemental d'hygiène et participera désormais aux réunions  
de la Commission départementale des sites.

# ANG AU DUC

des milieux naturels les plus intéressants  
Bretagne intérieure...

est temps de prendre des mesures de protection »

s, armés (le terme : mal à des amoureux nature !) de jumelles, vue, mais aussi de pail- ils étaient une bonne e, dimanche, au bord ang au Duc, tout au le (re) découvrir les ri- s de la flore et la faune s ce milieu.

d'une randonnée péde- proposée par la So- sur l'étude et la protec- la nature en Bretagne qui ne se satisfont pas définition aussi laconi- ue, étang : étendue stagnante naturelle ou ile.

tre plantes protégées au plan national !

s bords plats font que « mettre très loin en été, ce orise une flore particulière zones qui découvrent : le thus Subtil entre autres et présent en France que élungs de Bretagne. Le roche localisation qu'on lui t par ailleurs se situe en re l », qui justifie le classement de plante dans la catégorie des is protégées, mais ce n'est ut. Trois autres plantes ra- galement protégées, pous- sur les bords de l'étang : d'Eau (à six branches. Da- um pour les intimes !) et la



sableux et graveleux permettrait d'y rencontrer des espèces très rares.

Pulcaires sur les secteurs rocheux dans les parages de la cascade et la Gratielle, abondante à l'étang au Duc. Pas question donc de cueillir ces fleurs ni à plus forte raison détruire ou modifier le milieu qui permet leur implantation. « Cela peut bien évidemment contrarier la réalisation de certains aménagements qui mettraient leur exis- tendance en péril ». Il ne sera certes pas facile de concilier les divers services que l'on attend de l'étang au Duc et protection de la nature.

« L'idéal serait de ne pas toucher à cette zone humide qui est à préserver en priorité ».



es oiseaux s'en vont chercher le calme ailleurs

oiseaux d'eau n'ont pas ou la vie toujours facile. Les ants sont déjà là : canards Souchet, Morillon, Sittier... à des foulages. « Bien su, la chasse n'est pas de s à faciliter le repos des teurs : chevaliers. Écas-

si l'on veut ou non conserver à ce milieu un caractère original et attractif. « La création d'une zone naturelle protégée, non chassable et à but pédagogique, trait dans ce sens de même que la mise en place d'un sentier pédestre - découverte de l'étang -

Activités diverses :

- . Participation aux réunions de constitution de l'Entente Socio-Culturelle du pays de Ploërmel, et adhésion à celle-ci.
- . Participation aux réunions ARIC (Formation des élus).
- . Courant Mai, envoi d'un courrier à la D.D.A. des Côtes-du-Nord concernant la protection de la vallée du Ninian sur la commune de Plémet menacée par les opérations de remembrement.
- . Envois de demandes de subventions aux différentes mairies du canton.
- . Demande de local (3ème) à la municipalité de Ploërmel (réponse négative)
- . Présentation de la section au cours d'une émission de Radio-Armorique à Malestroit le dimanche 2 décembre.

**Section NANTES (Loire-Atlantique)**

**Section départementale**





## Section Loire-Atlantique/NANTES

Rapport d'Activité - Année 1984

Adresse de la section : SEPNB 44  
La Maru - Maison des Associations  
Boulevard de Stalingrad 10 bis  
44000 NANTES  
Tél : (40) 29.36.50

Responsable de la section : Paskal BEAUFRETON

Réunion du bureau de la section : les 1er et 3ème mercredi du mois  
de 18 H 30 à 20 H 30, salle A, 1er étage,  
La Manu.

Permanence assurée au local de la section.

### La vie de la section :

#### Des sorties

- 4 mars : Ecologie des marais et vasières de la baie de Bourgneuf.
- 11 mars : Sortie ornithologique à Sissable avec la section St Nazaire Presqu'île.
- 13 mai : Sortie botanique-ornithologique en vallée du Gesvres.
- 24 juin : Sortie à Gruelleau et dans la Vallée du Don, à l'occasion de la remise du prix Hermine à la municipalité de Tréffieux - Feu de la Saint-Jean.
- 30 juin : Feu de la Saint Jean à Bois Joubert avec l'ARCC.
- 4 Novembre : Sortie mycologique en forêt du Gavre.

#### Des projections

- 20 janvier Film-diapo : l'Energie solaire aujourd'hui
- 28 février Film-débat : "Wadden, paradis des oiseaux".

- 13-15 avril : Deux rencontres naturalistes,  
A.G. Soirée cinéma avec le film "Entre Terre et Mer"  
Projection débat "La Nature dans la Ville"
- 9 mai : Montage diapo sur Gruelleau
- 21 novembre : Diapos + film "L'Energie solaire"
- 13 décembre : Cinéma à Donges "Entre Terre et Mer" et  
"La Mer Féconde".

#### Des expositions :

- 20/2 au 11/3 : Expo "Marais-Vasières-Estuaires" à la Manu
- 9/4 au 15/4 : Expo MAB-UNESCO "L'Ecologie en action".
- 1/7 au 15/7 : Expo "Marais-Vasières-Estuaires" à Kerhirit  
(Brière)
- 18/12 au 31/12 : Première grande exposition "Art et Nature" sur  
le thème : "La Loire, La Nature et les Hommes"  
à la Manu - Exposition scientifique, un salon  
des peintres de la Loire. Le premier grand  
concours de dessins d'enfants.  
Vernissage le 18/12 . Remise des prix le Mercredi  
19

- Concert : Lors de l'AG - FISHER et COUTON à la Maison de  
Quartier , de Doulon.

#### ANIMATION PERMANENTE - ACTIONS EDUCATIVES

##### 1 - Animation permanente

L'année 1984 a vu ce secteur prendre un nouveau tournant, grâce à l'obtention d'un financement de l'Etat (poste FONJEP), attribué conjointement à la FRAPEL (1) et à la SEPNEB, suite à une demande de ces deux associations, appuyée et négociée par la DRAE des Pays de Loire.

Premier effet de ce ballon d'oxygène financier, Y. CHEPEAU, animateur responsable de ce secteur, a vu son statut de bénévole (sur près de 65% de son temps d'activité) passer à celui de salarié permanent, à compter du 1er juillet. Les meilleures conditions d'exercice de

(1) Fédération Régionale des Associations de Protection de l'Environnement des Pays de Loire.

sa mission qui en découlent lui permettront d'améliorer la programmation la qualité et le suivi de ses opérations d'animation, en direction de tous publics.

Deuxième effet : la signature avec la FRAPEL d'une convention de gestion du poste de l'animateur permanent a conduit celui-ci à élargir son domaine d'intervention à la formation des élus et des personnels techniques des communes, action considérée comme prioritaire par notre Fédération Régionale. La section de L.A. de la SEPNE ne peut que s'en féliciter.

Actuellement au stade des préliminaires, cette action sera menée sur l'ensemble de la Région "Pays de Loire". Elle constituera ainsi le pendant de l'opération menée depuis 1983 par la SEPNE, l'APPSB (2) et l'ARIC (3) en Région "Bretagne", et dont les premiers résultats sont encourageants.

#### Animations réalisées par Y. CHEPEAU en 1984 :

##### a) Animations ponctuelles à la demande :

18, sous forme de sorties ou de projections commentées.

Ont bénéficié de ces interventions :

Club Léo Lagrange, Association Loisirs et Animation de Carquefou (ALAC)  
Collège St Paul (Rezé), Association de quartier Zola-Barbusse (Rezé)  
Etudes et Chantiers, Club CPN de La Montagne, Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ), C.A.U.E. de Vendée, A.L.E.A. Nantes, Direction Départementale du Temps Libre, Ecole Primaire de Haute-Indre, Amicale Laïque du Lycée Vial, ARCC.

##### b) Animation "Grand Public" :

Sorties: un cycle consacré à la découverte des milieux naturels des environs de Nantes a débuté au mois de mai, avec des sorties en soirée : expérience concluante qui sera reconduite et améliorée.

A ce jour, 36 personnes ont participé à une ou plusieurs de ces sorties.

(2) Association "Eau et Rivières de Bretagne".

(3) Association Régionale d'Information Communale.

Stages courts (week-ends) : 2

- . "Initiation à la photographie naturaliste", en mai.
- . "Connaissance des Champignons", er. Octobre - On a refusé du monde!

Stages longs : 4

- . Ornithologie, en avril et en août,
- . Découverte de la Brière, en juillet,
- . Ornithologie hivernale en baie de l'Aiguillon, les 21-22 et 23 décembre .

c) Milieu scolaire, classes de découverte :

1. Cette année, franc succès des "classes vertes" à Rezé, dont la Municipalité confie, par convention, l'animation à la SEPNB : 4 séjours concernant 8 classes, ont eu lieu de mars à juin, au Centre de la Pinelais.

S'y est ajoutée l'animation d'une "Classe de mer" à Piriac, au Centre du Razay, en juin.

Rappelons enfin que Y. CHEPEAU a mis ses compétences au service du Camp SEPNB à Bois-Joubert, en y participant.

2. Le premier camp-nature SEPNB a réuni au mois d'août 21 filles et garçons de 10-12 ans à Bois-Joubert, pour la découverte de la Brière et de la Presqu'île Guérandaise. Une expérience positive qui sera renouvelée en 1985.
3. Bénédicte BOUCHERIT lance un projet d'animation et de formation en direction de l'Education Nationale (P.A.E. ,interventions suivies, classes transplantées, etc...); Il est aussi prévu, dans cette action, la création de clubs-nature pour les enfants (avis à la population!), et l'intervention dans les centres de loisirs .(Contact : Tél. 29.36.50).
4. De nombreux projets de collaboration avec des municipalités voient le jour : Donges (animations grand public et scolaires), Saint-Herblain (opération Loisirs Quotidiens des Jeunes), Saint-Sébastien-

sur-Loire (actions de formation dans le cadre des T.U.C.)...

#### CENTRE DE DOCUMENTATION

1. L'inventaire et le classement sont bien avancés, en fonction du type de classement ECOTEK.
  2. Le Centre s'enrichit périodiquement de nouvelles acquisitions.
  3. Il bénéficie enfin d'une ouverture tous les jours (sauf samedi-dimanche), de 10 à 12 H et de 14 à 19 H, grâce à Didier PRIMART.
- ATTENTION : Si vous désirez de nombreux renseignements ou une longue consultation sur place, prenez rendez-vous au 29.36.50. Les permanents sont souvent très occupés et le local est petit!
4. Il existe des possibilités d'emprunt de certains documents.

#### RELATIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

Entre autres :

1. Avec le Centre de Loisirs et de Tourisme Equestre "Celte du Lac" à Saint Aignan de Grandlieu : conseils à propos de l'impact sur le milieu, projets de collaboration.
2. Aide à la création d'un groupe de protection et de défense de la Côte de Jade à Pornic.
3. Contacts avec l'ACENER (regroupant des comités d'entreprises) en vue d'animation-formation.
4. Avec l'association "Clémentine" pour l'édition d'une brochure sur l'île Clémentine.

#### PROTECTION DES MILIEUX NATURELS

1. La collaboration avec la municipalité de Tréffieux se poursuit pour Gruelleau. Un projet de convention de mise en réserve d'une partie de l'étang et de la larde humide vient d'être soumis aux élus.

2. Actions contre l'extension de la carrière de Chauvé; hélas sans succès, l'autorisation a été accordée.

3. Action contre le remblaiement d'une zone humide classée ND au POS à Saint Jean de Boiseau. Action payante; le remblaiement a été stoppé.

#### CONTRATS D'ETUDE.

1. Nous avons été chargés de la nouvelle étude d'impact de la ZAC de Bourgenai après rejet de la première, suite à l'action de l'A.D.E.V. que nous avons soutenue.

2. Contrat avec la DRAE, d'expertises.

3. Inventaire des Milieux naturels sur les cantons littoraux de Vendée (marais Breton, Poitevin, Ouest de la plaine de Vendée, littoral, bocage) et étude des relations des diverses activités économiques entre elles et vis-à-vis de l'environnement, qui a occupé Pascale RIO toute cette année.

#### BOIS-JOUBERT

1. Régis FRESNEAU et Yann GOURREAU, objecteurs, s'occupent activement de Bois-Joubert.

2. Le Centre d'Accueil est opérationnel depuis l'été. La construction cet hiver d'une salle polyvalente et de la chaufferie va compléter ce premier ensemble.

3. Sont également envisagés à court terme : la réfection du four à pain et de la boulangerie, et le démarrage des travaux de la ferme pédagogique.

4. Les toitures du Manoir vont être bâchées pour éviter la catastrophe cet hiver.

5. Les chantiers de l'ARCC se sont poursuivis cette année.

6. L'éolienne de Bois-Joubert est en construction.

7. Un comité de gestion s'est mis en place pour une meilleure efficacité.

8. Le projet agricole de Jacques BERNARD, qui reprend le bail à la fin de l'année, se précise.

## DIVERS

- . Constat d'huissier à propos d'une exposition de reptiles vivants illégale au Champ de Mars.
- . Lucette ECHAPPE planche sur un projet de récupération et de diffusion de papier recyclé.

**Section SAINT NAZAIRE Presqu'île  
(Loire-Atlantique)**



**● SORTIE DÉCOUVERTE DANS LES MARAIS SALANTS.** — Le comité local de la S.E.P.N.B. - Saint-Nazaire presqu'île - organise le 8 janvier une sortie sur le terrain dans les marais salants. Thème proposé : découverte de la Faune (surtout les oiseaux). Rendez-vous à 14 h à Sisiable devant la pancarte du restaurant.

Frais de participation : 20 F, gratuits pour les adhérents de la S.E.P.N.B.

#### **Dimanche, 8 sortie de la S.E.P.N.B.**

Le comité local de la S.E.P.N.B. (Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne), organise dimanche 8 janvier une sortie dans les marais-salants sur le thème, « Découverte de la faune ».

Rendez-vous à 14 h, à Sisiable, devant la pancarte du restaurant. Frais de participation : 20 F. Gratuits pour les adhérents S.E.P.N.B.

## **La S.E.P.N.B. en visite sur les marais salants**

O.F. 11-04-84



Le comité Saint-Nazaire presqu'île de la S.E.P.N.B. (Société

pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) proposait, di-

manche après-midi, une sortie sur les marais salants, à la découverte de la faune. Favorisée par un temps ensoleillé, cette première expérience « officielle » sur la presqu'île a réuni une trentaine de passionnés des oiseaux, pour la plupart membres de la S.E.P.N.B.

Sur le trait du Croisic par exemple, les participants ont pu observer les bernaches ou aigrettes pour qui les marais salants constituent un mini-paradis, où le nourrissage ne manque jamais.

Au cours de cette sortie - sur le terrain - les membres de la S.E.P.N.B. locale ont pris bon nombre de clichés qui déboucheront sur une projection de diapositives au cours d'une réunion ouverte à tous, vendredi 13, à 20 h 30. Cette soirée aura lieu au siège habituel de la S.E.P.N.B. Saint-Nazaire presqu'île, c'est-à-dire à la maison du peuple de Saint-Nazaire. Après la projection, la discussion s'engagera sur le thème suivant : l'histoire, la gestion et l'avenir des réserves dans la presqu'île guérandaise.

## Section SAINT-NAZAIRE Presqu'île

Adresse : SEPNB Section Saint Nazaire Presqu'île  
Maison du Peuple  
Place S. Allende  
44600 SAINT NAZAIRE

Responsable : Frédéric BIORET

Réunions mensuelles du Bureau : (ouvertes aux adhérents)  
le jeudi du mois précédant  
la soirée publique (Conférence-projection)  
15 jours avant celle-ci  
20 H 30 Maison de Quartier de Kerlédé  
à Saint Nazaire

Soirées mensuelles ouvertes au public : le 2ème vendredi du mois 20 H 30  
Maison du Peuple à St Nazaire

Adresses de contacts : F. BIORET 2, rue des Bouleaux ST NAZAIRE 44600  
S. TARDIF 72, rue F. Buisson ST NAZAIRE 44600  
R.GAUTRON Ecole Paul Minot LA BAULE 44500

Nombre d'adhérents au 15.12.84 : 100

## LA SEPMB FAIT LE POINT SUR LES DUNES

La section Saint-Nazaire-Presqu'île de la S.E.P.N.B. présente, ce vendredi 9 mars, à 20 h 30, à la Maison du Peuple de Saint-Nazaire, une conférence-projection sur le thème : « Flore et Végétation dunaires ». Présentation : les dunes littorales constituent des milieux naturels très riches et variés : du point de vue biologique, des conditions très particulières font que la plupart des espèces sont adaptées à ce milieu ; l'ensoleillement plus important que dans l'intérieur-pays, la température estivale très élevée au niveau du sol, la sécheresse du substrat sableux très perméable aux eaux pluviales, l'action du vent qui projette violemment lors des tempêtes les grains de sable et les embruns salés sur la dune.

Certaines espèces se raréfient et ne se retrouvent pas dans d'autres milieux de l'intérieur. Il est donc urgent de prendre des mesures efficaces pour les sauvegarder. Certaines d'entre elles sont protégées par la loi.

Du point de vue esthétique et paysager, on distingue en partant du haut de plage : la dune mobile, la dune fixée, les dépressions humides de l'intérieur-dune et la dune boisée.

Malheureusement, cette succession de faciès est souvent interrompue brutalement par l'urbanisation.

Toutes nos dunes littorales sont dégradées actuellement par plusieurs facteurs :

- Le piétinement humain : en réduisant considérablement les zones littorales naturelles et lors d'écarts au public, on entraîne une surfréquentation (surtout estivale) sur les derniers secteurs non urbanisés ou bétonnés ;

- Le stationnement des véhicules sur la dune, ainsi que la pratique abusive du moto-cross et de l'auto-vente ;

- Les extractions sauvages de sable.

Toutes ces causes entraînent la destruction de la couverture végétale et le sable se trouve ainsi mis à nu.

En effet, seuls les végétaux qui poussent sur la dune, et notamment les oyats sont les seuls garants de la fixation du sable par leur appareil racinaire extrêmement développé.

Il s'agit donc d'une érosion uniquement anthropique qui se trouve amplifiée par l'érosion marine et surtout éolienne : lors des grandes marées et des tempêtes d'hiver, les actions du vent et de la mer accentuent le phénomène emportant le sable en entières (vent) conduisant ainsi au recul incontestable de la dune. En certains endroits, la dune a reculé de 25 mètres en 10 ans.

Seront également évoqués les problèmes de restauration et de remise en état de ces dunes à l'aide de moyens légers et peu coûteux : le fascage et la plantation d'oyats, ainsi que l'implantation de cordons d'enrochements ou « travaux de défense contre la mer » et ouvrages lourds, tels et très

coûteux, défigurant irrémédiablement le site sans lutter contre les causes premières du recul des dunes...

Un panneau d'exposition avec photos, sur cette question de l'« Aménagement » des dunes dégradées sera proposé.

La conférence sera éventuellement suivie d'un débat. Entrée gratuite.

Par ailleurs, l'assemblée générale de la section Saint-Nazaire-Presqu'île de la SEPMB aura lieu le samedi 24 mars à 15 h, à la Maison du Peuple de Saint-Nazaire.

Tous les adhérents y sont conviés, présence indispensable.

La projection du film « Grain de sel » est prévue.

## Conférence - 8 MARS 1984

« Flore et végétation dunaires »  
avec la S.E.P.N.B.

La section Saint-Nazaire et Presqu'île de la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la Protection de la nature en Bretagne) présente, ce vendredi 9 à 20 h 30 à la Maison du peuple, une conférence-projection sur le thème « Flore et végétation dunaires ».

Les dunes littorales constituent

des milieux naturels très riches et variés du point de vue biologique comme du point de vue esthétique et paysager. Elles sont malheureusement menacées par plusieurs facteurs : le piétinement humain, le stationnement des véhicules, l'extraction sauvage de sable.

Entrée gratuite.



Année 1984

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE LA SECTION

1. GESTION DES RESERVES BIOLOGIQUES :

La section de Saint-Nazaire gère une dizaine de réserves en Presqu'île Guérandaise : flots maritimes, salines abandonnées, une saline remise en état et actuellement exploitée, une station botanique, une héronnière.  
Toutes ces réserves sont très sensibles au dérangement et ne sont donc pas visitables par le public.

- Plusieurs chantiers ont été organisés au cours de la saison :

- dératization sur l'île à Bacchus.
- entretien des "nichoirs" artificiels dans le Marais Guérandais.
- abattage des arbres morts et entre tien des clôtures à la héronnière.
- pose de pancartes sur toutes les réserves abritant des oiseaux nicheurs.
- entretien du zodiac.
- gestion de la réserve botanique de la forêt d'Escoublac.

- Bilan :

- Baisse de l'effectif des sternes (flots maritimes et marais).
- Augmentation des goélands argentés nicheurs ; éradication sur Pierre-percée.
- L'eider à duvets persiste et signe : nichée détruite cette année encore...
- Evolution normale chez les hérons cendrés (une nouvelle colonie sur le marais).
- L'aigrette confirme son intérêt pour le marais salant Guérandais : 50 couples nicheurs.
- Les échasses n'ont pas fréquenté la réserve et se sont dispersées sur le marais ; les avocettes ont occupé les sites préparés à leur intention (36 couples).

- Saline du Grand Quifistre : ENFIN DU SEL !!!

Propriété de la SEPNEB depuis 1979 la saline du Grand Quifistre a produit, pour la première fois depuis 20 ans, 6 tonnes de sel sur les 22 oeillets remis en état en 83 et 84.

Pour arriver à ce résultat 5 années ont été nécessaires (démarches, recherches de financement, travaux de remise en état...).

C'est la récompense pour les bénévoles de la SEPNE qui ont travaillé sur ce projet et les paludiers du marais de Saint-Molf sans qui cette récolte de sel n'aurait jamais vu le jour ; 16 oeillets attendent à leur tour le jour où ils verront le sel sur leur ladure.

• ANIMATION : réalisée par des bénévoles de la section

12 Soirées conférences-projections, débats : plus de 500 personnes

- 13 Janvier : l'avifaune et la gestion des réserves en Presqu'île Guérandaise.
- 21 Janvier : projection de "grain de sel" à la Bibliothèque municipale de Saint-Nazaire.
- 10 Février : la protection du littoral : soirée-débat organisée par PRO SI MAR et "Pornichet Demain" à Pornichet.
- 24 Février : présentation de l'opération "week-end oiseaux échoués".
- 9 Mars : les dunes littorales : flore et végétation.
- 14 Avril : participation aux 11<sup>èmes</sup> rencontres naturalistes lors de l'AG de Nantes : les orchidées indigènes du littoral entre Loire et Vilsaine.
- 11 Mai : les orchidées indigènes de la Presqu'île Guérandaise et les orchidées du Massif Armoricain, avec la participation de M. R. CORBINEAU de la SFO.
- 30 Mai : projection de "grain de sel" dans le cadre de la Fête du sel à Guérande.
- 8 Juin : les zones humides. projection de "grain de sel", "entre terre et mer", "les zones humides en sursis".
- 27 Août : Les dunes littorales : flore, végétation, menaces, dégradations, protection et gestion. soirée organisée par l'association GEVRED à Batz sur mer.
- 12 Octobre : les papillons diurnes et nocturnes.
- 14 Déc. : Droit et sécurité des non chasseurs : débat public avec de nombreux invités.



8 Sorties sur le terrain : presque 200 personnes

- 8 Janvier : découverte de l'avifaune du marais salant Guérandais à Sissable.
- 11 Mars : sortie ornithologique avec la section de Nantes à Sissable, Pen-Bron, La Turballe, pointe du Castelli.
- 17 Juin : sortie pique-nique en Brière, pour fêter le 100<sup>ème</sup> adhérent de la section.

- 26-27 Juillet } sorties-découvertes du littoral :
- 13-14 Août }    - le massif dunaire de Pont-Mahé
- l'estran rocheux de Piriac
- 15 Septembre : découverte de la faune et de la flore des traicts du Croisic.



#### 10 interventions en milieu scolaire et colonies de vacances :

- Mai : projection sur les oiseaux du marais aux enfants d'une école de Mesquer.
- 1<sup>er</sup> Juin : projection de "grain de sel" et présentation des oiseaux de la région au centre de classes vertes de Piriac.
- 20-21 Juin : sortie sur la dune de Pen-Bron avec deux classes de Seconde d'un lycée de Tours.
- 26 Septembre: sortie faune et flore du bord de mer à Pornichet avec les élèves d'une classe de 5<sup>ème</sup>.
- 1<sup>er</sup> Février : projection aux enfants à la bibliothèque municipale de Saint-Nazaire sur les oiseaux de la région.
- 22 Novembre : projection de "grain de sel" et "entre terre et mer" à 8 classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> d'un collège de Redon.

#### Colonies de vacances :

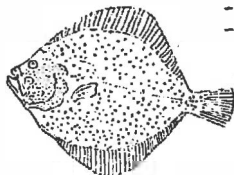
- 7-8 Février : projection sur les oiseaux et sortie sur le terrain dans les marais et le traict de Mesquer avec des enfants d'une colonie de Mesquer.
- 23 Août : sortie sur une dune avec une équipe d'enfants et projection sur les dunes littorales devant toute une colonie de La Turballe.

#### Participation à la fête de la mer de Saint-Nazaire les 8 et 9 Sept.

- Tenue d'un stand sur les activités de la section avec vente de sel
- Projection ininterrompue de "grain de sel" et "entre terre et mer" dans la criée autour de l'exposition "marais, vasières, estuaires".

#### Présentation de l'exposition "marais, vasières, estuaires" du 10 au 21 Septembre dans la galerie marchande du centre commercial Auchan :

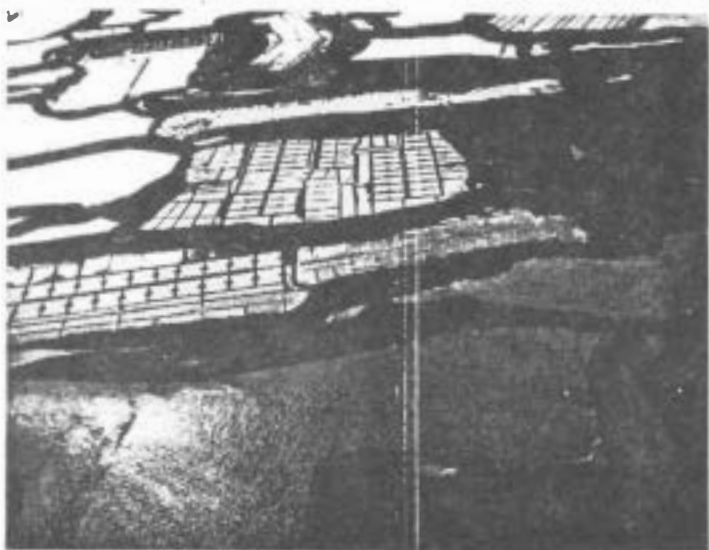
- un stand
- projection des deux cassettes



## « Marais, vasières, estuaires », le cri d'alarme de la S.E.P.N.B.

OF 21.9.84

Jusqu'au 22 septembre se tient dans la galerie marchande du centre commercial Auchan, l'exposition « Marais, vasières, estuaires », présentée par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne et réalisée par la Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement de Rennes. En une trentaine de panneaux, cette exposition que l'on a pu voir récemment à la fête de la Mer, présente les différentes catégories de zones humides littorales, leurs activités, leurs richesses, ainsi que les menaces qui pèsent contre ces territoires pour lesquels des mesures de protection et de gestion doivent être prises. Plus qu'un simple constat, c'est un véritable cri d'alarme que lance à cette occasion la S.E.P.N.B.



Marais salants de Guérande dont l'évaporation provoque un micro-climat.

La protection des zones humides littorales, expliquent les représentants de la S.E.P.N.B., est liée de façon très étroite avec l'économie et par extension avec la survie de l'homme. En effet, on considère qu'une vasière par exemple, a une productivité deux fois supérieure à celle d'une terre cultivée. Cela s'explique par l'abondante matière végétale produite toute l'année qui n'est pas directement exploitable, mais qui par le principe de la chaîne alimentaire (débris végétaux favorisant le zooplancton mangé par les poissons...) exporte la matière vivante jusque dans le milieu marin et de là jusqu'à l'homme. Les zones humides sont également de véritables « marais » pour les poissons plats qui y déposent leurs œufs : elles sont propices à l'élevage et servent enfin de voies migratrices à des espèces comme le saumon ou l'anguille. On comprend mieux dans ces conditions leur importance vitale pour l'homme et la catastrophe écologique que peuvent représenter le comblement ou la destruction de ces zones.

### La situation entre Loire et Vézère

En Loire-Atlantique où le littoral est urbanisé à 85 %, et plus large-

ment dans le secteur compris entre Loire et Vézère, tous les types de milieux et d'exploitation sont représentés. La S.E.P.N.B. en a brossé le tableau écologique et distribué bons et mauvais points... sans cacher son inquiétude pour les conséquences à long terme d'une « exploitation inconsidérée au nom du simple profit ». Premier point noir : le barrage d'Arzal, sur l'estuaire de la Vézère. Seul exemple en Europe d'un barrage sur estuaire, celui-ci environ quinze ans après sa construction est responsable d'un certain nombre de nuisances. « Si le tourisme et le plaisir ont profité de l'opération, constate la S.E.P.N.B., en revanche l'élevage des moules est passé de 2 000 t en 1970 à moins de 500 t en 1982. L'échange entre l'eau douce et l'eau salée ne pouvant plus se faire a pénalisé la circulation des espèces. Les chevilles abondent par exemple côté mer et on se demande côté fleuve où sont passées les anguilles... Et il y a bien d'autres exemples ». Le marais salant de Guérande, « zone artificielle à l'origine, mais préservée aujourd'hui », mérite un bon point, pour sa part, « à condition que l'on n'utilise pas les « collètes » des salines comme dépôt d'ordures ».

En revanche, « les ravares »

faits dans l'estuaire de la Loire ont largement dépassé la mesure. « Des milliers d'hectares de prairies humides ont été remblayés pour favoriser l'industrialisation, déclare la S.E.P.N.B., et parfois pour construire des usines que l'on attend toujours comme à Laval ou au Carnet. En supprimant le vasière de Mélan ou le banc de Blahet, on a détruit des « maternités » de poissons plats et fait fuir les oiseaux. Or, l'oiseau est le meilleur indicateur de la présence de l'homme puisque, comme lui, il se nourrit au bout de la chaîne alimentaire... »

Par cette exposition, c'est aussi à un travail d'éducation du public par une information précise que les responsables de la S.E.P.N.B. entendent se livrer. Ils seront au centre commercial, tous les jours, de 12 h 30 à 14 h et de 17 h 30 à 19 h 30, pour répondre aux questions et faire mieux connaître leurs activités sur la région. Deux films seront également présentés : « Grain de sel » et « Entre terre et mer ».

Patricia DELALANDE.

## • CONTACT AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS :

- l'ADEV (Association pour la Défense de l'Environnement en Vendée).
- Le CPNS (Comité pour la Protection de la Nature et des Sites) de Saint-Gilles Croix de Vie.
- PRO SI MAR (Association pour la Protection du Site de Sainte-Marguerite) de Pornichet.
- Pornichet-Demain
- Fédération pour la Protection de la Presqu'île Guérandaise à laquelle la section a adhéré.
- Association GEVRED - Musée des Marais Salants de Batz sur mer.
- Maison des Paludiers de Saillé.
- Amis du Pays entre Mèes et Vilaine de Pénestin.
- Les Paludiers du Marais.
- CISTEM

## • PROTECTION DES MILIEUX NATURELS :

### - Zones humides :

Sortie sur le terrain aux Faillies Brières avec les biologistes du PNR de Brière, la DRAE, un PQ PN et la SEPNB pour définir un programme d'interventions sur ce milieu de 12 ha dans le cadre du remembrement de Guérande, afin d'éviter des aménagements risquant de modifier le milieu : drainage, creusement d'un plan d'eau. Entretien avec un représentant du Parc à l'issue de cette sortie.

Sortie sur le site de Kercabus avec un biologiste du PNR de Brière pour délimiter un nouveau tracé d'un chemin de remembrement qui risque de passer au milieu d'une zone de pelouses rases intéressantes d'un point de vue botanique.

Participation aux réunions de la commission "milieux naturels" du PNR de Brière.

Enquête publique pour les projets des vannages sur les canaux faisant communiquer la Loire avec les marais du Brivet et ceux de Brière : la SEPNB a inscrit ses remarques sur le registre d'enquête par rapport à la première phase d'un projet très dangereux pour la survie et la protection des marais du Brivet.

Contact avec la Société communale de chasse de Saint-Joachim pour faire signer largement une pétition demandant l'annulation de ce projet "d'aménagement des marais du Brivet". Rédaction d'un communiqué de presse commun.

Envoi à la FFSPN d'une carte de la Presqu'île Guérandaise avec des propositions de zones interdites au survol par les ULM.



- Littoral :

Entretiens avec des élus des communes de La Turballe, Assérac, Le Croisic, Betz-sur-mer et Pornichet au sujet des problèmes de dégradation du littoral et de restauration et remise en état des dunes, l'érosion du littoral...

Réunion à La Turballe avec les élus et administrations pour envisager le projet de remise en état du massif dunaire de Pen-Bron. à suivre...

Visite sur la dune de Pen-Bron avec un élu, les services techniques de La Turballe, la DDA.

Contact avec la DDA : visite des dunes restaurées de Saint-Brévin.

Sorties sur le terrain avec un urbaniste de la DDE sur des dunes dégradées, le littoral rocheux : propositions d'aménagements légers (sur les dunes) et de lutte efficace contre l'érosion des falaises maritimes.

Entretiens avec les élus et les services techniques de Pornichet et sorties sur les dunes de Bonne Source en vue de protéger et restaurer cette dune très dégradée à l'aide d'aménagements légers malgré les promesses de crédits (2 000 000 f) pour des enrochements !

Participation de la section au colloque national les 12 et 13 Septembre aux Sables d'Olonne : "Les Dunes quel entretien ?".

Participation au stage FFSPN-SEPNB sur le littoral les 20 et 21 octobre à Locudy.

Rédaction d'un communiqué : "Les travaux de défense contre la mer en pied de falaise maritime : une solution peu efficace qui ne combat pas les causes de l'érosion du littoral" par F.BIGRET en Décembre, adressé en particulier au Maire du Croisic pour le Conseil Général de la Loire-Atlantique.

- Contact avec une société d'archéologie et sortie sur le site de l'Organais (Ste-Reine de Bretagne) en juin : projet de piste de moto-cross sur un site archéologique exceptionnel qui possède également un intérêt botanique (landes à bruyères).

- Projet d'extension de la réserve de chasse à la totalité des traicts du Croisic : participation de la SEPNB à une réunion à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. Malheureusement l'extension n'est pas acquise; seule l'interdiction de chasser sur les traicts est accordée pour raison de sécurité pendant la période de récolte du sel, (celle-ci se termine généralement fin août-début septembre !).

## RELATIONS AVEC LES MEDIAS :

- Articles de presse, émissions de radio sur les échouages de mouettes tridactyles, le week-end "oiseaux échoués", la pollution chronique par les hydrocarbures, la gestion des réserves, l'AG de la section, sorties, conférences...
- Un flash à FR3 lors du magazine régional télévisé sur l'opération oiseaux échoués de Février.

## COLLECTE DES OISEAUX ECHOUES :

De nombreux oiseaux marins échoués ont été recensés fin 83 et début 84 : pourcentage important de mazoutés.

Une douzaine d'oiseaux ont été soignés et nettoyés : seul un Fou de Bassan a été relâché en baie de la Baule en Janvier.

Un premier recensement ponctuel les 22 et 23 janvier permet la découverte de 73 cadavres sur les plages.

Echouages massifs de mouettes tridactyles : environ 365 individus morts ont été dénombrés entre Loire et Vilaine. deux mouettes capturées vivantes ont été relâchées dans le Finistère.

Participation au recensement Européen des oiseaux échoués les 25 et 26 Février : la totalité du littoral a été prospecté entre Loire et Vilaine par 25 participants.

Une centaine d'oiseaux ont été ramassés puis exposés à Saint-Nazaire avenue de la République pour informer le public que la pollution chronique par les hydrocarbures est toujours d'actualité.

**Flash... Flash... Flash...** *o.f. 24.4.84*

**73 oiseaux recueillis ce week-end sur les plages de Pomichat à Pénestin**

En ces temps de tempête, il était naturellement à prévoir que le week-end s'écoulerait tranquille pour les oiseaux de mer. Samedi et dimanche, les membres de la SEPNE, habitués pour l'étude et la protection de la nature au littoral de la presqu'île ont sillonné les plages de Pomichat à Pénestin. Au total, ce sont les cadavres de 73 oiseaux qui ont été recueillis : mouettes tridactyles, macreux, guillemots de Troie, pingouins, Fous de Bassan... La plupart de ces oiseaux, à des degrés divers, étaient mazoutés.

Depuis Noël, la recensement d'oiseaux marins a suivi régulièrement à plus de 150. Jusqu'à présent, on en est entre sur un feu de bassan et un oiseau soigné. Les membres de la SEPNE font relâché un oiseau il y a une semaine de plus.

Le dernier week-end de l'hiver, nous l'organisation des journées de nettoyage des oiseaux de mer échoués sur les côtes.

**73 oiseaux morts découverts ce week-end sur nos plages** *P.O. 25.1.84*

**NOËL NOIR  
POUR LES OISEAUX DU LITTORAL**

## PROBLEME DE LA PROLIFERATION DU GOELAND ARGENTE

Des tirs sélectifs ont eu lieu pendant l'été sur le marais salant Guérandais par des gardes de L'ONC. bilan : 600 cartouches de tirées et environ 200 cadavres recensés. Une solution psychologique qui ne permet pas de régler le problème de la prolifération du goéland argenté...

Une étude scientifique sur ce problème et ses conséquences sur la saliculture en Presqu'île Guérandaise est très souhaitable mais son financement par le Ministère de l'Environnement n'est pas assuré.

La SEPNE a assisté à 2 réunions préparatoires avec le syndicat des paludiers et les gardes-chasse de l'ONC.

3 sorties ont eu lieu avec des gardes de l'ONC : initiation à la reconnaissance des mouettes et goélands.

Protection de la nature

## Oiseaux marins mazoutés font le trottoir



Dans le cadre des journées européennes de recensement des oiseaux marins échoués, toutes les sections de la SEPNB (Société d'études et de protection de la nature en Bretagne) étaient le week-end dernier sur la brèche. But de la mobilisation: évaluer les conséquences de la pollution pétrolière pour les oiseaux de mer.

L'AN dernier, les bénévoles avaient recueilli 550 oiseaux en pros-

pectant 363 kms de plages des côtes sud et nord bretonnes. Les statistiques avaient montré que le pourcentage des oiseaux morts des suites de pollution avait dramatiquement grimpé: 53,5 % contre 26,4 % en 82 et 34 % en 81, les oiseaux les plus touchés par le mazoutage appartenant à la famille des alcidés: macareux, pingouins, guillemots... (76 % en 83).

Samedi dernier, une trentaine de bénévoles de la section Saint-Nazaire-Presqu'île, ont prospecté les rivages entre Loire et Vilaine. Contrairement aux

années précédentes (où le comptage était réalisé confidentiellement) tous les oiseaux récoltés ont été exposés samedi, en fin d'après-midi, sur le trottoir de l'Avenue de la République. Au vu et au su de tous les badauds qui malgré «un froid de canard» ont trouvé le temps de contempler la sinistre récolte de la journée: mouettes tridactyles mais aussi guillemots, pingouins, goélands portant sur eux des traces de produits pétroliers.

L'occasion était ainsi offerte aux militants de la SEPNB de clamer avec plus

de force que «la mer n'est pas la poubelle des pétroliers ou des raffineries passagères» tout en exigeant «des lois sévères à l'encontre de tous les pollueurs». Depuis 5 ans, le dernier week-end de février est réservé à cette opération de recensement. Les résultats seront ensuite communiqués à un organisme de Grande-Bretagne (la Société royale pour la protection des oiseaux) qui coordonne l'opération. Un rapport contenant les relevés pratiqués depuis ces cinq dernières années, sera prochainement publié.

## • INTERVENTIONS CONTRE LES EXPOSITIONS DE REPTILES VIVANTS •

- Septembre : les expos de reptiles des frères Durant s'installent simultanément à Cholet, Saint-Brieuc et Nantes. La SEPNB et l'association des amateurs d'oiseaux réagissent contre cet établissement qui, une nouvelle fois, viole la législation existante. Après la pose de scellés, l'expo sera simplement expulsée du département malgré une demande de saisie des associations.

Un télégramme et une lettre ont été adressés au Ministre de l'Environnement. Une autre a été envoyée au Ministère de l'Intérieur pour protester contre l'attitude du Préfet (via la ligue pour les droits de l'animal).

- Semaine du 1 au 7 octobre : Nouvelle tentative d'installation pour une autre expo de reptiles à Guérande : affiches collées, salle retenue.

Réaction immédiate de la SEPNB auprès des organisateurs : l'exposant (M. THOMAS de PONT SCORFF) s'attendant à des contrôles à son arrivée ne se déplacera pas et l'expo est annulée.

### Vite dit 27 SEP. 1984

LA SEPNB DÉNONCE LES EXPOSITIONS D'ANIMAUX VIVANTS.  
 La SEPNB-Saint-Nazaire et diverses associations de défense et de protection des animaux déclarent à la suite de la fermeture de l'exposition itinérante de reptiles appartenant aux époux Durant, fermée par décision préfectorale lors de son passage à Nantes (voir O.F. du 14 septembre) que c'est à la suite d'une lettre adressée à la Préfecture par la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) que c'est cet établissement dépourvu des certificats nécessaires ayant pu être interdit et mis sous scellé.

La SEPNB dénonce « l'aspect contre-nature de ces expositions d'animaux vivants qui présentent des bêtes traumatisées, malades et agressives, provenant de trafics plus ou moins licites et défilées dans des conditions sanitaires souvent déplorable ».

Concernant l'exploitation Durant, la SEPNB a envoyé un télégramme à Hugues Bouchardou, ministre de l'Environnement, au sujet de cette affaire, ainsi, d'une lettre dans laquelle elle demande « que le département soit interdit par arrêté préfectoral à tout établissement de montres d'animaux dans l'illégalité, comme cela se pratique dans d'autres départements ».

- L'Assemblée Générale de la section a eu lieu le 24 Mars à St-Nazaire devant 25 adhérents (25 % des effectifs).
- Réalisation de 2 montages diapos en cours :
  - la forêt d'Escoublac
  - les Orchidées de la Presqu'île Guérandaise
- La section recherche d'urgence un local sur la région : pour toute proposition écrivez nous.
- REUNIONS DU BUREAU : le jeudi du mois précédant la soirée mensuelle (conférence-projection, débat) 2 semaines avant celle-ci. 20h 30 maison de quartier de Kerlédé St-Nazaire. ouvertes à tous les adhérents.
- SOIREEES MENSUELLES : le deuxième vendredi du mois à 20h 30 à la maison du Peuple de St-Nazaire.

## Section ILLE ET VILAINE / Rennes

### Section départementale

Section départementale  
de la Seine-et-Marne  
1900-1901

Section départementale  
de la Seine-et-Marne  
1900-1901

Section départementale  
de la Seine-et-Marne  
1900-1901

## Toujours difficiles à concilier !

GAËL. — « Nous sommes pour un remembrement intelligent : avec échange amiable de parcelles, conservations des haies et des talus qui servent de brise-vents et évitent l'érosion des sols comme la pollution des cours d'eau », répètent les responsables régionaux de l'environnement. Mais ils ajoutent : « Tel qu'il est fait souvent, on ne peut être pour ».



Pouvoir émietter des parcelles tout en conservant les moyens de défense naturels contre les éléments.

L'autre soir, à Gaël, en Ille-et-Vilaine, à quelques kilomètres de la frontière morbihannaise, l'occasion leur a été donnée, une nouvelle fois, d'exposer leurs arguments. Mme Prigent, présidente de l'Union régionale bretonne de l'environnement ; Michel Duval, du « Terroir Breton » ; Bruno Gaudemer, de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, ont fourni des exemples d'erreurs irréparables commises dans la région. Mme Pointeau, de Retiers, qui se bat depuis neuf ans pour défendre son exploitation, déclare : « La commission départementale ne tient aucun compte des décisions du tribunal administratif et du Conseil d'Etat ».

A Gaël, le remembrement s'est heurté, en 1975 et 1976, à la résistance farouche de propriétaires et d'exploitants ; malgré l'intervention des gendarmes, les opérations ont été « suspendues » dans le périmètre du Bran.

Le nouveau maire, M. Dehyot, souhaitant régler le problème épineux des chemins, a organisé un sondage auprès des habitants de cette partie de la commune pour savoir si une majorité maintient son opposition aux travaux. Mais le comité de défense, présidé par M. Doré, un enseignant qui possède une maison à Gaël, récuse à l'avance les résultats de ce sondage.

Les opposants au remembrement invoquent le coût des travaux (minimum 200 F par hectare et par an) ; les atteintes à l'environnement et à la qualité de la vie qu'entraîne trop souvent le passage des bulldozers « comme un rouleau compresseur ». Mais ils

posent aussi une question de fond : « Avec la crise agricole, il y aura de moins en moins de jeunes à s'installer. Pourquoi risquer de tout massacrer alors que les per-

celles seront partagées (achat ou location) à l'occasion du départ en retraite des plus âgés ? ».

Guy BARBEDOR.

## **Section ILLE-ET-VILAINE/Rennes**

### **Rapport d'activité Année 1984**

Adresse de la section : S.E.P.N.B.  
Maison de la Consommation et de l'Environnement  
48 Bd Magenta  
35100 RENNES  
Tél. (99) 30.35.50

Responsables départementaux: Michel DANAIS Président Tél (99) 36.69.86  
Thierry GILSON Secrétaire  
Bernard CLEMENT Trésorier

Réunion de la section : chaque 1er mardi du mois à la M.C.E.  
Bd Magenta à 20 H 30

Permanences : .chaque mercredi de 17 H 30 à 19 H à la M.C.E.  
.chaque lundi après-midi et vendredi matin à la M.C.E.  
.et 1 ou 2 samedi par mois au Marché des Lices

LASSY

## Protection de la nature et remembrement Réunion d'information vendredi



Réunion du bureau du « Pont-de-Pierres » chez le secrétaire M. Cloteaux.

« Nous voulons être positifs : protéger et mettre en valeur les sites, aider à découvrir le milieu naturel » expliquent les animateurs de l'association le « Pont-de-Pierres ».

M. Robert Chérel, président et ses amis ne sont pas hostiles au principe du remembrement, mais ils s'inquiètent de la manière dont l'enquête a été conduite et, surtout, des travaux connexes qui pourraient modifier le paysage.

Ces deux points seront expliqués vendredi 25 à 20 h 30, salle des fêtes de Lassy, à la conférence agrémentée de diapositives animée par Michel Danais de la Société pour l'étude et la protection de la nature de Bretagne.

Lassy, 730 habitants et mille hectares, une charmante commune rurale bordée par le Canut, l'une des seules de l'arrondissement de Redon qui n'ont pas encore été remembrées.

Des Lassais de souche et de nouveaux résidents ont constitué, le 2 février 1984, l'association du Pont-de-Pierres : quelques dalles de schistes près d'un gué sur le Canut au Ritoir, c'est le symbole choisi par ces amoureux de la nature.

Lassy recèle des sites ravissants pour attirer les promeneurs, deux sentiers pédestres de l'ABRI (Association bretonne des relais et minéraux) et un sentier de grande randonnée.

Or, le projet de remembrement, engagé sous la municipalité pré-

cédente, inquiète : « on voulait inclure le bourg dans le périmètre de remembrement ». Actuellement, on pense que le tiers de la commune sera exclu du remembrement : zones d'habitat, bois, terres sans intérêt pour l'agriculture.

« Nous voulons que les chemins conservent leur tracé actuel ; si on doit élargir des talus et des haies d'un côté, pour permettre le passage des engins agricoles, que l'on conserve l'autre côté », demande l'association.

M. Robert Chérel précise : « Il y a actuellement quatorze exploitations de plus de vingt hectares ; à part deux jeunes de 30 ans, la plupart des exploitants ont une cinquantaine d'années.

ou plus. Si on fait un remembrement aujourd'hui, il faudra le recommencer dans dix ans lorsque ces agriculteurs se retireront ».

Le nouveau maire de Lassy, M. Raymond Piron, qui se déclare favorable à l'association le Pont-de-Pierres, estime : « ce remembrement vient trop tôt ou trop tard ; j'espère que la municipalité le maîtrisera mieux qu'elle ne peut le faire actuellement ».

Quant à l'association de mise en valeur du patrimoine de Lassy, elle souhaite qu'on prenne exemple sur Maroué, commune des Côtes-du-Nord qu'elle a invité récemment et où la municipalité de M. Jean Benoit a réussi un remembrement jugé très réussi.



Activités d'animation:

- Déc 83 /Janvier 84 - Exposition SEPNB Dunes de Bretagne à la M.C.E.  
et dans deux centres sociaux de Rennes -  
Tous publics
- 18 Janvier - Sortie avec le CRDP - Ornithologie Baie du  
Mont St Michel  
Enseignants
- 22 janvier - Sortie de section - Ornithologie Baie du Mont  
St Michel  
Tous publics (80 personnes)
- 26 Janvier - Soirée montage diapos 56 - Dunes - Maison du Champ  
de Mars Rennes  
Tous publics
- 26 février - Sortie de la Commission Loutre - Sarzeau
- 17 Mars ap.midi - Sortie de section- Les Passereaux - Forêt de Haute  
Sève  
Tous publics (40 personnes)
- 28 mars ap.midi - Montage diapos SEPNB 56 - Les Oiseaux des falaises  
Maison de Quartier de Maurepas - Rennes  
Enfants de 4/10 ans - une dizaine
- 2 avril ap.midi - Montage diapos SEPNB 56 - Les Oiseaux des falaises  
Centre St Exupéry de Maurepas  
Enfants 4/10 ans - une vingtaine
- 5 avril - Sortie en car avec les 2 centres de Maurepas -  
Les Oiseaux des falaises - Cap Fréhel  
Enfants 4/10 ans - une cinquantaine
- 25 avril - Inauguration de l'exposition SEPNB "Les réserves  
naturelles de Bretagne" DRAE Rennes-  
Officiels - une trentaine
- 28/29 avril - Stage de week-end - Bocage et Eau -Ti Kenda'ch  
Militants /Professionnels une quinzaine

## Sauvegarde du bocage : Ouest-France

### Des stages de formation pour «personnes 775-84 qualifiées en protection de l'environnement»

« Malgré l'évolution en cours, il existe encore un fossé entre les objectifs et les résultats obtenus sur le terrain », tel est le constat dressé à l'issue d'un stage de deux jours organisé, à Ty Kandal'h en St-Vincent-sur-Oust, par la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (1) et la délégation régionale à l'architecture et à l'environnement.

Pour M. Denais : « La S.E.P.N.B. ne s'oppose pas au principe du remembrement, c'est à dire au regroupement des terres, mais elle s'interroge sur l'application qui en est faite au niveau des travaux connexes ».

Au cours de ce stage sur le thème « Bocage et eau » les participants ont constaté, en particulier à Renac, des erreurs commises : talus arasés inconsidérément, vestiges de haies réduites à des arbres isolés, redressement de cours d'eau.

Le problème du patrimoine naturel et du remembrement a été étudié sous tous ses aspects : Faune et flore, évolution des sols et du régime des eaux, impact sur les rivières, questions juridiques.

Quatre constats :

— l'étude d'impact est relativement inefficace car le suivi de la procédure est rarement garanti.

— l'intervention des « personnes qualifiées en protection de la nature » est difficile, mal définie, rarement pris en compte.

— en dépit des textes officiels, on déplore des abattages massifs d'arbres en cours de procédure.

— un exemple précis, une étude d'impact réalisée en novembre 1983 en Ile-et-Vilaine prétendait évaluer les conséquences du remembrement et proposait des mesures compensatoires avant même qu'un projet soit défini !

— « Nous assistons à une évolution intéressante, mais il reste énormément à faire, la S.E.P.N.B. propose de continuer son action de formation, de sensibilisation et d'intervention espérant trouver une oreille attentive de la part des organismes officiels ».

(1) Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, école des 4 Moulins, 186, rue Anatole France, 29200 Brest.

OF 29.05.84

### Prenez note

#### JEUDI, DÉCOUVERTE DU PAYS GUÉRANDAIS AVEC LA S.E.P.N.B.

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, section Ile-et-Vilaine, organise jeudi une journée de découverte du pays guérandais : flore et faune des vasières, salines et dunes.

Le rendez-vous est fixé à 10 h à la pointe de Sissable. Prévoir bottes, pique-nique et jumelles. Cette sortie est ouverte à tous.

Un départ groupé de Rennes aura lieu à 7 h 30 à la M.C.E., 48, bd Magenta (près de la gare). Si vous avez une voiture, les frais d'essence seront partagés entre passagers.

### Allez chercher la petite bête en forêt de Rennes

OF 15-11-84

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne propose dimanche après-midi une sortie originale : une promenade pour découvrir les insectes.

Dans les pas de Gérard Tiberghien, chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique, vous pourrez vous rendre compte qu'à cette époque-ci, les insectes sont encore nombreux : certains se mettent en loge, c'est-à-dire qu'ils s'installent sous une écorce, sous la mousse ou

dans un vieux tronc pour hiberner pendant les mois durs. Les plus spectaculaires d'entre eux sont les carabes, gros insectes carnassiers parés de couleurs métalliques remarquables.

Outre les bottes et l'imperméable, quelques outils sont chaudement recommandés : une loupe, un petit râteau de jardin, un carnet de terrain. Rendez-vous pour les amateurs à 14 h, à la Maison de la consommation et de l'environnement (48, boulevard Magenta) ou à 14 h 30, au parking de Mil-Forêt.

### La S.E.P.N.B. demande la protection d'une mare à Saint-Jacques

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, section d'Ile-et-Vilaine, s'efforce d'obtenir la protection de la mare des Maffieys, en Saint-Jacques-de-la-Lande. Cette pièce d'eau comporte des plantes rares et reçoit sur ses bords des oiseaux peu nombreux.

La société avait pensé acquérir cette mare, mais elle n'a pu faire face à la somme de :

mandée. Elle a en conséquence proposé au district de la classer en réserve naturelle. Dans l'immédiat, elle veut au moins qu'un arrêté biotopes protège les espèces végétales. D'autant qu'un entrepreneur verse des remblais dans la partie ouest de la mare.

La S.E.P.N.B. est par ailleurs associée aux études de remise en état des gravières de Champcours et de la Chaize, ainsi qu'à du bois de Cicé.

### Environnement

#### DÉCOUVERTE

#### DE LA FLORE

#### SAMEDI

La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) organise aujourd'hui samedi, une sortie de découverte de la flore indigène sur les affleurements calcaires de Saint-Jacques-de-la-Lande et dans le bois de Cicé en Bruz.

Rendez-vous à 13 h 30, devant la Maison de la consommation et de l'environnement, 48, bd Magenta, où la S.E.P.N.B. tient chaque mercredi, une permanence de 17 h 30 à 19 h.

La sortie est ouverte à tous.

OF mai 84

- 11/13 mai - "Temps Libre, temps fort" DRJSTL -  
3 journées de réflexion sur les loisirs  
Dinard : CREPS - Palais des Congrès  
Associations, organismes - 200 personnes
- 19 mai ap.midi - Sortie de section - Flore - Bois de Cicé et  
environs  
Tous publics - 20 personnes
- 30 mai - Sortie avec les centres de Maurepas -  
Le littoral : côte sableuse - La Guimerais  
Enfants une cinquantaine
- 31 mai - Sortie de section - Flore et faune - Marais  
Guérandais -  
Tous publics - une douzaine de personnes
- 6 juin ap.midi - Sortie avec centres sociaux Zup Sud Rennes  
Découverte de la Nature - Forêt de Soeuvres  
Enfants - une trentaine
- 17 juin ap.midi - Découverte de milieux naturels - communes  
proches de la Vilaine et de la Seiche  
Tous publics - 20 personnes
- 16 Septembre - Sortie avec l'Association Sentiers-Nature de  
Gevezé - Fruits sauvages - Rémazy -  
Association - 35 personnes
- 6/7 Octobre - Salon du jardinage - stand présentation de la  
SEPNB - vente - Base de loisirs des Gayeulles  
Rennes  
Tous publics (1000 personnes)  
- sortie de section  
6 matin, 7 matin, 7 ap.midi : Nature à l'automne  
avec ONF - Forêt de Rennes  
Tous publics - 20 personnes le 7 matin  
30 " le 7 après-midi  
Scolaires, idem - Parc des bois le 6 matin  
une cinquantaine.
- 28 Octobre - Sortie avec l'OPAR (retraités) - Champignons - Forêt  
de Rennes - une trentaine

- 20/21 Octobre - Week end avec le CMB 35 - Ornithologie -  
Baie du Mont St Michel  
15 personnes
- 24 octobre - Animation avec les centres de Maurepas -  
Nature à l'automne - forêt de Rennes -  
Enfants 30.
- 8 Novembre - Sortie avec le Club Rencontre de Bréquigny  
"Nature à l'automne" - Landes de Lassy  
Club féminin - 35 personnes
- 13 Novembre - Réunion + sortie section - Mare des Maffey -  
Tous publics - 10 personnes
- 21 Novembre - Animation avec les centres de Maurepas -  
Oiseaux - Parc des bois -  
Enfants 35
- 18 Novembre ap.midi- Sortie de section - Insectes - Forêt de Rennes  
Tous publics - 45 personnes
- 17 décembre soirée - projection de diapos -SEPNB-MST - Loutre -  
Fac. de Beaulieu - Tous publics -
- du 20 au 23 décembre- Stage technique et pédagogique ornithologie
- Tous les mardis - de 17 H à 19 H  
Il y a un atelier nichoirs pour les enfants de la  
Maison de Quartier de Maurepas.  
De leur côté, les enfants du Centre social s'appli-  
queront à faire du nourrissage hivernal pour les  
oiseaux

# Bilan succinct des principales animations 1984

| Type                                                         | nombre | Nombre de personnes touchées |
|--------------------------------------------------------------|--------|------------------------------|
| Sorties de section                                           | 8      | 280                          |
| Sorties avec enfants<br>(écoles-centres sociaux)             | 6      | 230                          |
| Sorties avec autres<br>associations, comité<br>d'entreprise. | 5      | 125                          |
| Stage week-end                                               | 1      | 15                           |
| Projection diapos                                            | 4      | 50                           |
| Total                                                        | 24     | 700                          |

## PROTECTION DE LA NATURE

- Dossier pour arrêté de protection de biotope pour la mare de Maffey's (au sud de Rennes). Projet de réserve SEPNE et d'animation pédagogique.
- Collaboration avec l'Agence d'urbanisme du district de l'agglomération rennaise pour la gestion des gravières et des bois de Soeuvres et de Cîcé au Sud de Rennes.
- Le département d'Ille-et-Vilaine a décidé de confier la gestion des tourbières de St Jean sur Vilaine et de Parigné et celle de la lande de Baulon, à la S.E.P.N.B.

## DIVERS

- Permanences à la Bibliothèque Municipale de Rennes, dans le cadre de l'exposition Marais et Vasières - Trois après-midi.
- Permanences à la D.R.A.E. lors de son animation inter-associative.
- Réunions avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre (F.F.R.P.), l'Association Bretonne des Relais et Itinéraires (A.B.R.I.), la Direction Régionale à l'Architecture et à l'Environnement (D.R.A.E.), l'Agence d'Urbanisme du District de l'Agglomération de Rennes (AUDIAR) et le Collège de Cleunay,

pour mise au point d'une politique commune de sentiers pédagogiques au SUD de Rennes. Le but de cette action est de mettre l'accent sur les milieux naturels traversés (ils sont nombreux) et de les faire connaître, ainsi que le patrimoine architectural ou industriel.

La SEPNE va établir la cartographie des milieux concernés.

#### MEDIAS

Emission à Radio-France Armorique (avec Annick HOUVILLE)

chaque mardi matin de 9 H 15 à 9 H 45 sous le titre "INFOS VERTES"

## **COTES- DU -NORD**

**La SEPNB compte 111 adhérents  
dans les Côtes-du-Nord.**

**Une assemblée générale y a été  
tenue le 9 juin 1984 à Saint  
Brieuc.**

**Aucune section n'y est structurée.  
Les activités sont individuelles  
ici et là. Notons cependant,  
en 1984, la réalisation d'un  
dossier pour la protection des  
landes de Locarn.**

## **CHAPITRE IV**

### **ASSEMBLEE GENERALE**

**13-14 et 15 avril**

**à NANTES (Loire-**

**Atlantique).**



sepnb

1984



à la "manu"  
la nature  
dans la ville

maison des associations bd stalingrad nantes  
13 avril 21h soirée cinéma nature  
14 avril 17h réunion débat  
15 avril 15h excursion découverte

société d'étude et de protection de la nature en bretagne

## Assemblée générale de NANTES

13-14 et 15 avril 1984

Samedi 13

- + Réunion des Commissions de travail dont une nouvelle "Commission nature urbaine".

Toute première réflexion de la SOCIETE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE sur un sujet difficile à cerner, analyse plus subjective peut-être que d'autres, la mise en place de cette commission exprime la volonté de retrouver la nature en ville sous une autre forme que les espaces verts institutionnalisés. La mise en commun a pu démontrer que la protection de la nature en milieu urbain et en milieu où l'homme est minoritaire ne sont pas antinomiques.

Parmi les propositions concrètes, nous en avons retenu quelques-unes comme :

- \* Amener les enfants à réfléchir sur tout l'environnement qui n'est pas constitué uniquement des espaces verts;
- \* Sensibiliser les élus et les techniciens municipaux;
- \* Enrichir la flore et la faune des villes par la création de nouveaux espaces, le réaménagement d'anciens espaces verts traditionnels et des actions à mener dans certaines zones non encore aménagées
- \* Etudier et développer des schémas d'actions à partir de l'exemple d'un cas précis :

- \* Création de circuits botaniques en ville ;
- \* Aménagement de l'écoulement des eaux pluviales;
- \* Etude et application de nouvelles modalités d'entretien;
- \* Emploi de méthodes d'investigation ("Cadastre Vert");
- \* Lors de l'étude des Plans d'Occupation des Sols (P.O.S.), prévoir autre chose que l'alternative Espaces Verts/Espaces Bâti;
- \* ...

Cette liste n'est bien entendu qu'une toute première approche d'un problème de plus en plus actuel puisque maintenant 80% des Français vivent en ville.

La Commission est consciente de la spécificité de la nature dans la ville, qui ne répond pas du tout aux mêmes critères qu'une nature semblable mais située en dehors de l'écosystème urbain.

Elle voudrait valoriser la différence entre les espaces verts traditionnels urbains et les autres, caractérisés par une dynamique fort remarquable.

Enfin, la Commission insiste pour ne pas considérer la nature en ville sous son seul aspect de la végétation : il y a aussi la lumière, l'eau circulant plus ou moins librement, la faune, ... en fait toute une diversité étonnante que la SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE voudrait mieux connaître, mieux faire comprendre et développer.

+ Secondes Rencontres Naturalistes avec le programme suivant :

La journée de samedi s'est déroulée selon le programme suivant :

1- Travail en commission des adhérents.

2- Secondes rencontres naturalistes régionales au cours desquelles furent entendues des communications sur :

- Présentation de la réserve naturelle François LE BAIL (Ile de Groix) par M. JONIN.
- Répartition de sauterelles et criquets en Bretagne par M. GUEGUEN
- Les Orchidées de Bretagne par Frédéric BIORET.
- Les Bruyères de Bretagne par Bernard CLEMENT.
- Merveilles de la faune sous-marine: les animaux-fleurs par Mme CASTRIC.

+ Débat public

sur "LA NATURE DANS LA VILLE" avec la participation de Mr. Patrick LEGRAND, Conseiller technique au Cabinet de Mme Huguette BOUCHARDEAU, Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Cadre de Vie.

Mr. Alain RADUREAU, Urbaniste à la D.R.A.E.

Mr. David PENEAU, Urbaniste à Nantes.

Mr. Christian GARNIER de la F.F.S.P.N.

A travers les jardins, parcs, espaces verts, terrains vagues, espaces en mutations, etc... la nature est présente dans la ville avec une certaine diversité et même une relative richesse biologique. la S.E.P.N.B.

souhaite réfléchir sur ce thème, développer une concertation au moment des choix d'aménagements et poursuivre l'utilisation pédagogique de ces espaces comme cela est entrepris sur la Communauté Urbaine de Brest depuis six mois.

Ce débat fut illustré par une excursion le dimanche après midi dans une coulée verte de l'agglomération nantaise permettant, le long de la rivière La Chézine, de découvrir tous les exemples d'aménagements d'espaces naturels depuis le Parc très paysagé jusqu'à la nature préservée.

+ En soirée... Symphonie verte et concert "FISCHER et COUTON".

## **Dimanche 14**

### **+ Assemblée générale statutaire**

Les rapports moral, d'activité et financier sont adoptés à l'unanimité  
Le Tiers sortant du Conseil d'Administration est renouvelé.

Ont été élus :

Odile GUERIN - Marie-Françoise MOURRAIN - A. HILY -  
Frédéric BIORET - J.Y. MONNAT - L. LEFAPE - L'HER -  
M.LE PENNEC - P.BEAUFRETON - B. LE GARFF - T. GILSON  
G.BONO

L'Assemblée générale de la SEPNE décide l'attribution annuelle d'un prix **HERMINE** destiné à signaler une action particulièrement remarquable en faveur de l'environnement et sa "volée de Bois Vert" pour une action particulièrement néfaste.

Le prix **HERMINE 1984** est décerné à Monsieur René PHILLIPOT, Maire de Treffieux (Loire-Atlantique) et à son Conseil Municipal pour son action en faveur de la protection de l'étang de GRUELLEAU et d'une lande contigüe dans un ensemble de 40 ha. La commune recevra un abonnement gratuit à PENN AR BED.

La SEPNE tient également à signaler les actions des Municipalités de TREMAOUEZAN (Finistère) et de SERENT (Morbihan) pour des actions comparables en faveur de la protection de zones humides.

La "Volée de Bois Vert" 1984 est envoyée à Monsieur CHENEAU, Maire

# La S.E.P.N.B. a tenu à Nantes une assemblée générale qui consacre son nouveau

Le Télégramme  
17.4.84

Avec 1.844 adhérents en 1984 (2.440 si l'on y ajoute les abonnés à sa revue Pen-ar-Bed) la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) qui emploie 22 personnes et gère un budget annuel de 2,5 MF est l'une des principales sociétés de protection de la nature en France. Elle tenait le week-end dernier à Nantes son assemblée générale. Une assemblée du grand bond en avant après un léger tassement des effectifs les années précédentes : l'association a dépassé aujourd'hui les problèmes de mutation qui l'ont transformé de société savante en société dont les membres n'hésitent pas à dire au gouvernement ou aux municipalités leur point de vue sur des problèmes cruciaux d'actualité.

## Bonne santé

L'assemblée en jetant un coup d'œil sur le bilan de l'année écoulée a estimé qu'il était l'œuvre d'une société en bonne santé qui a pris des initiatives qui s'avèrent payantes :

— L'accent mis sur la formation-animation porte ses fruits : un programme régulier de stage de découverte de la nature, d'initiation à la connaissance des milieux a reçu un écho très favorable qui laisse augurer d'une nouvelle réflexion sur les problèmes de protection et d'environnement.

— La refonte de la revue « Pen-ar-Bed » da un sens plus attrayant a fait grimper les chiffres des adhérents.

— L'activité « Réserves » est en plein essor. Celles de Classevent (22) et Sérent (56) ont été créées. La société s'est vu confier la gestion de la réserve

naturelle « François Le Bail » à l'île de Groix.

## Ouverture prochaine du centre d'Ouessant

— A Brest, le centre de documentation a été ouvert au public (bibliothèque, revues, films, cassettes vidéo, montage audio-visuels).

— A Ouessant, la station ornithologique va devenir réalité avec ouverture de la première tranche dans les semaines à venir. Un directeur, M. Yvon Guermeur, a déjà été nommé.

— Pour l'avenir, la S.E.P.N.B. se pose des questions sur le conservatoire botanique de Brest qui doit faire l'objet de négociations avec les partenaires (ministère et collectivités locales). Elle voudra

d'une manière plus générale mettre l'accent sur la formation de ses militants. Elle poursuivra son action aidée par les trois postes de permanents que le ministère des Temps Libres met à sa disposition.

Ainsi elle verra son audience renforcée.

## Ne pas faiblir

Auprès de l'opinion publique et des administrations, son souci de rigueur et son indépendance sont plus que jamais nécessaires : « tout particulièrement au moment où la crise est sans cesse évoquée, il importe de ne point faiblir dans notre action et de nous battre pour que l'environnement ne soit pas sacrifié dramatiquement après avoir été largement meurtri » a d'ailleurs déclaré le secrétaire général de l'association, M. Max Jonin.

## Un prix « Hermine » et « une volée de bois vert »

La S.E.P.N.B. a décidé de décerner annuellement un prix « Hermine » destiné à signaler une action particulièrement remarquable en faveur de l'environnement et sa « volée de bois vert » pour une action particulièrement néfaste.

Le prix Hermine 1984 est décerné à M. René Phillipot, maire de Treffieux (Loire-Atlantique) et à son conseil municipal pour leur action en faveur de la protection de l'étang de Gruelleau et d'une lande attiguée dans un ensemble de 40 ha. La commune recevra un abonnement gratuit à Pen-ar-Bed.

La S.E.P.N.B. tient également à signaler les actions des municipalités de Trémaouézan

(Finistère) et Sérent (Morbihan) pour des actions comparables en faveur de la protection de zones humides.

La « volée de bois verts » 1984 est envoyée à M. Cheneau, maire de Pénestin (Morbihan) pour son mépris de la protection du littoral et de l'action associative locale. La commune recevra une documentation sur ces thèmes.

La S.E.P.N.B. tient également à condamner l'accueil du Festival Elixir sur les dunes communales par la municipalité de Saint-Pabu (Finistère).

Ces lauréats seront proposés à la Fédération française des sociétés de protection de la nature pour l'attribution de ses prix nationaux.

de PENESTIN (Morbihan) pour son mépris de la protection du littoral et de l'action associative locale. La commune recevra une documentation sur ces thèmes.

La SEPNB tient également à condamner l'accueil du Festival ELIXIR, sur les dunes communales, par la municipalité de SAINT PABU (Finistère).

Ces lauréats seront proposés à la F.F.S.P.N. pour l'attribution de ses prix nationaux.

## Environnement

La Liberté du Morbihan

26.4.84

### Le maire de Tréffieux honoré par la SEPNB

● NANTES. — La SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) réunie en A.G. a décidé de décerner annuellement un prix « Hermine » destiné à signaler une action particulièrement remarquable en faveur de l'environnement et sa « volée de bois vert » pour stigmatiser une action particulière ent néfaste.

Le prix Hermine 1984 est décerné à M. René Philippot, maire de Tréffieux (Loire-Atlantique) et à son conseil municipal pour son action en faveur de la protection de l'étang de Gruelleau et d'une lande contigue dans un ensemble de 40 ha. La commune recevra un abonnement gratuit à Pero Ar Bed, revue régionale de protection de la nature et d'environnement publiée par l'association.

La SEPNB tient également à signaler les actions des municipalités de Tremaloëzan (29) et Sérent (56) pour des actions comparables en faveur de la protection des zones humides. La « volée de bois-vert », 1984 est envoyée par la SEPNB à M. Chêneau, maire de Penestin (56) pour son mépris de la protection du littoral et de l'action associative locale. La commune recevra une documentation sur ces thèmes.

La SEPNB tient également à condamner l'accueil du festival Elixir sur les dunes communales par la municipalité de Saint-Pabu (29). Les deux lauréats seront proposés à la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN) pour l'attribution de ses prix nationaux Gentiane et Chardon.

## Symphonie verte et concert « Fischer et Couton » A Nantes, les journées régionales de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

C'est à l'ancienne manufacture des tabacs, boulevard Stalingrad, à Nantes, où se tient depuis le 9 avril l'exposition « L'écologie en pratique » organisée par l'U.N.E.S.C.O., que vont se dérouler la plupart des réunions qui vont marquer les journées régionales de la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne). Des journées qui ont lieu les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 avril. Certaines des manifestations sont publiques. C'est, du reste, le cas de la soirée inaugurale, vendredi, à 20 h 30. Une soirée-cinéma « nature-environnement » qu'on pourra suivre dans la salle de conférence de la Manu, au deuxième étage.

Autre rendez-vous public samedi, au même endroit, de 17 h à 19 h. Il s'agit d'un débat, animé par Jean-Claude Domaure, vice-président de la S.E.P.N.B. Le thème : « La nature dans la ville ». Quelle nature, quels aménagements, quelles fonctions ? Avec la participation d'urbanistes, d'animateurs de sociétés de protection de nature.

Au-delà, la S.E.P.N.B. aura, le matin, réuni ses commissions (réserves naturelles, animation-formation, politique de la société, groupe nature urbaine, etc.) et, l'après-midi, provoqué des rencontres ouvertes à tous les ama-

teurs de nature. C'est le samedi soir, autre manifestation publique qu'aura lieu le concert « Fischer et Couton », un tandem connu dont les prestations obtiennent toujours le succès. Ce concert sera donné à 21 h, à la maison de quartier de Doulon.

Dimanche, enfin, les adhérents de la S.E.P.N.B. se retrouveront, le matin, en assemblée générale. Et, l'après-midi, de 15 h à 18 h, est programmée une excursion-découverte dans la vallée de la Chézine, de Nantes à Saint-Herblain. Rendez-vous au pont Jules-César (boulevard des Angeais, près du parc de Procé).



Couton et Fischer.

### La nature à la Manu

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne tient son assemblée générale du 13 au 15 avril à la Manu, bd Stalingrad à Nantes.



Au programme:  
Vendredi 13 avril  
Soirée publique cinéma  
« Nature-environnement », à la Manu, 20h30, salle de conférence, 2<sup>e</sup> étage.  
Samedi 14

Réunion des commissions  
ouvertes aux membres de la  
SEPNB, Manu, salle de réu-  
nions, de 9h30 à 12h.

De 17h à 18h: débat ouvert  
à tous: « La Nature dans la  
ville ».

A 21h, à la Maison de quar-  
tier de Doulon: concert  
public, Fischer et Couton.

Dimanche 15

9h30-12h30, assemblée  
générale ouverte à tous les  
adhérents. Salle de confé-  
rences, 2<sup>e</sup> étage.

De 15h à 18h, excursion-  
découverte dans la vallée de  
la Chézine de Nantes à Saint-  
Herblain. Rdv pont de Jules-  
César. Un autocar assurera le  
retour au lieu de départ.

Jusqu'au 15, à la Manu,  
exposition: « L'écologie en  
pratique » (UNESCO).



## Ce week-end, à Nantes : assemblée générale régionale de la S.N.P.N.B.

L'assemblée générale de la  
S.N.P.N.B. (Société pour l'étude  
et la protection de la nature en  
Bretagne), aura lieu les 13, 14 et  
15 avril à la Maison des associa-  
tions, bd de Stalingrad, à 500 m  
de la gare S.N.C.F. Cette assem-  
blée sera placée sous le thème de  
l'écologie urbaine.

Ce vendredi, à 20 h 30, cinéma  
animalier et environnement. La  
projection du film entre terre et

mer est prévue Samedi, réunions  
des commissions le matin, de  
13 h 30 à 17 h, 2<sup>e</sup> rencontre natu-  
ralistes de 17 h à 19 h, débat sur  
l'écologie urbaine, à 20 h 30,  
concert avec Fischer et Couton  
suivi d'un bal folk.

Dimanche, assemblée générale  
le matin; l'après-midi, sortie sur le  
terrain, autour de Nantes dans la  
vallée de la Chézine.

## E.P.N.B. : une véritable école d'éducation populaire

NANTES. — Soixante mille personnes ont visité l'année dernière les réserves biologiques de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne). Ces réserves sont au nombre de trente-huit, réparties sur les quatre départements de la région administrative bretonne ainsi que la Loire-

Atlantique ou elles sont au nombre de cinq, situées en presqu'île guérandaise. Ce nombre de visiteurs est un des éléments de satisfaction de la SEPNB dont l'assemblée générale qui vient de se tenir à Nantes a d'ailleurs volontiers qualifié 1983 d'année « du renouveau ». Non seu-

lement parce que la société a vu, en cette période, doubler le nombre de ses membres (2 000 aujourd'hui) mais aussi parce qu'elle a lancé et développé des formules nouvelles d'animation formation et qu'elle est devenue pour les collectivités un interlocuteur à part entière.

La réunion de Nantes, si elle a marqué le souci de la SEPNB de voir de près « la nature dans la ville » (un débat sur ce thème), si elle a, au travers des rencontres naturalistes, traité aussi bien des orchidées du littoral que des criquets des bords étangs, elle a surtout montré à la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne s'est donné une sorte de carte de visite.

Avec 22 salariés dont 11 permanents, auxquels s'ajoutent de nombreux animateurs saisonniers sur les réserves biologiques, avec aussi sa structure militante, faite de sections départementales éclatant de plus en plus en sections « de pays » dans un souci de mieux coller au terrain, la SEPNB a mis au centre de ses préoccupations l'activité pédagogique. Le conservatoire botanique de Brest, le centre de documentation à Brest également mais des projets existent sur Nantes et Rennes), la revue « Penn ar Bed » rentrent dans celle-ci comme les stages (17 en 83) dont la variété des sujets va de la découverte du castor aux plans d'occupation des sols. Le nouveau style dans la formation c'est l'association de la SEPNB à des centres sociaux, comités d'établissements, foyers, maisons de quartiers, villages de vacances pour des animations ponctuelles ou continues ; c'est aussi, pour les jeunes, l'invention d'animations dans les espaces verts urbains, ce qui recueille, à Brest par exemple, un très vif succès.

### Prix Hermine et volée du bois vert

« La SEPNB, disent ses responsables, est devenue une véritable école d'éducation populaire tournée vers la na-

ture ». L'image de compétence est traduite aussi par les réalisations demandées à la société : études d'environnement pour des syndicats d'aménagement, contre-expertise d'études d'impact pour les délégations à l'environnement, surveillances écologiques du littoral pour le secrétariat d'Etat à la Mer.

C'est d'ailleurs parce qu'elle devient, cas par cas, un partenaire pour l'administration et les élus que la SEPNB estime que 1983 marque un tournant. Et elle donne de cette concertation quelques exemples : le pays Bigouden, pour la protection de la Baie d'Audierne ; l'Ille-et-Vilaine, où la société travaille en collaboration avec l'agence d'urbanisme de l'agglomération rennaise ; la Loire-Atlantique, pour un

programme de protection, d'aménagement et d'animation de l'étang de « Cruelleau » à Treffieux, près de Châteaubriant.

Du reste, c'est à la municipalité de Treffieux que la SEPNB attribue son prix « Hermine », qu'elle a décidé de créer pour mettre en honneur « une action particulièrement remarquable en faveur de l'environnement » et qu'elle décerne ainsi pour la première fois. A l'opposé, se situe la « Volée de bois vert » qu'elle vient d'instituer égale-

ment « pour attester une action particulièrement néfaste ». La volée 84 va à la commune de Pénestin qui aux yeux de la SEPNB pêche contre la protection du littoral et l'action associative. Le maire de Pénestin se verra adresser une documentation sur ces thèmes. Quant à Treffieux, la commune recevra un bonnement gratuit à « Penn ar Bed ».

OP 23-4-84

### Un camp nature pour les 10-12 ans

Dans le cadre du développement de son activité d'animation, la SEPNB organise un camp nature pour les jeunes de 10 à 12 ans, axé sur la découverte du milieu briançonnais et de la presqu'île guérandaise. Ce camp aura lieu du 2 au 26 août au domaine du « Bois-Joubert » dans le parc naturel régional de Brière. L'hébergement se fera sous tente avec toutefois utilisation des installations en dur du gîte d'étape qui va ouvrir à cet endroit. Randonnée en chaland sur les canaux, ornithologie, jeux de pleine nature sont au programme du camp pour lequel les inscriptions sont prises jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. 20 participants, 2 500 F, renseignements à la SEPNB, maison des associations, 10 bis, boulevard de Stalingrad, 44000 Nantes.



# La nature dans la ville

*Les crocus au balcon, les platanes des avenues, le carré de salades dans l'arrière-cour, le gazon des espaces verts et les mauvaises herbes des terrains vagues : la nature urbaine existe, la SEPNB l'a même remarquée !*

L'assemblée générale régionale de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne s'est déroulée le week-end dernier à Nantes : exposition, soirées cinémas et chanson, mais surtout débats dont un forum consacré à la nature dans la ville.

**A**UJOURD'HUI, 80% de la population des pays développés habite en milieu urbain. Cette donnée est à prendre en compte par les associations de défense de l'environnement. Aussi la SEPNB s'est-elle décidée « à regarder au bout de ses pompes » et non plus seulement à perte de vue, vers les milieux ruraux et les espaces littoraux. La nature en ville, la végétation dans la cité : un terrain que les militants commentent tout juste à défricher, un thème d'analyse qui marque encore l'évolution de l'esprit post-soixantenaire qui préconisait un retour à la campagne.

## Un cadastre vert

Différents intervenants ont présenté sommairement le sujet. L'approche historique de Daniel Pèneu - enseignant à l'école d'architecture de Nantes - a montré que la nature « officielle », celle des espaces publics, était un phénomène récent. Au XVIII<sup>e</sup> siècle (avec la fin de l'opposition sylvestre-civile), on enregistre un retour progressif de la nature dans les villes, qui connaissent une architecture anarchique et un environnement malsain : air vicié, sol imprégné d'immondices, bruit.

Le XVIII<sup>e</sup> voit l'extension des cours plantés, des mails, des promenades de panoramas, des jardins d'apothéiques... L'acte de naissance de l'urbanisme moderne est signé au XIX<sup>e</sup> siècle : il consacre la séparation fonctionnelle de l'espace entre le travail, l'habitat et les loisirs. L'architecte britannique Howard invente les cités-jardins autour de Londres ; le baron Haussmann multiplie les parcs et les squares dans Paris... C'est au XX<sup>e</sup> siècle, après la seconde guerre mondiale, que seront votées les premières lois d'urbanisme et reconnues des notions telles que les zones à protéger, les espaces verts, etc.

Alain Radureau, de la DRAE Bretagne, a présenté ensuite une opération-test : tentative de cartographie de la végétation d'une ville moyenne (Châteaubriant) hors des espaces verts. Le travail des enquêteurs, sur 313 hectares, a permis de recenser les végétaux selon leur grandeur et leur



fonction : plaisir (fleurs, arbres), production (légumes, arbres fruitiers), nature à l'abandon (friches).

L'analyse de ce cadastre vert révèle, par exemple, que cette zone compte 9000 arbres fruitiers pour 14000 habitants. Le plan d'un nouveau lotissement illustre l'uniformité totale des plantations : alignement des maisons et symétrie parfaite des pelouses - fleurs et coins potagers.

Christian Garnier enfin, de la fédération française des sociétés de protection de l'environnement, s'est intéressé aux espaces marginaux (nature à l'abandon ou peu aménagés), défendant la nécessité de préserver ces petites zones hors contrôle, et rappelant les erreurs commises par exemple dans des secteurs sauvegardés littéralement sécurisés et non réhabilités en douceur.

Ces exposés rapides ont permis d'amorcer le débat. Très vite, deux tendances se sont exprimées que l'on pourrait résumer schématiquement ainsi.

## Imaginer ou reproduire ?

D'un côté, les défenseurs de la « nature », la certifiée conforme à l'idée que l'on s'en fait, le vrai de vrai, celle des campagnes. (Mais quelle réalité a cette nature rurale réorganisée aussi en fonction de la production et de l'habitat ?). Les tenants de cette thèse ont préconisé une diminution du caractère artificiel de la nature urbaine, proposant encore de sauvegarder les vestiges de cette vraie nature - que l'on trouve parfois dans les villes, dans un but pédagogique, à usage des jeunes, etc.

Une démarche différente

à pu être exposée : la nature urbaine - faune, flore - existe en tant que telle : elle n'est pas forcément plus diminuée ou plus appauvrie que le modèle rural. Pourquoi se référer toujours à cet exemple et ne pas, en revanche, imaginer un aménagement adapté, voire totalement recréé ?

Certes, en ville dans ce domaine, on constate des effets de mode et une uniformisation assez décourageante : les parcs publicisent les jardins particuliers, par leur distribution et leurs plantations, reflètent un certain conformisme, un choix systématique pour la végétation exotique au détriment des espèces régionales, une méconnaissance des techniques (élagage approximatif, recours aux traitements insecticides).

A ce stade de constatation-réflexion, le débat allait entrer dans sa phase la plus passionnante. Mais faute de temps (la discussion durait pourtant depuis deux heures), les participants n'ont pu s'atteler à quelques points importants. Les questions restent posées.

Quelle place faut-il donner à la nature dans les villes ? Doit-on commencer par un recensement précis

de ce qui existe déjà et dans cette hypothèse, qui doit prendre en charge cette étude : les professionnels de l'aménagement (services techniques, municipaux, architectes-paysagistes, etc) ou les usagers et les militants associatifs ? A ce titre, l'idée d'un cadastre vert est intéressante mais quelle incidence effective aura cette initiative ? Le secteur naturel est-il vraiment pris en compte dans les opérations d'urbanisme ? Dénoncer l'uniformité des schémas paysagers ne suffit pas : quelles propositions peut-on apporter pour diversifier, personnaliser son environnement ? Quel rôle peut et doit jouer la SEPNB en ce sens ? Dans quelles conditions les associations pourront-elles interpellier les pouvoirs publics ? (A ce propos, Patrick Legrand-conseiller technique d'Huguette Bourchardeau - n'a pas eu le temps ou l'opportunité d'expliquer le point de vue du gouvernement).

Jean-Claude Demeure, animateur de débat, a eu le mot de la fin : « un maître de nature urbaine, la SEPNB débarque complètement. Notre première tâche est de nous informer ».

C. D.

**SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE  
ET LA PROTECTION DE LA NATURE  
EN BRETAGNE**

186, rue Anatole-France  
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex  
Tél. (98) 49.07.18



**SEPNEB**

**Numéros d'identification**

**V/Réf. :**

**N/Réf. :**

Numéro A.P.E. - 9321

Numéro SIRET - 777 509 639 000 12

Numéro INSEE - 972 29 019 000 500

Numéro Agrément Ministère Formation Professionnelle- Région Bretagne) 53 29 00651.29  
Contrôle Formation Continue - 20, quai Duguay Trouin 35000 RENNES (du 9 Avril 82

N° Commission Paritaire (P.A.B.) : 33 503

N° Ident. Jeunesse et Sports : 29 - 293 du 22/9/1978

Date Reconnaissance Utilité Publique : 24/10/1968

Déclaration SEPNEB Journal Officiel : 16 Janvier 1959

Déclaration " Préfecture : 7 décembre 1959 n° 2340

N° Inscription FAF BRETAGNE 1, rue Parmentier Brest : N° 167

Agrément au titre de l'article 40 de la loi du 10/7/76 (article 2 121.8  
L. 160.1 - L. 180-1, R.160-7 et A. 160-1) du 11/5/78  
L. 128.8 du Code de l'Urbanisme du 20/3/78